

BILAN STATISTIQUE DES PRETS A 0 % EMIS EN 2017

Au 31 mars 2018, la production totale de prêts à 0 % (PTZ) pour 2017 est de 123 477 dont 96 302 (78 %) dans le neuf, 25 115 (20 %) dans l'ancien avec quotité de travaux d'au moins 25 % et 2 060 (2 %) en logements HLM, pour un montant total de 7 945,8 M€ 121 639 PTZ ont été déclarés émis en France métropolitaine en 2017 pour un montant prêté global de 7 807,5 M€ 1 838 PTZ ont été émis dans les DOM pour un montant de 138,4 M€

Au total, les effectifs sont en augmentation de 5,8 %. Cette augmentation est principalement due à la hausse de 33,5% observée au 4^{ème} trimestre 2017 par rapport au 4^{ème} trimestre 2016 dans le neuf en zones B2 et C (respectivement 23 436 PTZ et 17 559 PTZ), vraisemblablement en anticipation de la réforme 2018 qui divise par 2 la quotité de PTZ dans ces zones pour le neuf.

Ce constat se confirme si l'on sépare les PTZ selon le type d'opération :

	2016			2017		
	Neuf	Ancien avec travaux	HLM	Neuf	Ancien avec travaux	HLM
Surface moyenne en m ²	90.1	101.4	79.6	91.4	101.7	79.9
Montant moyen d'opération	205 579 €	144 655 €	124 629 €	208 397 €	145 543 €	129 442 €
Prix au m ² moyen	2 503 €	1 542 €	1 620 €	2 498 €	1 540 €	1 682 €
RFR moyen	25 987 €	21 866 €	25 308 €	25 551 €	21 439 €	25 480 €
Taille moyenne du ménage	2.6	2.4	2.7	2.6	2.3	2.8
Pourcentage en zone A	24.6	4.0	27.2	22.5	3.7	26.8
Pourcentage en zone B1	21.4	12.8	34.5	19.2	11.2	35.2
Pourcentage en zone B2	18.2	23.3	22.1	19.0	23.4	21.8
Pourcentage en zone C	35.7	59.9	16.2	39.3	61.8	16.3
Pourcentage en tranche 1*	42.8	48.9	64.1	40.5	48.5	64.8
Pourcentage en tranche 2*	12.1	9.7	9.7	11.9	9.9	9.3
Pourcentage en tranche 3*	45.1	41.4	26.2	47.7	41.6	26.0

* Tranches du barème 2016

On observe bien qu'en 2017 la zone C (et, très légèrement, la zone B2) représentent une part plus importante des PTZ dans le neuf par rapport à 2016.

Le présent bilan comporte (Chapitre 1.2) un éclairage sur l'éligibilité des emprunteurs PTZ à l'aide personnalisée au logement (APL) et ses effets sur leur taux d'effort.

BILAN STATISTIQUE DES PTZ ÉMIS EN 2017

1	ÉMISSIONS DE PTZ EN MÉTROPOLE.....	5
1.1	Caractéristiques des logements	10
	Caractéristiques globales.....	10
	Caractéristiques par zone géographique.....	15
	Caractéristiques par type de communes	16
1.2	Caractéristiques des ménages bénéficiaires.....	23
	Caractéristiques socio-démographiques	24
	Typologie des ménages selon le revenu	25
	Tranches du barème, revenu de l'année de référence	28
	Évolution du revenu mensuel des ménages entre l'année de référence et l'année N.....	31
	Éligibilité des emprunteurs PTZ à l'APL et taux d'effort.....	36
1.3	Caractéristiques des moyens de financement	54
	Apport personnel et quotité globale d'endettement	54
	Quotités moyennes prêt par prêt.....	56
	Taux nominal et durée des prêts.....	57
	Garanties.....	58
	Plans de financement.....	59
1.4	Répartition par régions.....	61
	Comparaison des émissions Île-de-France / Province.....	61
	Autres Différenciations géographiques	64
1.5	Parts de marché des établissements.....	67
2	ÉMISSION DE PTZ DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.....	69
2.1	Caractéristiques des logements	72
2.2	Caractéristiques des ménages bénéficiaires.....	73
2.3	Comparaison entre les emprunteurs dans les DOM et en métropole.....	74

Note méthodologique

1. Les chiffres du bilan statistique sur les prêts à taux zéro sont fournis, pour chaque année, au même stade d'avancement (soit au 31 mars de l'année N+1), ce qui est le cas depuis le bilan 2010, mais pas pour les bilans antérieurs à 2009. Les statistiques sont établies à partir des émissions de prêts (offres acceptées par les emprunteurs).

2. Calcul de l'apport personnel : il est estimé en calculant la différence entre le montant d'opération et le montant de tous les prêts déclarés. Quand cette différence est strictement inférieure à zéro, on considère que l'apport personnel est nul.

3. Les moyennes prenant en compte plusieurs variables présentes dans ce bilan (comme la quotité) sont déterminées en prenant le rapport de chacune des moyennes.

4. Les revenus de l'année N insuffisamment renseignés et ceux où ils sont inférieurs ou égaux au revenu de l'année de référence (de l'année N-2) sont écartés ; dans ce dernier cas, ils représentent 9% de l'ensemble des PTZ émis en 2017, et leur suppression de la base de travail tient au fait qu'ils sont considérés comme « aberrants », car en règle générale, les revenus des ménages ont plus tendance à rester stables ou progresser avec le temps qu'à diminuer.

5. Le taux d'effort correspond à la première mensualité consolidée (calculée par la SGFGAS) des prêts déclarés pour l'acquisition du bien immobilier bénéficiant d'un PTZ rapportée au revenu mensuel de l'année N (hors aides personnelles) ; pour cette raison, toute étude sur les taux d'effort suppose qu'on travaille sur une base dont sont exclus les enregistrements où le revenu de l'année N est insuffisamment renseigné ou considéré comme aberrant.

6. La quotité moyenne d'endettement des ménages se calcule en faisant le rapport entre les encours de crédit accordés et le montant d'opération. Ce rapport se calcule hors droit de mutation et frais de notaire.

1 ÉMISSIONS DE PTZ EN METROPOLE

Evolution du marché immobilier

En 2017, le nombre de ventes de logements neufs réservés s'élève à 129 817 soit une hausse de 3,8 % par rapport à 2016 (après 20,6 % en 2016 et +19,0 % en 2015).

Les mises en vente ont été de 121 793 (soit +2,3 % par rapport à 2016) dont 53 864 au 2^{èm} semestre contre 64 204 au 1^{er} semestre. En 2017, les mises en vente sur le marché des appartements ont augmenté de 3,0 %, et celles des maisons individuelles ont diminué de 4,4 % par rapport à l'année 2016¹.

Au niveau de la construction, près de 497 000 logements ont été autorisés en 2017, soit 8,2 % de plus qu'en 2016. La hausse est moins marquée pour les logements collectifs (+6,8 %) que pour les logements individuels (respectivement +13,5 % et +4,5 %, pour les logements individuels purs et groupés). Les mises en chantier atteignent 418 900 logements, soit une hausse de 15,7 % par rapport aux chiffres constatés l'année précédente².

Après une baisse de 1,1 % en 2015 et une hausse de 1,9 % en 2016, les prix des logements anciens ont augmenté de 4,0 % en 2017.

Le mouvement de hausse des prix concerne aussi bien les appartements (+5,0 %) que les maisons (+3,2 %) entre le 4^{ème} trimestre 2016 et le 4^{ème} trimestre 2017³.

¹Source : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2752/1438/commercialisation-logements-neufs-resultats-quatrieme-7.html>

Définitions

Mises en vente : nouveaux logements proposés à la commercialisation au cours du trimestre.

Réservations : réservations à la vente avec dépôts d'arrhes .

² Source : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2752/756/construction-logements-resultats-fin-decembre-2017-france.html>

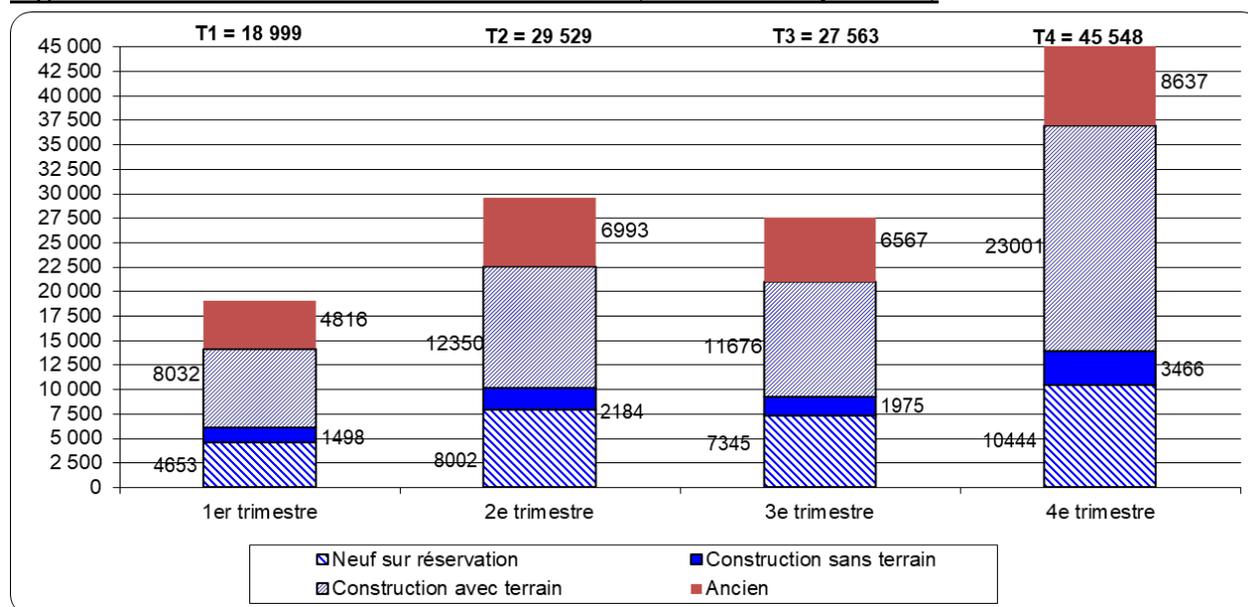
³Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3356094>

La production de PTZ (121 639 émissions).

Le nombre d'émissions de PTZ au 1^{er} trimestre 2017 s'est élevé à 18 999, production en hausse (+ 10 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2016 (17 272). Elle s'est stabilisée pour le 2^e trimestre (29 529, soit + 0,3 %). Le 3^e trimestre enregistre un petit fléchissement de la production (28 580, soit -3,6 %). Elle est repartie à la hausse pour les derniers mois de l'année (45 548 au 4^e trimestre, soit + 14,8 %).

Le 4^{ème} trimestre est celui avec le plus grand nombre d'émissions de PTZ, ce qui était déjà le cas en 2016. La production élevée au quatrième trimestre d'une année donnée s'explique à la fois par le changement d'année de référence dans l'appréciation des ressources des ménages, qui ont généralement plus intérêt à voir leur offre de prêt émise en fin d'année plutôt qu'en début, ainsi que pour ce qui concerne 2017, à l'anticipation de la baisse de la quotité dans le neuf en zones B2 et C à compter du 1^{er} janvier 2018.

Figure 1 Émissions trimestrielles de PTZ en 2017 (France Métropolitaine)

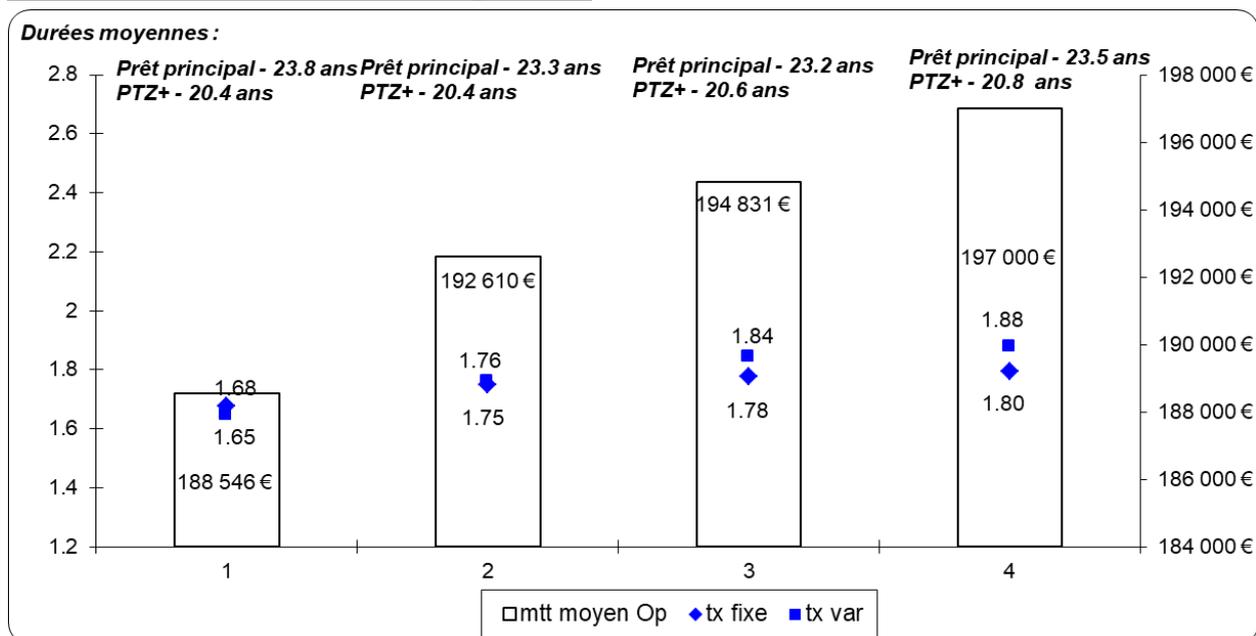


Champ : PTZ émis en 2017 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

Le montant total prêté en PTZ en 2017 s'élève à 7,9 milliards d'euros.

Sur l'ensemble de l'année, la hausse du nombre de prêts émis est de 5,8 %, alors que le montant total prêté s'est accru de 5,5 %. Le montant total des opérations financées a augmenté de 7,4 %, passant de 21,9 milliards d'euros en 2016 à 23,5 milliards d'euros en 2017.

Figure 2 Taux nominaux moyens (fixes et variables) et montants moyens d'opération par trimestre des PTZ émis en 2017 (France Métropolitaine)



Champ : PTZ émis en 2017 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

Le montant moyen de l'opération financée est de 194 121 €, soit une légère augmentation de 1,5 % par rapport à celui des PTZ émis en 2016. L'augmentation constatée entre les 1^{er} et 4^{ème} trimestres est liée à la plus forte part du neuf en fin d'année.

Le montant moyen du PTZ diminue très légèrement 64 186 € (-0.3% par rapport à 2016).

La quotité du PTZ est de 33,8% soit -0,5 point par rapport à 2016.

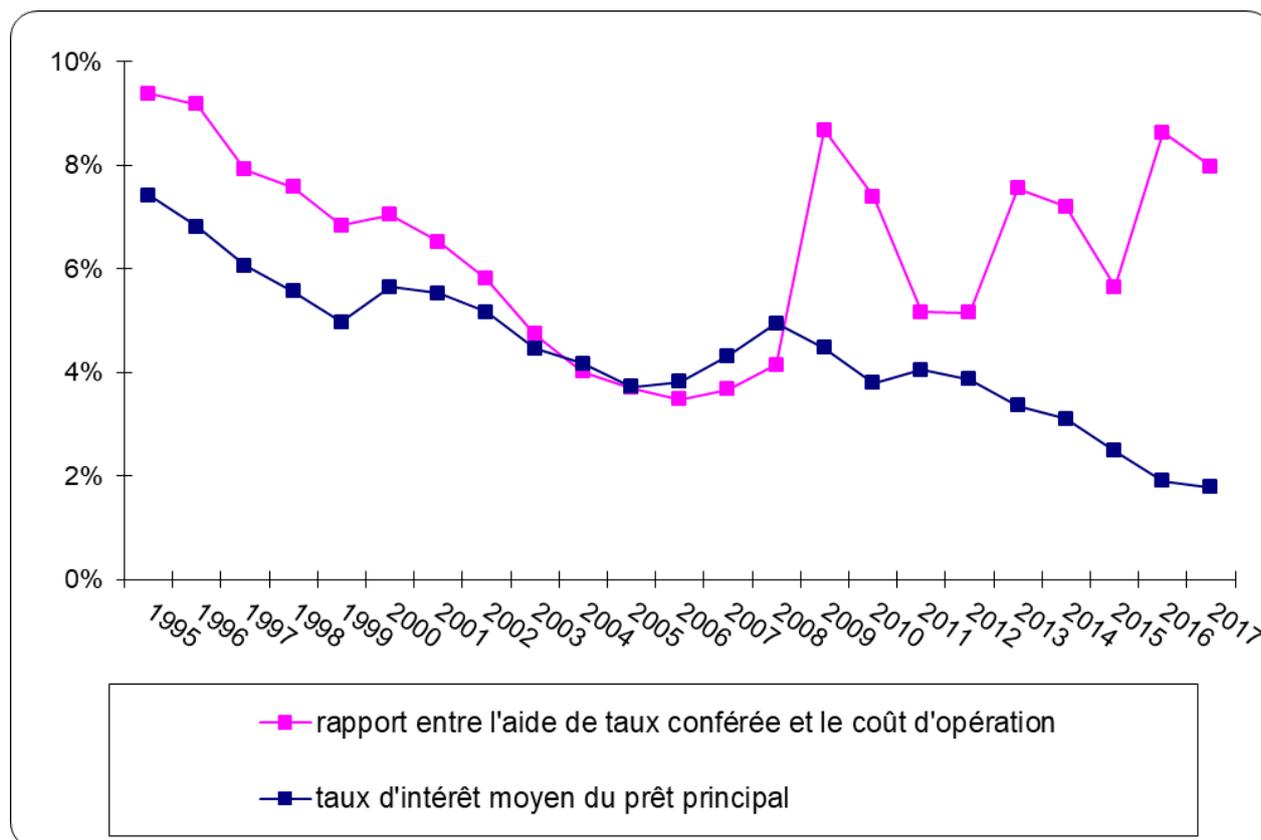
Les taux nominaux moyens des prêts principaux ont progressivement augmenté tout au long de l'année 2017, passant de 1,7 % au 1^{er} trimestre à 1,8 % au 4^{ème} trimestre, pour les taux fixes, et passant respectivement de 1,7 % à 1,9 % pour les taux variables⁴ (qui ne représentent que 0,7% des PTZ émis en 2017). Ils restent en légère baisse par rapport à l'année 2016 (cf. page 57).

⁴ Taux nominal moyen quel que soit le type et la durée du prêt principal

L'évolution de l'aide perçue par les bénéficiaires.

Le graphique suivant retrace l'évolution de l'aide moyenne perçue par les ménages et du taux moyen du prêt principal depuis la création du PTZ. Il se base sur les seuls prêts dans le neuf afin d'avoir des données homogènes sur une longue période.

Figure 3 Aide moyenne perçue par les ménages et taux d'intérêt moyen du prêt principal



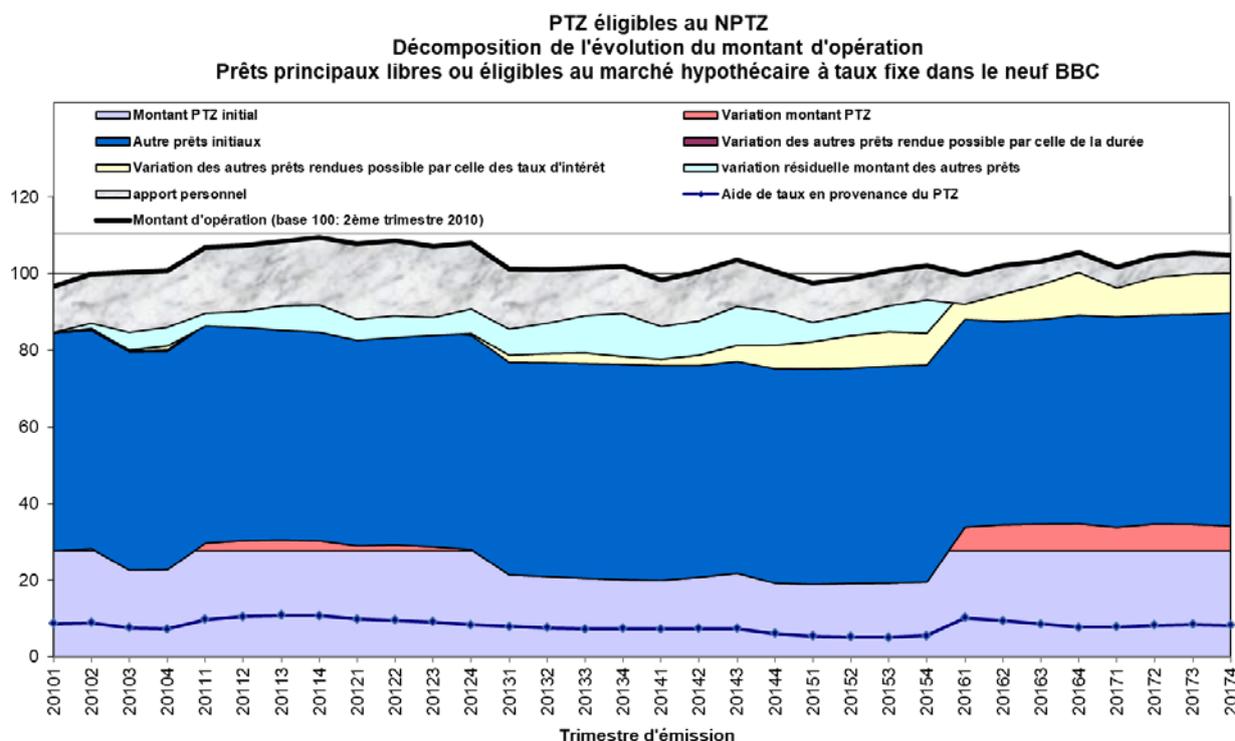
Champ : Prêts dans le neuf uniquement

Source : SGFGAS.

Après une baisse continue entre 1995 et 2008, l'aide **moyenne** perçue par les ménages dans le neuf a connu 3 pics en 2009 (8,68%), 2013 (7,55%) et 2016 (8,62%). En 2017 on enregistre un ralentissement (7,99%) par rapport à 2016. Les taux d'intérêt ont augmenté à chaque trimestre de l'année 2017, passant successivement à 1,68 %, 1,76 %, 1,79 % et 1,81 %, cependant les taux d'aide de l'année 2017 restent inférieurs à ceux de l'année 2016, cela étant dû à des taux d'intérêt un peu plus faibles pendant l'année 2017 que l'année 2016.

On constate sur le graphique suivant dont l'axe des ordonnées est la décomposition du coût d'opération (« base 100 » = valeur du 2^{ème} trimestre 2010), plus détaillé que le précédent et limité au neuf performant, que :

- ➔ les coûts d'opération après avoir augmenté jusqu'au 4^{ème} trimestre 2012, tendent à retrouver leur niveau initial (au 1^{er} trimestre 2010); (cette donnée est affectée par la croissance des opérations dans l'ancien, en général moins onéreuses)
- ➔ l'apport personnel à la fois en valeurs absolue et relative connaît des fluctuations similaires mais repart à la baisse à partir du 2^{ème} trimestre 2012 ;
- ➔ l'aide de taux à l'emprunteur représentée par le PTZ qui a connu une hausse entre le 4^{ème} trimestre 2010 et le 3^{ème} trimestre 2011, poursuit une baisse légère depuis le 4^{ème} trimestre 2011 ;
- ➔ sur la période étudiée, les durées n'ont que très faiblement varié pour produire des effets visibles, cela en regard d'une relative stabilité des prix et du taux d'apport personnel.



1.1 CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

CARACTERISTIQUES GLOBALES

Le nombre d'opérations dans le neuf augmente de 6,8 % par rapport à 2016. Le nombre de logements collectifs a diminué de 10,8 % par rapport à 2016, et sa part dans la production globale a baissé de 4,2 points, passant de 26,5 % à 22,4 % en 2017.

La part des logements individuels neufs augmente globalement, passant de 70,0 % à 75,2 %.

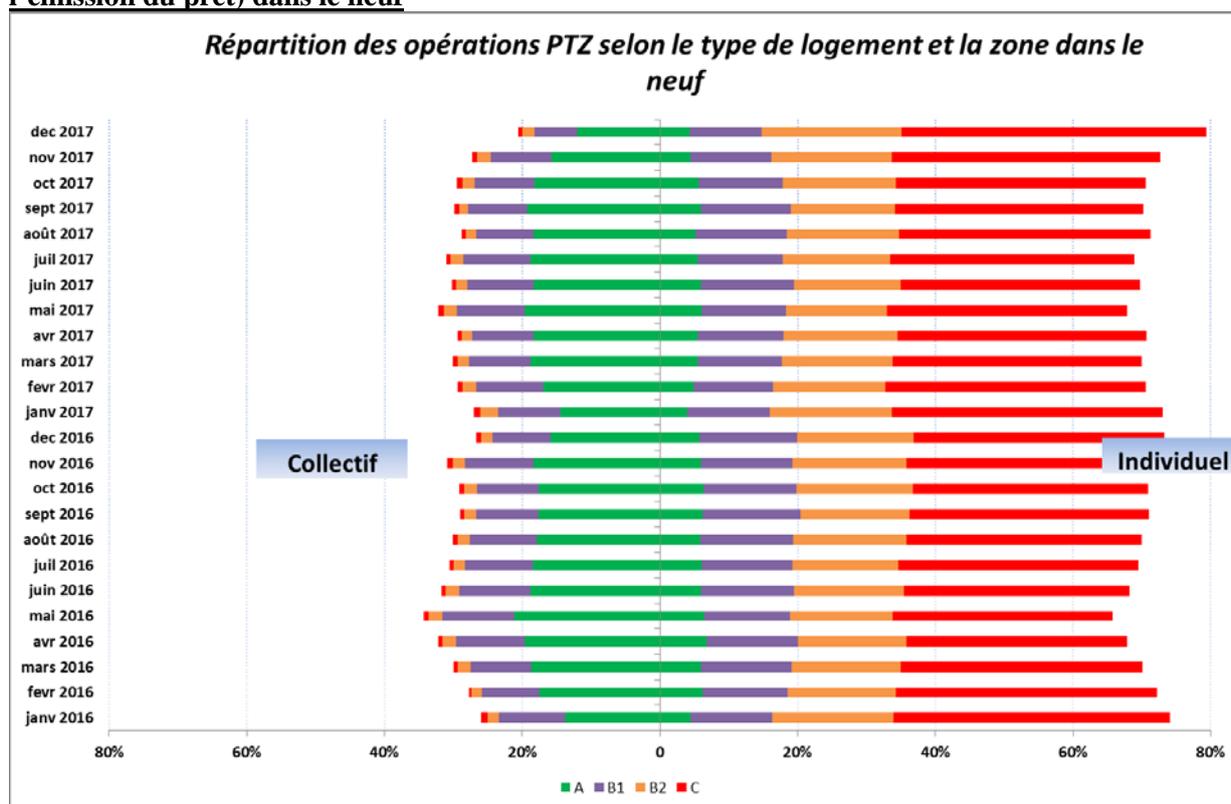
Tableau 1 Évolution des types d'opérations financées avec un PTZ pour 2017 en comparaison avec les PTZ 2016

	2016			2017			Evolution 2016/2017
	Effectif	% colonne	% Ensemble	Effectif	% colonne	% Ensemble	
Neuf (hors construction) - individuel	7 199	8.1%	6.3%	6 941	7.3%	5.7%	-3.6%
Neuf (hors construction) - collectif	26 590	30.0%	23.1%	23 503	24.8%	19.3%	-11.6%
Construction (avec terrain) - individuel	48 624	54.9%	42.3%	55 059	58.2%	45.3%	13.2%
Construction (sans terrain) - individuel	6 185	7.0%	5.4%	9 123	9.6%	7.5%	47.5%
Total neuf	88 598	100.0%	77.1%	94 626	100.0%	77.8%	6.8%
Ancien avec travaux - individuel	21 502	81.6%	18.7%	22 474	83.2%	18.5%	4.5%
Ancien avec travaux - collectif	3 045	11.6%	2.6%	2 942	10.9%	2.4%	-3.4%
Ancien sans travaux - individuel	950	3.6%	0.8%	844	3.1%	0.7%	-11.2%
Ancien sans travaux - collectif	848	3.2%	0.7%	753	2.8%	0.6%	-11.2%
Total ancien	26 345	100.0%	22.9%	27 013	100.0%	22.2%	2.5%
Ensemble	114 943			121 639			5.8%

Champ : PTZ émis au 31 mars de l'année n+1 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS

Figure 4 Répartition des opérations PTZ selon le type de logement et la zone (en vigueur à l'émission du prêt) dans le neuf



Dans la zone C, l'individuel est plus représenté alors que dans la zone A, le collectif reste prédominant. Toujours dans l'individuel neuf, on observe en décembre 2017 une forte augmentation de la proportion de PTZ en zones B2 et C, en anticipation de la réforme 2018 qui divise par 2 les quotités de PTZ dans ces zones.

On observe également une saisonnalité du type d'opération, en particulier le mois de mai qui représente pour les deux années la plus forte proportion d'opérations dans le collectif neuf, le dernier trimestre étant à l'inverse ceux avec une plus forte proportion d'opérations dans l'individuel neuf en zones B2 et C⁵.

⁵ Pour les explications de cette saisonnalité on pourra par exemple se reporter à une étude sur la saisonnalité des transactions maisons/appartements disponible sous ce lien :

http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/doc/saisonnalite_cle7add23-1.doc

Alors que la surface habitable moyenne était de 92,3 m² en 2016, elle augmente de 1,1 % en 2017, passant à 93,3 m². Elle est de 102,4 m² dans l'individuel et de 62,0 m² dans le collectif. La différenciation selon le zonage met en évidence le fait que la zone A présente des coûts au mètre carré nettement supérieurs aux autres zones et des surfaces moyennes moins grandes.

Tableau 2 Répartition des PTZ émis en 2018 selon le type de logement en fonction du zonage A/B/C (en vigueur à l'émission du prêt), du nombre de pièces (effectifs, coût moyen au m², surface moyenne)⁶

		Neuf	
Nombre de pièces		Collectif	Individuel
Zone A	1 pièce	3% (5 223 € / 30m ²)	1% (5 225 € / 30m ²)
	2 pièces	32% (4 247 € / 43m ²)	10% (4 195 € / 43m ²)
	3 pièces	42% (3 892 € / 62m ²)	16% (3 755 € / 67m ²)
	4 pièces	19% (3 575 € / 80m ²)	38% (3 269 € / 91m ²)
	5 pièces et plus	3% (3 515 € / 86m ²)	35% (2 985 € / 110m ²)
	Ensemble	14 750 (3 987 € / 59m²)	6 539 (3 368 € / 88m²)
	Ensemble sans Zone Abis	11 976 (3 736 € / 58m²)	6 158 (3 285 € / 89m²)
Zone B1	1 pièce	1% (3 661 € / 34m ²)	0% (3 710 € / 35m ²)
	2 pièces	31% (3 281 € / 45m ²)	5% (3 260 € / 46m ²)
	3 pièces	46% (2 875 € / 65m ²)	15% (2 771 € / 76m ²)
	4 pièces	18% (2 799 € / 82m ²)	43% (2 528 € / 95m ²)
	5 pièces et plus	4% (2 732 € / 87m ²)	37% (2 357 € / 114m ²)
	Ensemble	6 948 (2 992 € / 62m²)	11 174 (2 539 € / 97m²)
Zone B2	1 pièce	1% (3 583 € / 34m ²)	0% (4 437 € / 28m ²)
	2 pièces	38% (2 968 € / 46m ²)	2% (2 829 € / 53m ²)
	3 pièces	45% (2 598 € / 66m ²)	13% (2 159 € / 85m ²)
	4 pièces	11% (2 432 € / 86m ²)	39% (2 085 € / 97m ²)
	5 pièces et plus	4% (2 247 € / 84m ²)	47% (2 006 € / 112m ²)
	Ensemble	1 314 (2 720 € / 61m²)	16 688 (2 072 € / 102m²)
Zone C	1 pièce	n.s	0% (3 581 € / 41m ²)
	2 pièces	28% (2 717 € / 48m ²)	1% (2 311 € / 63m ²)
	3 pièces	48% (2 472 € / 67m ²)	14% (1 888 € / 89m ²)
	4 pièces	20% (2 472 € / 84m ²)	38% (1 861 € / 100m ²)
	5 pièces et plus	3% (2 048 € / 87m ²)	47% (1 782 € / 114m ²)
	Ensemble	491 (2 534 € / 65m²)	36 722 (1 832 € / 105m²)

Le nombre moyen de pièces avoisine les 4,0 globalement. Il est de 3,0 pièces dans le collectif et de 4,3 dans l'individuel.

La surface moyenne par pièce est de 23,4 m² dans le neuf pour 25,5 m² dans l'ancien.

⁶ Certaines catégories, telles que le neuf collectif en zone B2 et C, ont un effectif relativement limité pour les logements de 4 pièces et plus, ce qui peut entraîner une surface moyenne inférieure pour un logement contenant plus de pièces.

Le coût moyen par m² de surface habitable est en légère augmentation en 2017 de 0,2 %, passant de 2 167 € en 2016 à 2 171 €. Le coût moyen par m² de surface habitable dans le neuf baisse de 0,2 % entre 2016 et 2017, passant de 2 498 € à 2 493 €.

Tableau 2 Coûts moyens d'acquisition (hors travaux inclus dans la quotité de travaux)⁷ au mètre carré par type d'opération et année d'émission

	2016	2017
Neuf	2 498 €	2 493 €
HLM	1 593 €	1 647 €
Ancien sous quotité de travaux	1 009 €	996 €
Ensemble	2 167 €	2 171 €

*Champ : PTZ émis au 31 mars de l'année n+1 en France Métropolitaine
Source : SGFGAS*

En termes de méthode, il s'agit de prix TTC, les prix de constructions sont taxés depuis 2014 à hauteur de 20 %, sauf dérogation en raison de l'appartenance à une « zone ANRU » par exemple. Hormis pour les opérations de constructions sans terrain, la base de données n'offre pas la possibilité d'opérer un redressement.

⁷ Si l'on tenait compte du coût des travaux dans le prix moyen au mètre carré en 2017, le coût moyen serait de 2 498€ dans le neuf, 1 540€ dans l'ancien sous quotité de travaux et 2 054€ dans l'ancien HLM.

Tableau 3 Coût moyen d'opération et montant moyen du PTZ par type d'opération

(en euros)	2016			2017		
	Opération	Quotité du PTZ	PTZ	Opération	Quotité du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	209 126 €	34.2%	70 434 €	211 005 €	33.4%	69 463 €
Collectif Neuf	199 542 €	34.0%	66 347 €	203 452 €	33.6%	66 460 €
Individuel Ancien	144 663 €	35.6%	50 674 €	145 895 €	35.5%	50 763 €
Collectif Ancien	133 278 €	31.0%	40 493 €	134 376 €	31.1%	40 269 €
Ensemble	191 192 €	34.3%	64 395 €	194 121 €	33.8%	64 186 €

Champ : PTZ émis au 31 mars de l'année n+1 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS

Le montant moyen d'opération dans le neuf s'élève à 208 397€, il était de 205 579 € en 2016. L'achat dans le collectif neuf est de 3,6 % moins cher que dans l'individuel (203 452 € versus 211 005 €). L'écart du montant moyen du PTZ entre l'individuel et le collectif est minime (environ 500 €) compte tenu de la quotité du PTZ qui est la même quelle que soit la zone depuis 2016. Le montant moyen de PTZ est de 64 186 € contre 64 395 € en 2016. La quotité du PTZ reste globalement stable entre 2016 et 2017 que ce soit en individuel ou en collectif.

Dans l'ancien, l'individuel présente le montant moyen d'opération le plus élevé de 145 895 €. Ce montant supérieur au collectif (134 376 €), comme en 2016, est encore justifié par la plus petite taille moyenne des ménages dans le collectif ancien (1,9) que dans l'individuel ancien (2,4).

CARACTERISTIQUES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le découpage en zones géographiques, au sens du zonage réglementaire A/B/C, comprend (pour l'année 2017) :

1. la zone A : L'agglomération de Paris, la Côte d'Azur, le Genevois français ainsi que certaines agglomérations ou communes où les loyers et les prix des logements sont très élevés (notamment Marseille, Lyon, Lille).
2. la zone B1 : Certaines agglomérations grandes dont les loyers et les prix des logements sont élevés (notamment Toulouse, Bordeaux, Nantes), les villes-centres de certaines grandes agglomérations, la grande couronne autour de Paris, certaines communes assez chères et les DOM.
3. la zone B2 : Grande couronne autour de Paris, certaines communes où les loyers et les prix des logements sont assez élevés et les communes de Corse non situées en zones A ou B1.
4. la zone C : Le reste du territoire.

Tableau 4 Caractéristiques des opérations par zone géographique

	2016			2017		
	Effectifs	Montant moyen d'opération	Montant moyen du PTZ+	Effectifs	Montant moyen d'opération	Montant moyen du PTZ+
Zone A	23 399	234 410 €	77 823 €	22 761	240 068 €	78 088 €
Zone B1	22 837	204 590 €	70 175 €	21 632	209 085 €	70 548 €
Zone B2	22 264	182 908 €	61 353 €	24 281	187 954 €	62 088 €
Zone C	46 443	167 233 €	56 246 €	52 965	171 550 €	56 575 €
Ensemble	114 943	191 192 €	64 395 €	121 639	194 121 €	64 186 €

*Champ : PTZ émis au 31 mars de l'année n+1 en France Métropolitaine
Source : SGFGAS*

La zone C reçoit 43,5 % des PTZ émis en 2017, suivie par les zones B2 et A avec respectivement 20,0 % et 18,7 % et la zone B1 pour seulement 17,8 % des prêts. La zone C concentre 2,2 fois plus de prêts que la zone B2. Le montant total prêté y est également plus élevé de 68,6 % (2 996,5 M€ en zone C contre 1 777,3 M€ en zone A). Le montant moyen du PTZ en zone C est en effet seulement 1,4 fois moins élevé qu'en zone A (56 575 € versus 78 088 €), il était également 1,4 fois moins élevé en 2016.

CARACTERISTIQUES PAR TYPE DE COMMUNES

Est ici utilisée la notion de zonage en aires urbaines élaborée par l'INSEE, qui décline le territoire métropolitain en 9 catégories : grand pôle, couronne d'un grand pôle, grandes aires urbaines, moyen pôle, couronne d'un moyen pôle, petit pôle, couronne d'un petit pôle, autre commune multipolarisée, commune isolée hors influence des pôles⁸.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue :

- les « grandes aires urbaines », ensemble de [communes](#), d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un [pôle urbain](#) ([unité urbaine](#)) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou [unités urbaines](#) ([couronne](#) périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les communes attirées par plusieurs aires urbaines, sans être sous l'influence majeure d'aucune d'entre elles, sont considérées comme périurbaines. Ce sont les **autres communes multipolarisées** que l'INSEE définit comme communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

L'espace à dominante rurale est l'ensemble des communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires et des petites aires et qui ne sont pas multipolarisées.

Les grands pôles urbains regroupent 45 % des PTZ émis en 2017, en baisse par rapport à 2016 au profit des autres types de communes. Ils sont suivis par leurs couronnes (31 %).

⁸ http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm

Tableau 4 Évolution des émissions de PTZ par type de communes

	2016		2017		2016/2017
Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	54 654	48%	54 458	45%	0%
Couronnes des grands pôles urbains	34 258	30%	37 843	31%	10%
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	7 222	6%	8 406	7%	16%
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	2 393	2%	2 568	2%	7%
Couronnes des moyens pôles	834	1%	915	1%	10%
Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	3 727	3%	4 026	3%	8%
Couronnes des petits pôles	313	0%	356	0%	14%
Autres communes multipolarisées	7 144	6%	8 124	7%	14%
Communes isolées hors influence des pôles	4 398	4%	4 943	4%	12%
Ensemble	114 943	100%	121 639	100%	6%

Champ : PTZ émis au 31/03 de l'année n+1 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS

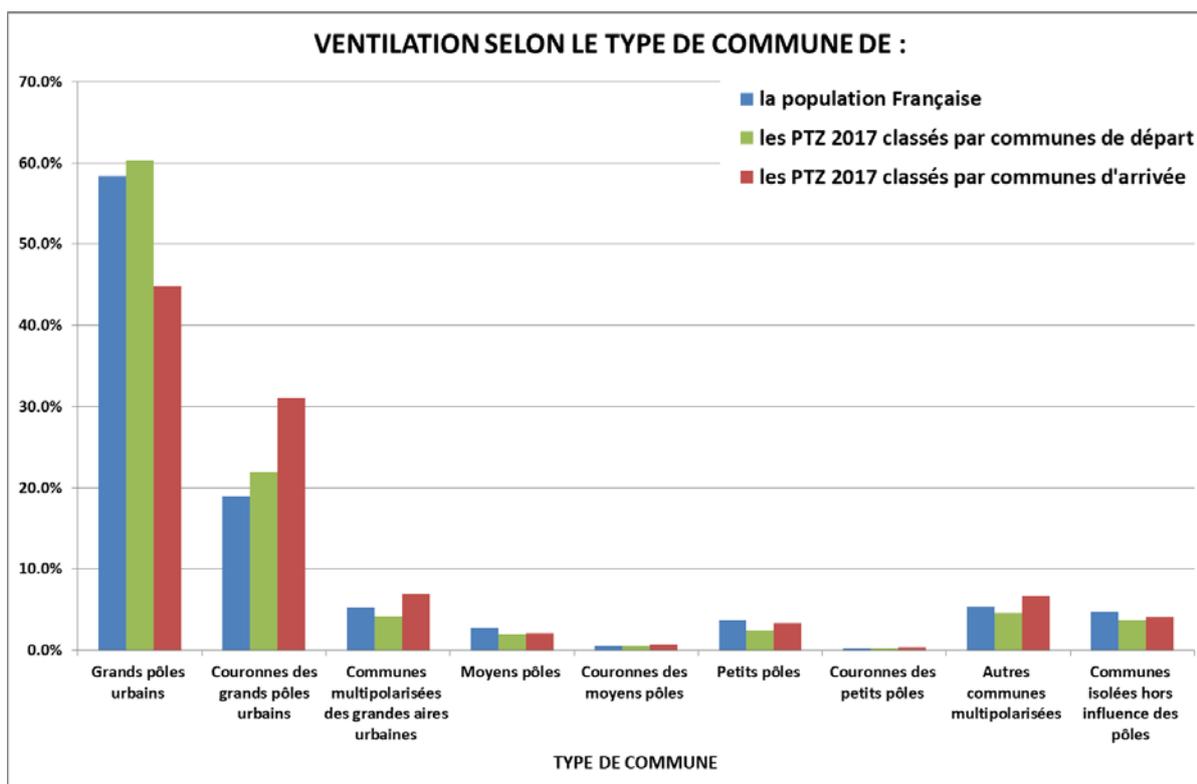
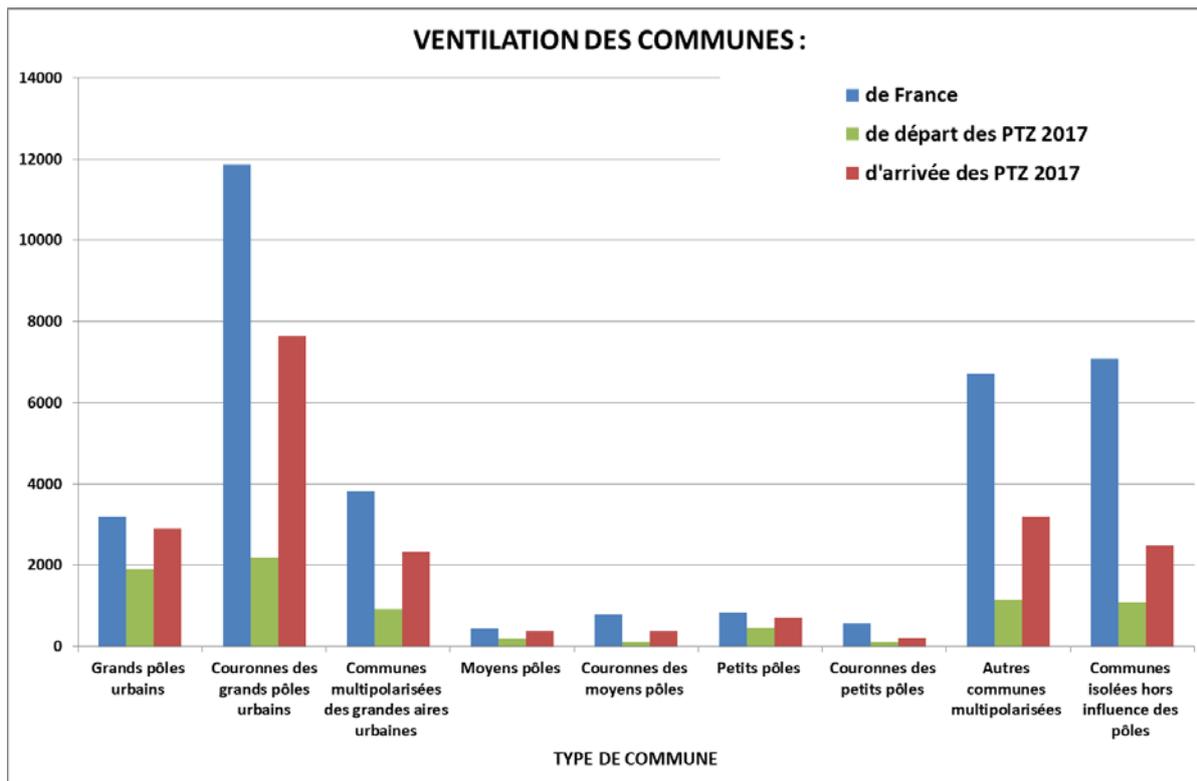
La hausse du nombre de PTZ distribués en 2017 est observable pour tous les types de communes sauf les grands pôles urbains qui reste stable, les plus faibles hausses concernant les moyens pôles et les petits pôles (respectivement +7 % et +8 %). Cette hausse atteint des niveaux plus élevés en pourcentage pour les autres types de communes, mais dans des proportions moins importantes que les communes multipolarisées des grandes aires urbaines.

En faisant la distinction entre le neuf et l'ancien, on observe que la hausse dans l'ancien n'est que de 3 %, cette évolution est tirée à la baisse par les grands pôles urbains et couronnes des petits pôles alors que l'évolution du nombre de PTZ dans le neuf est plus importante (+7%).

Neuf	2016		2017		2016/2017
Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	44 353	39%	44 446	37%	0%
Couronnes des grands pôles urbains	27 734	24%	31 097	26%	12%
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	5 068	4%	6 050	5%	19%
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	1 534	1%	1 659	1%	8%
Couronnes des moyens pôles	567	0%	638	1%	13%
Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	2 350	2%	2 611	2%	11%
Couronnes des petits pôles	191	0%	236	0%	24%
Autres communes multipolarisées	4 339	4%	5 097	4%	17%
Communes isolées hors influence des pôles	2 462	2%	2 792	2%	13%
Ensemble	88 598	77%	94 626	78%	7%

Ancien	2016		2017		2016/2017
Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	10 301	9%	10 012	8%	-3%
Couronnes des grands pôles urbains	6 524	6%	6 746	6%	3%
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	2 154	2%	2 356	2%	9%
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	859	1%	909	1%	6%
Couronnes des moyens pôles	267	0%	277	0%	4%
Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	1 377	1%	1 415	1%	3%
Couronnes des petits pôles	122	0%	120	0%	-2%
Autres communes multipolarisées	2 805	2%	3 027	2%	8%
Communes isolées hors influence des pôles	1 936	2%	2 151	2%	11%
Ensemble	26 345	23%	27 013	22%	3%

Comme le montrent les graphiques suivants, la distribution de PTZ ne concerne qu'un nombre limité de communes (environ 20 200 sur près de 35 300 communes), parmi lesquelles sont sous-représentées les « autres communes multipolarisées » et les « communes isolées hors influence des pôles ». Les emprunteurs de PTZ en 2017 se localisent et achètent essentiellement dans les « grands pôles urbains » et leurs « couronnes ».



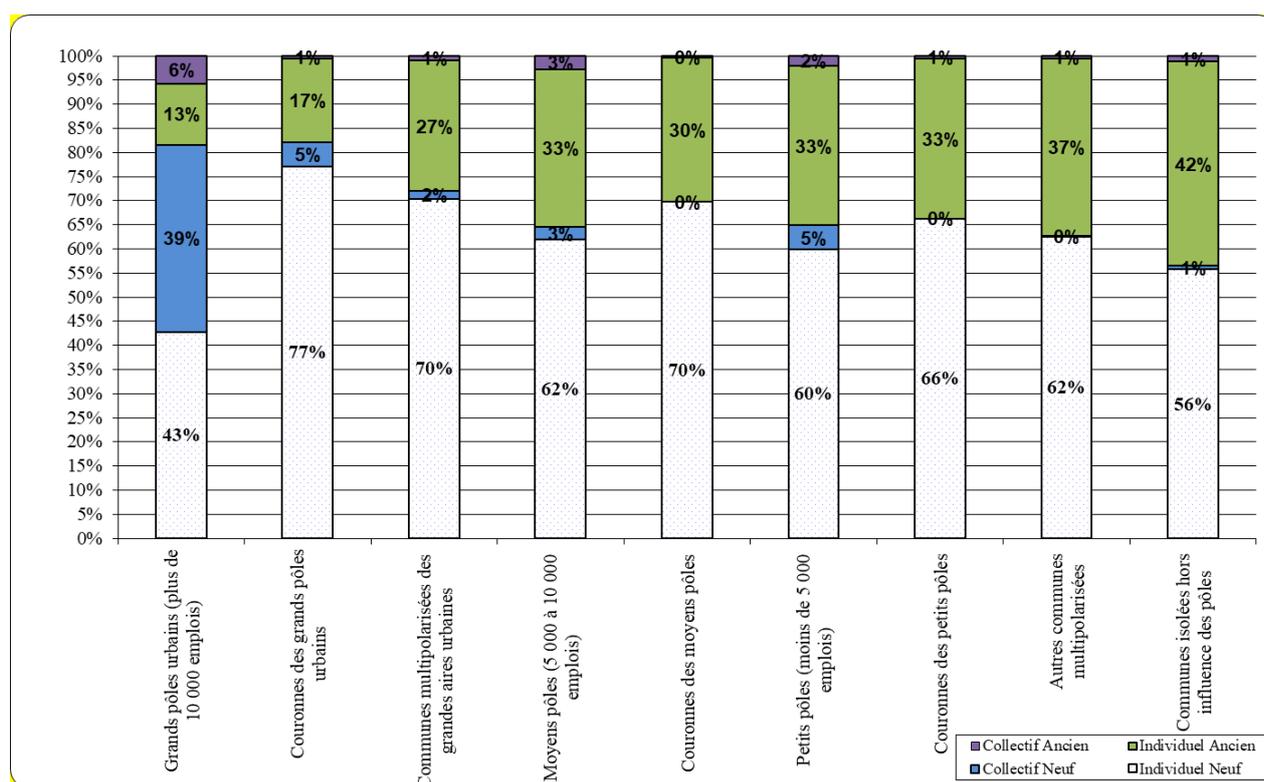
En 2017, le montant moyen d’opération augmente de 1,5 % pour l’ensemble des catégories de communes, la plus forte hausse concerne les couronnes des petits pôles (+4,8 %).

Le montant moyen du PTZ, est plutôt stable globalement (+0,3 %). Les évolutions vont de -0,1% pour les couronnes de grands pôles urbains à 2,2 % pour les couronnes des petits pôles.

Ces deux résultats entraînent des évolutions de quotités PTZ proches de 0.

Dans le neuf, l’individuel est le type d’opération majoritaire sauf dans les grands pôles urbains où il ne représente que 43 % (contre 39 % en 2016). On observe la même tendance dans l’ancien où, là aussi, l’individuel l’emporte nettement sur le collectif au global, y compris dans les grands pôles urbains où le collectif n’atteint que 31,1 % de la production dans l’ancien, contre 13,7 % en regardant l’ensemble de la production dans l’ancien.

Figure 4 Répartition des émissions de PTZ par type d’opération et de commune



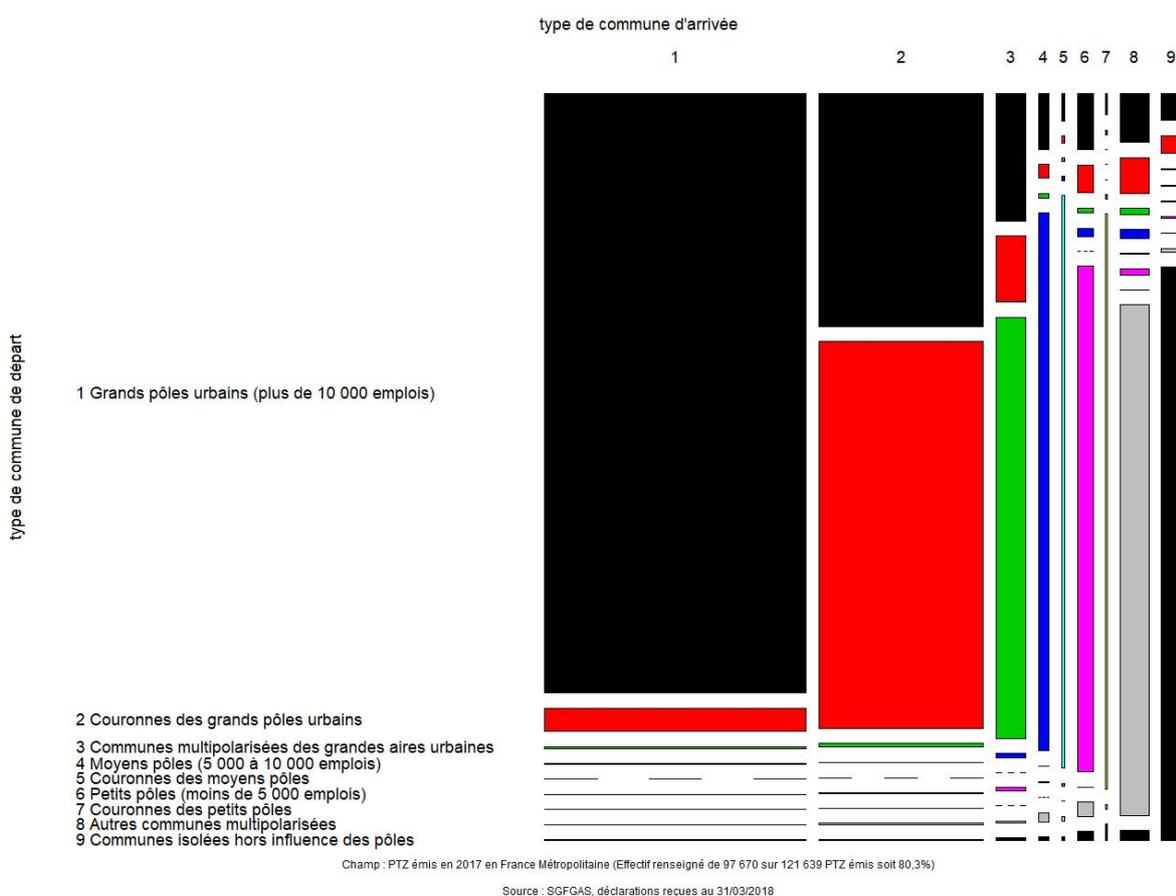
Champ : PTZ émis en 2017 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

Tout comme les années passées, le poids du collectif diminue quand le caractère urbain décroît et inversement, plus le caractère rural s’accroît, plus la part de l’individuel est importante.

Une étude permettant de croiser la catégorie de commune de l’ancien logement et celle du nouveau a été réalisée (Annexe 12, synthétisée sur le graphique de la Figure 5). Il ressort de cette

analyse que les flux d'une catégorie à l'autre sont assez stables. Plus de 85 % des emprunteurs achètent un logement dans une commune du même type que l'actuelle. Seuls les ressortissants d'un grand pôle urbain ont des proportions plus faibles (77,5 %). Il y a cependant un effet de croisement entre les grands pôles urbains et leurs couronnes : 18,9 % des ressortissants d'un grand pôle achètent un bien dans une couronne d'un grand pôle, contre 8,3 % dans le sens inverse.

Figure 5 : Typologie croisée des communes de départ et d'arrivée



Les ménages issus des grands pôles urbains constituent toujours la deuxième catégorie la plus nombreuse au sein de chacun des huit autres types de communes d'arrivée (à l'exception des couronnes des petits pôles, probablement à cause de l'effectif trop faible), leur proportion allant tout de même en décroissant au fur et à mesure que l'on va vers les catégories les moins urbaines.

Les emprunteurs vivant dans les grands pôles urbains sont majoritairement des cadres, employés et professions intermédiaires (79,6 %) alors qu'ils ne représentent que 70,1 % de la population de bénéficiaires de PTZ. C'est le seul type de commune où les ouvriers sont sous-représentés

(15,4 %). Dans toutes les autres, les proportions d'ouvriers sont supérieures à la part qu'ils représentent dans l'ensemble des emprunteurs (23,8 %). Ceci est d'autant plus vrai dans les autres communes multipolarisées où ils représentent 38,5 % de la population. Les agriculteurs sont sur-représentés dans tous les types de communes, excepté les grands pôles urbains, leurs couronnes et les moyens pôles où ils ne représentent respectivement que 0,1 %, 0,7 % de la population contre 0,8 % de l'ensemble des emprunteurs. Les populations de retraités et d'inactifs restent marginales. Les grands pôles urbains ont la proportion d'emprunteurs touchant plus de 4 SMIC la plus élevée (9,0 %) suivi par les couronnes des grands pôles urbains (3,6 %). Cependant, 35,3 % de la population des grands pôles touchent moins de 2 SMIC contre 33,2 % de l'ensemble des emprunteurs. De manière générale les ménages composés de 2 personnes ou moins représentent 55,0 % de notre population et sont majoritairement présents dans les grands pôles urbains (60,0 %) (Annexes 5, 6 et 7).

1.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES BENEFICIAIRES

En 2017, 46,0 % des emprunteurs appartiennent à la tranche la plus haute (troisième), 42,5 % à la première tranche, le reste (11,5 %) appartenant à la tranche 2.

Le nombre moyen de personnes composant les ménages est de 2,5, comme en 2016 (55,0 % des ménages composés d'une ou deux personnes, 21,3 % de trois personnes et 23,7 % de quatre personnes ou plus).

Ils sont 62,8 % à vivre en couple.

L'âge moyen des acquéreurs est de 33 ans et ils sont 53,3 % à avoir entre 26 et 35 ans. Les 36-65 ans représentent 31,2 % des emprunteurs.

Ceux qui gagnent 3 SMIC ou moins représentent 75,8 % des effectifs (ils étaient 74,3 % en 2016).

Le taux d'apport estimé reste inférieur à 5 % pour plus de deux tiers (69,5 %) des opérations (67,1 % en 2016). 6,7 % des emprunteurs ont un taux d'apport compris entre 25 % et 50 %.

La part des employés reste élevée (32,2 %, +0,4% par rapport à 2016) La part des ouvriers augmente de 1 point passant de 22,8 % à 23,8 %. Celle des cadres recule légèrement (12,1 % en 2017 contre 12,4 % en 2016).

CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

La part des moins de 25 ans (Annexe 8) ayant souscrit un PTZ en 2017 augmente légèrement (15,5 % contre 14,8 % en 2016). La part des 26 à 35 ans reste stable 53,3 % en 2017 contre 53,9 % en 2016, tout comme la classe d'âge de 46 à 65 ans, qui passe de 8,9 % à 9,0 %. La classe d'âge de 36 à 45 ans passe de 22,3% à 22,1%.

En ce qui concerne le statut matrimonial, les évolutions restent minimales, les personnes seules (personnes célibataires et veufs) représentent 31,9% contre 31,3% en 2016. Les veufs conservent leur part très faible avec 0,2 % et les divorcés ou séparés atteignent 5,3 %, soit 0,2 point de plus que l'année précédente. Les célibataires représentent 31,7 % des effectifs. La part des couples passe de 63,6 % à 62,8 %.

S'agissant du précédent statut d'occupation de l'emprunteur en 2016, la proportion des locataires HLM est stable à 4,7 %. La proportion des autres locataires (issus du secteur privé) diminue, passant de 73,8 % en 2016 à 72,6 % en 2017. Les personnes vivant chez leurs parents représentent 20,0 % (+ 1,3 points) alors que les autres statuts (non locataire ou hébergé à titre gratuit) se situent à 2,7 % (-0,4 point par rapport à l'an dernier).

Parmi les anciens locataires HLM, les employés et professions intermédiaires représentent respectivement 37 % et 20 % des effectifs. L'âge moyen des anciens locataires HLM est de 38 ans, contre 33 ans pour les autres emprunteurs.

La part des ménages de petite taille et celle des « familles » de 3 personnes et plus (Annexe 13) augmente et baisse respectivement dans les mêmes proportions (1,3 points) par rapport à l'an dernier.

TYPLOGIE DES MENAGES SELON LE REVENU

La typologie des ménages, établie selon le nombre de personnes composant le ménage et le revenu mensuel de l'année N⁹, donne une vision globale des accédants aidés. Les types de ménages sont définis selon les critères suivants :

Petit ménage <i>(1 ou 2 personnes)</i>	Famille <i>(au moins 3 personnes)</i>
--	---

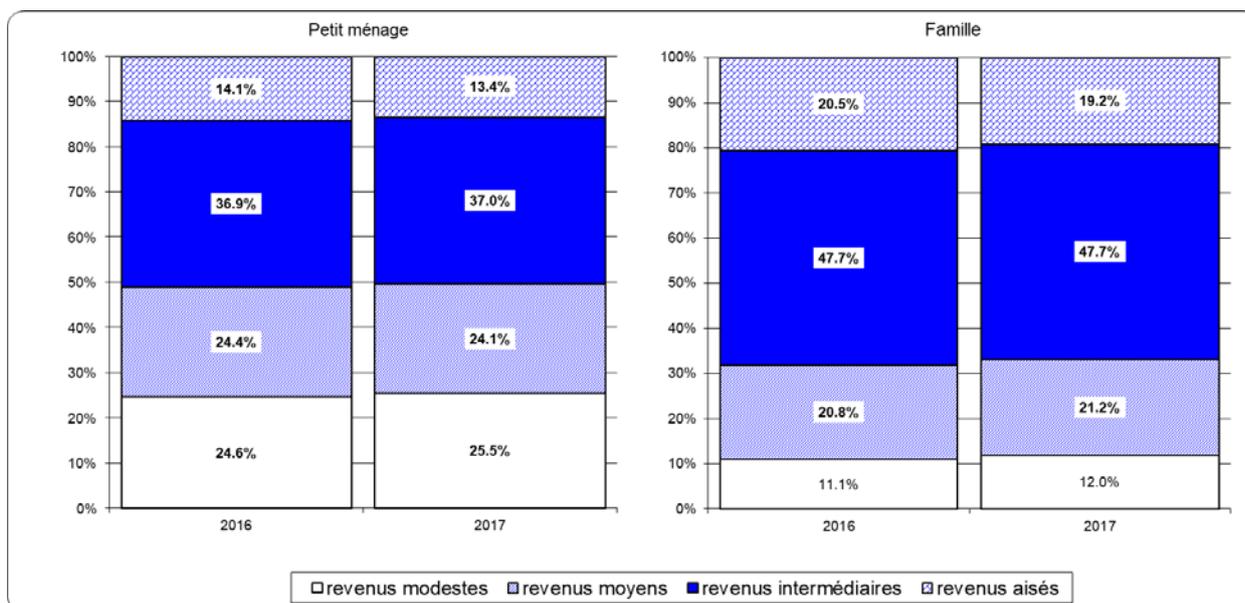
Revenus « modestes »	moins de 1.5 SMIC (1)	moins de 2 SMIC
Revenus « moyens »	de 1.5 à 2 SMIC	de 2 à 2.5 SMIC
Revenus » intermédiaires »	de 2 à 3 SMIC	de 2.5 à 3.5 SMIC
Revenus « aisés »	plus de 3 SMIC	plus de 3.5 SMIC

(1) Sur la base d'un SMIC mensuel net pour 151.67h de travail à 1151.50 en 2017, 1141.61 en 2016

En 2017 (Annexe 13), la proportion de ménages selon leur catégorie de revenus a légèrement évolué si l'on compare les PTZ émis en 2017 avec ceux émis en 2016, la part des revenus modestes représentent 19,6 % des emprunteurs contre 18,5 % l'an dernier, celles des revenus moyens, intermédiaires, et aisés passant respectivement de 22,8 % à 22,9 %, de 44,7 % à 41,7 % et de 17,0 % à 15,9 % et pour les intermédiaires la proportion est stable à 41,7%.

⁹ Cf. note méthodologique

Figure 6 Poids des catégories de ménages par année d'émission



Champ : PTZ émis en 2016 et 2017 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

Par ailleurs, il ressort des deux derniers tableaux de l'Annexe 13, permettant de croiser les catégories de ménages selon le revenu avec le type d'acquisition, que les familles sont davantage présentes dans l'individuel neuf (88,6 % des familles qui accèdent dans le neuf le font dans l'individuel, contre 71,9 % pour l'ensemble). A l'inverse, les petits ménages dans le neuf sont davantage présents dans le collectif (on trouve 36,2 % des petits ménages dans le collectif contre 27,3% dans l'ensemble).

Dans l'ancien, les petits ménages sont 83,7 % à accéder dans l'individuel, contre 91,2 % pour les familles (86 ,5 % pour l'ensemble des ménages).

Tableau 7 Structure de répartition des opérations par types de ménage

	2016	2017		2016	2017
Petits ménages	57 400	62 414	Familles	47 228	48 608
Revenus modestes	14 123	15 933	Revenus modestes	5 231	5 809
<i>Neuf</i>	8 613	9 931	<i>Neuf</i>	3 753	4 214
<i>Ancien avec travaux</i>	5 205	5 735	<i>Ancien avec travaux</i>	1 250	1 381
<i>HLM</i>	305	267	<i>HLM</i>	228	214
Revenus moyens	14 005	15 070	Revenus moyens	9 805	10 305
<i>Neuf</i>	10 426	11 254	<i>Neuf</i>	7 478	7 967
<i>Ancien avec travaux</i>	3 269	3 536	<i>Ancien avec travaux</i>	2 102	2 154
<i>HLM</i>	310	280	<i>HLM</i>	225	184
Revenus intermédiaires	21 154	23 075	Revenus intermédiaires	22 517	23 169
<i>Neuf</i>	16 752	18 626	<i>Neuf</i>	18 575	19 249
<i>Ancien avec travaux</i>	4 188	4 223	<i>Ancien avec travaux</i>	3 581	3 545
<i>HLM</i>	214	226	<i>HLM</i>	361	375
Revenus aisés	8 118	8 336	Revenus aisés	9 675	9 325
<i>Neuf</i>	7 080	7 278	<i>Neuf</i>	8 212	8 009
<i>Ancien avec travaux</i>	982	997	<i>Ancien avec travaux</i>	1 297	1 160
<i>HLM</i>	56	61	<i>HLM</i>	166	156

Champ : PTZ émis en 2016 et 2017 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 30/03/N+1

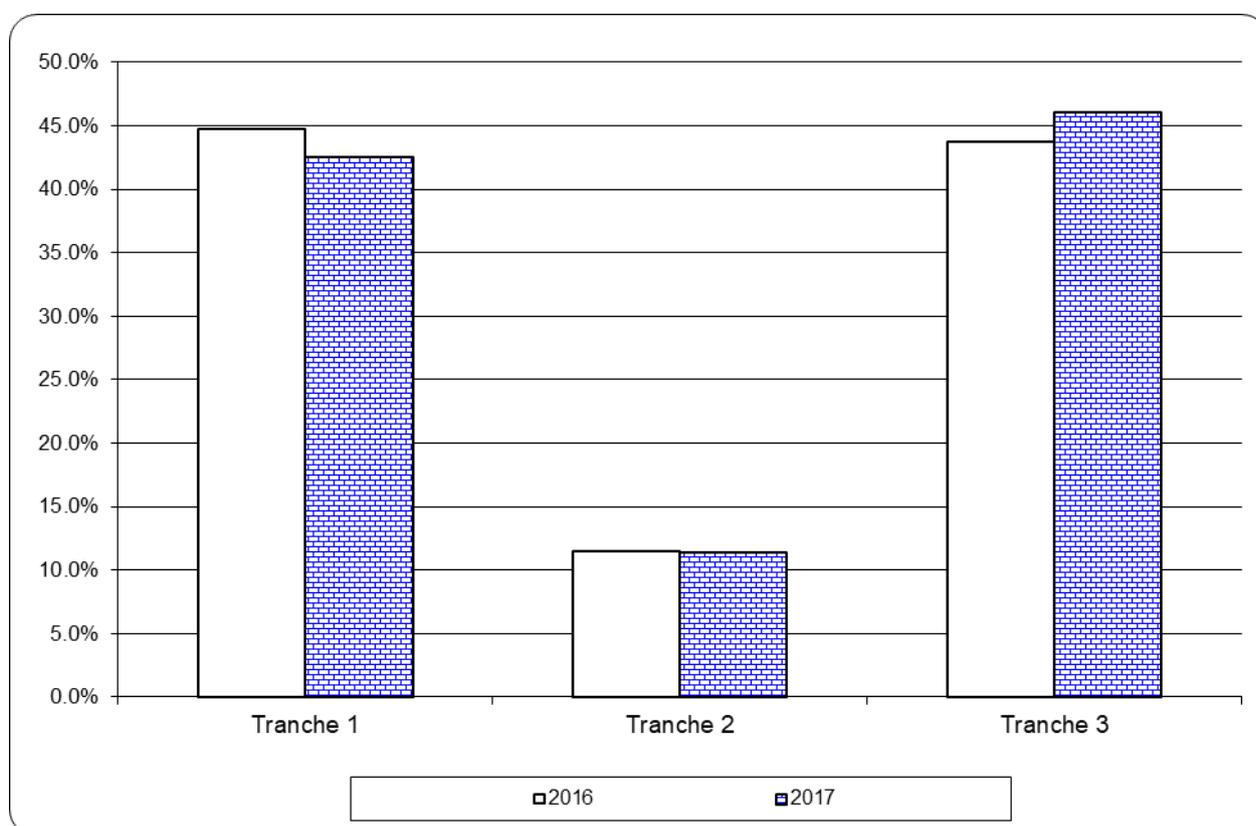
TRANCHES DU BAREME, REVENU DE L'ANNEE DE REFERENCE

2012 avait vu le retour de la condition de ressources et le PTZ 2013 renforçait cette orientation. Le 1^{er} octobre 2014 puis le 1^{er} janvier 2016, les plafonds des tranches hautes ont été relevés, permettant à plus d'emprunteurs de bénéficier du PTZ.

Contrairement à 2016, la tranche 3 devient la tranche la plus importante (46,5 % pour 43,7%), suivie par la tranche 1 (42,5 % pour 44,7%). La tranche 2 regroupe 11,4 % des PTZ.

La tranche 3 est la seule à avoir augmenté en proportion depuis 2017 par rapport à 2016, au détriment des deux autres tranches.

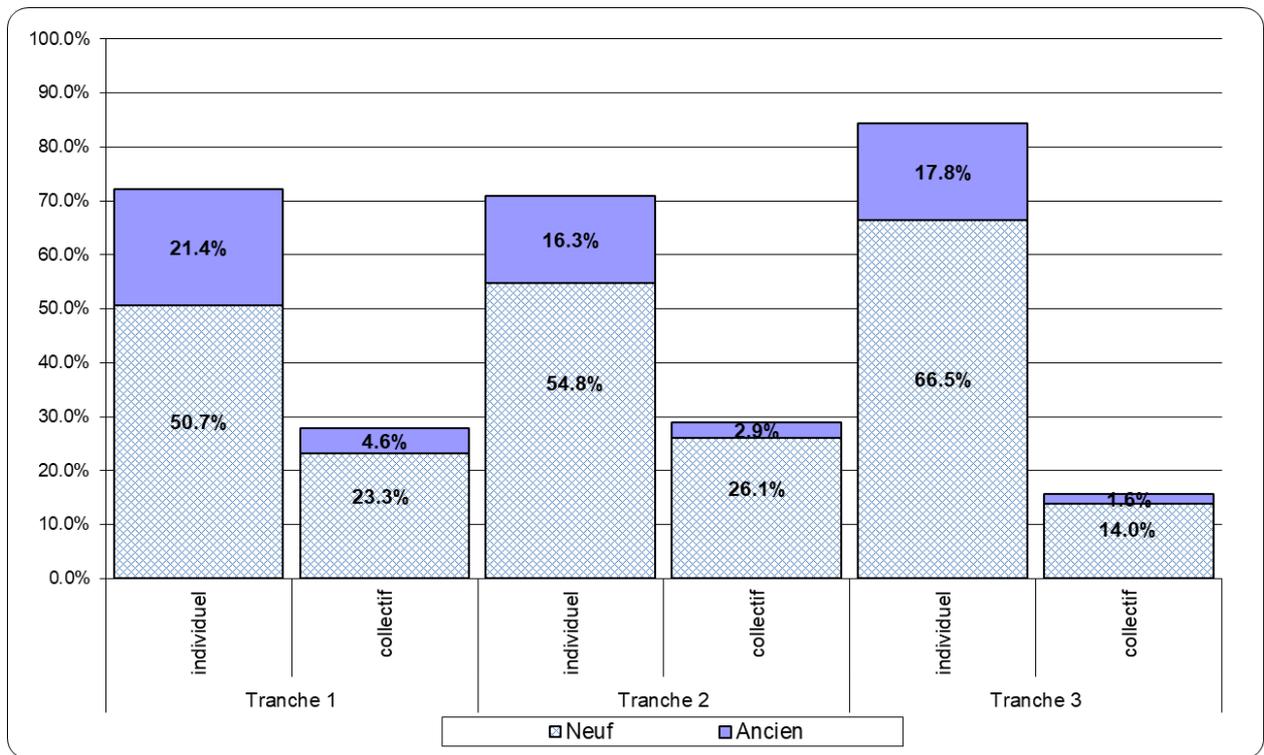
Figure 8 Répartitions des PTZ 2017 et 2016 par tranches du barème



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

Figure 7 Répartition par tranche, types d'immeuble et types d'opération des PTZ émis en 2017



Champ : PTZ émis en 2017 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

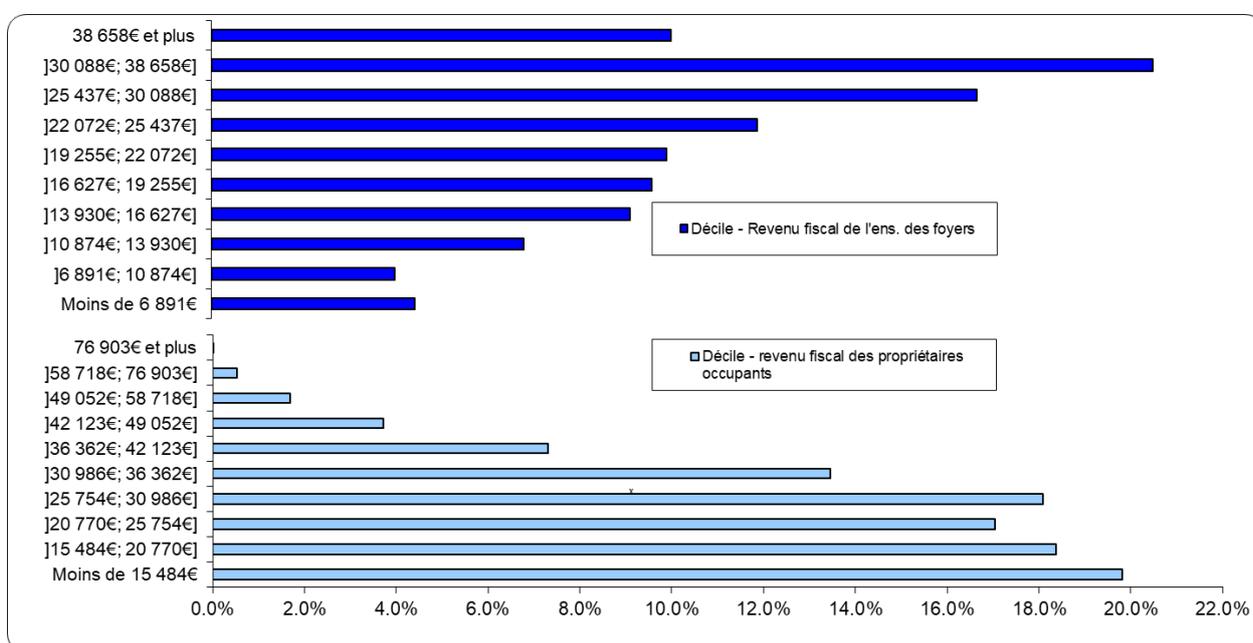
Au regard de la distribution des opérations selon la tranche de revenu de l'année de référence pris en compte pour l'éligibilité :

- La tranche 2 est la tranche qui possède la plus grande part d'opérations dans le collectif neuf.
- Quelle que soit la tranche, ce sont les opérations dans l'individuel qui l'emportent. La tranche 3 rassemble la part la plus élevée d'opérations dans le neuf individuel (66,5 %).
- Dans l'ancien HLM, l'acquisition seule sans travaux est dominante, quelle que soit la tranche.

À noter que les comparaisons entre les différentes tranches de ressources présentent certains biais puisque la répartition par tranche diffère sensiblement selon les zones, du fait de la modulation des seuils de ressources.

La répartition selon les déciles de revenu fiscal (cf. Figure 8) de l'ensemble des foyers fiscaux des PTZ est inégale. 57,4% des PTZ sont accordés aux quatre derniers déciles de revenus. Seulement 14,8% des emprunteurs ont un RFR inférieur ou égal à 13 930€¹⁰. Les ménages dont la solvabilité au regard d'une opération d'accèsion serait problématique sont donc les moins présents.

Figure 8 Répartition des emprunteurs de PTZ en fonction de leurs revenus de référence (par déciles des revenus fiscaux de l'ensemble des foyers et par déciles des revenus fiscaux des propriétaires occupants)



Champ : PTZ émis en 2017 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

La répartition selon les déciles de RFR des propriétaires occupants des PTZ est encore moins équilibrée. Les quatre premiers déciles sont représentés à hauteur de 17 % à 20% chacun. Ce sont les 3 déciles relatifs aux revenus les plus élevés qui sont les moins représentés (2,2% des PTZ)¹¹. Cette répartition est toutefois logique compte tenu de la vocation sociale des PTZ.

¹⁰ Source des déciles de revenu fiscal de l'ensemble des foyers fiscaux : INSEE, Revenus fiscaux des ménages en 2011

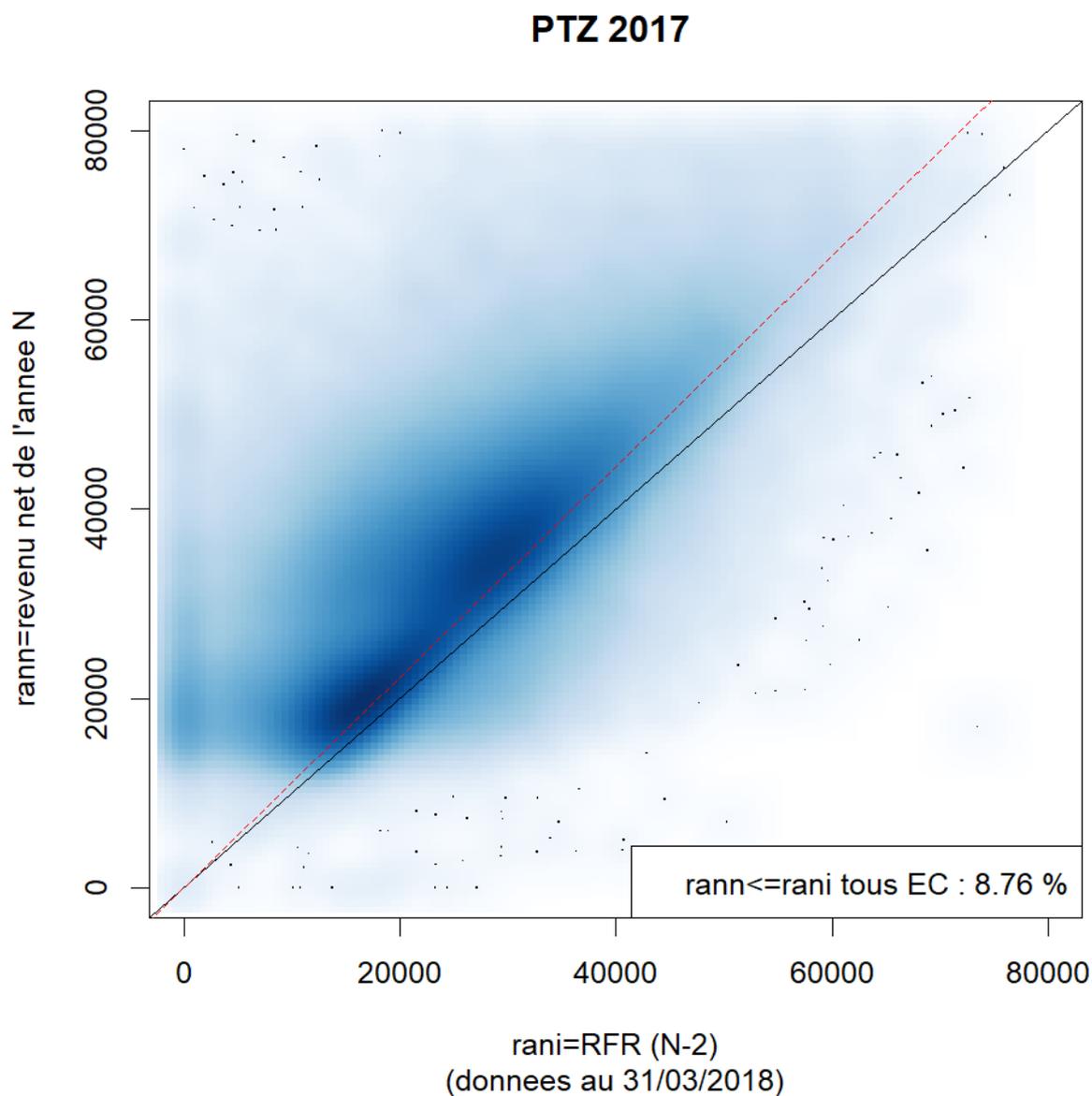
¹¹ Source des déciles de revenu fiscal de l'ensemble des propriétaires occupants : INSEE, Revenus fiscaux des ménages en 2011

ÉVOLUTION DU REVENU MENSUEL DES MENAGES ENTRE L'ANNEE DE REFERENCE ET L'ANNEE N

Pour rappel, les revenus de l'année N insuffisamment renseignés et ceux où ils sont inférieurs ou égaux au revenu de l'année de référence (de l'année N-2¹²) ont été écartés. Les observations éliminées (8,76 %) figurent sous la bissectrice du graphique suivant. A titre indicatif, une droite pointillée a également été ajoutée qui correspond aux revenus de l'année N avec abattement de 10% égaux aux revenus de l'année de référence. Il est en effet important de rappeler que le revenu de référence de l'année N-2 est égal au revenu de cette année après abattement, ce dernier étant généralement égal à 10% :

¹² Depuis le 1er janvier 2011, c'est toujours le revenu de l'année N-2 qui est pris pour référence

Figure 10 : Comparaison Revenu fiscal de référence de l'année N-2 VS Revenu annuel de l'année N



Ces revenus ont été également ventilés par tranches de SMIC net calculé sur 151,67 heures travaillées dans le mois (soit 35 h/semaine), 1 141,61 € en 2016 et 1 151,50 € en 2017.

Cette année, le revenu mensuel moyen des emprunteurs est de 2 881 €, stable par rapport à celui des emprunteurs de l'année 2016 (2 880 €).

Tableau 5 Evolution du revenu mensuel moyen entre l'année de référence et l'année N par tranche du barème PTZ¹³

	Revenu mensuel moyen N-2	Revenu mensuel moyen N	Evolution par rapport à N-2
Tranche 1	1 775	2 493	40.5%
Tranche 2	2 258	2 906	28.7%
Tranche 3	2 673	3 254	21.8%
Ensemble	2232	2881	29.1%

Champ : PTZ émis en 2017 en France Métropolitaine

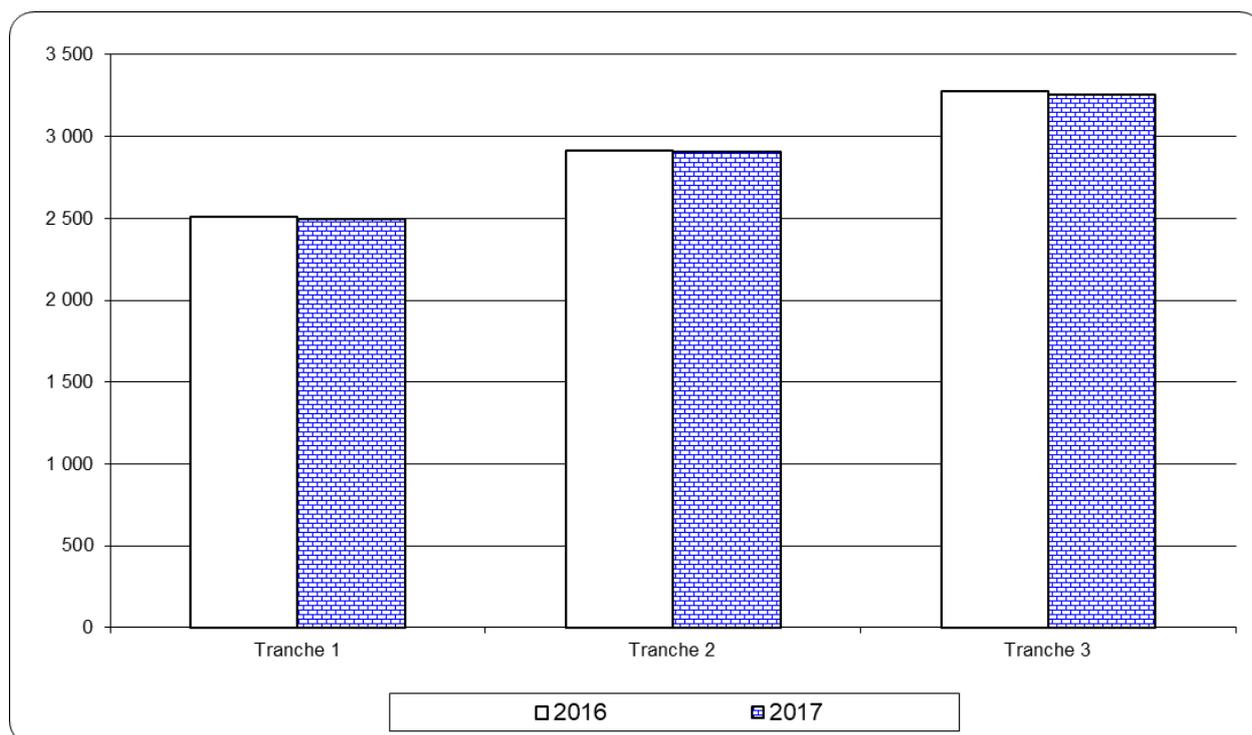
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

L'écart de revenu mensuel moyen entre l'année N-2 (2015) et l'année N (2017) des emprunteurs appartenant à la première tranche du barème PTZ est d'environ 700 € (soit une évolution par rapport à N-2 en augmentation de 40,5 %). Pour la tranche 2, cette évolution est de 28,7 %. L'évolution du revenu mensuel de l'année N par rapport à l'année N-2 diminue à mesure que l'on s'éloigne de la tranche 1.

En 2017, l'écart relatif entre le revenu mensuel moyen le plus élevé (3^{ème} tranche) et celui le plus faible (1^{ère} tranche) est de 1,4.

¹³ On neutralise l'abattement forfaitaire de 10 % affectant le revenu N-2 pour permettre une comparaison avec le revenu N qui ne fait l'objet d'aucun abattement.

Figure 9 Revenu mensuel moyen par tranches du barème PTZ 2016 et 2017



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

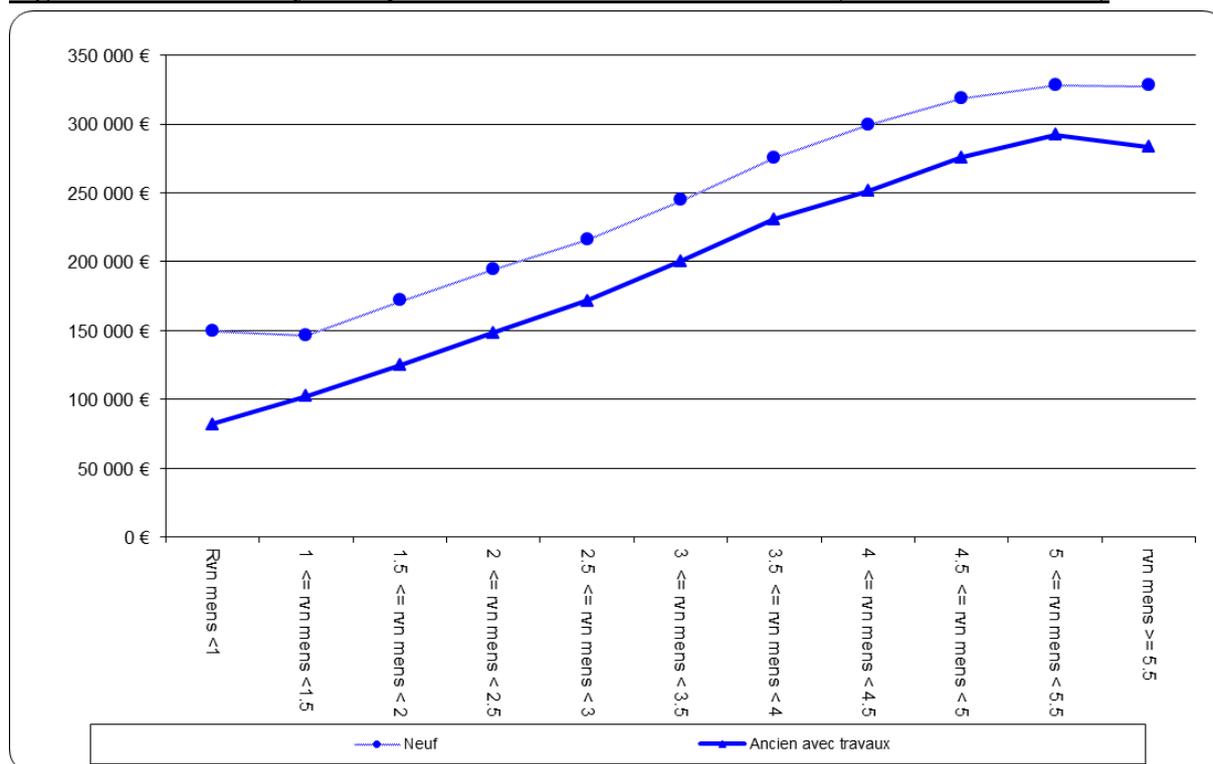
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

Près de 61 % des emprunteurs de PTZ en 2017 touchent entre 2 et 3,5 SMIC, les classes de revenu inférieures à 2 SMIC représentent 33 % de la population, tandis que les tranches relativement aisées (supérieures à 4 SMIC) ne représentent que 6 %.

Au regard du tableau du bas de l'Annexe 11, le montant d'opération est une fonction croissante du revenu quel que soit le type d'opération. Le montant moyen d'opération le plus faible est pour la tranche strictement inférieure à 1 SMIC avec 118 022 €

Le rapport des montants moyens d'opération entre la tranche de revenu la plus faible et la plus importante est de 2,8, c'est-à-dire que le montant moyen d'opération est 2,8 fois plus important pour les emprunteurs touchant plus de 5,5 SMIC que ceux ayant moins d'1 SMIC. Cet écart est de 2,2 dans le neuf, de 3,4 dans l'ancien avec travaux et de 3,5 dans l'ancien HLM.

Figure 10 Montant moyen d'opération selon le revenu mensuel N (en nombre de SMIC)



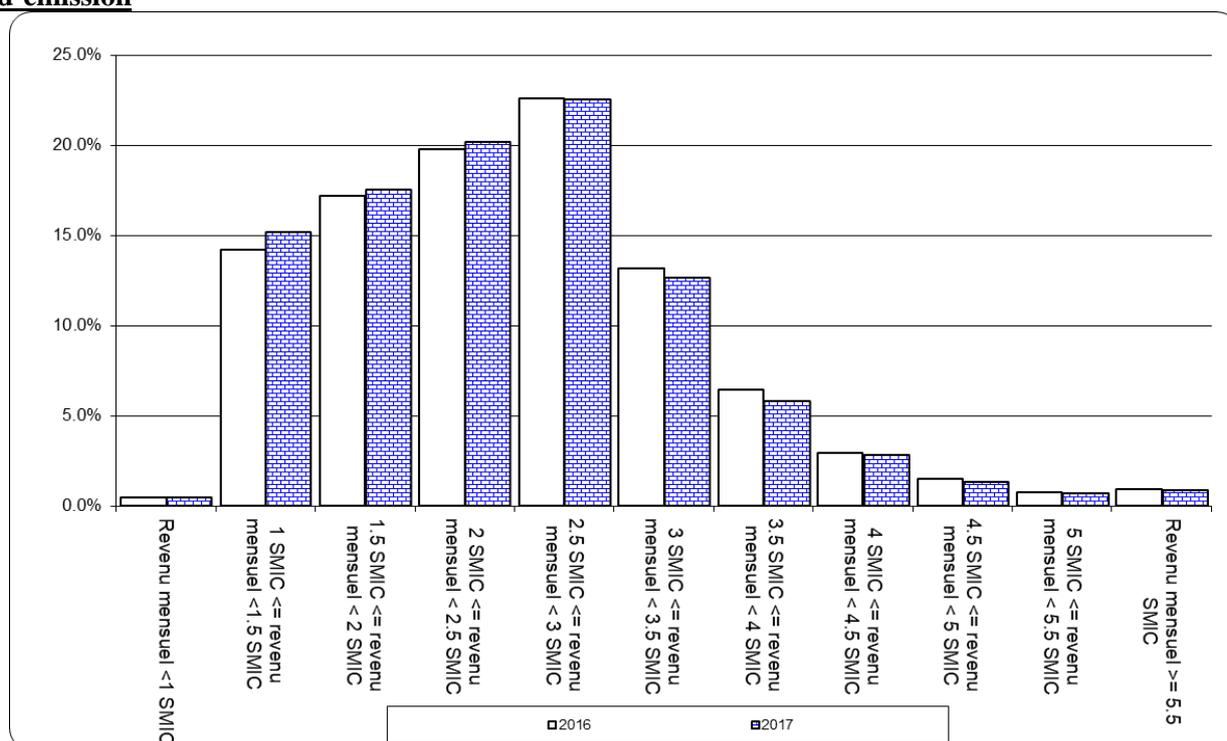
Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

Lorsque le nombre de prêts correspondant à un croisement de critères statistiques n'est pas significatif (<11), l'effectif est écarté de l'exploitation

La répartition des ménages en fonction de leur revenu au moment de l'émission de l'offre de prêts exprimé en nombre de SMIC est disponible en Annexe 10. Elle évolue peu entre 2016 et 2017. Les parts les plus importantes reviennent aux tranches de revenu comprises entre 1 et 3,5 SMIC, soit près de 88,0 % de la production en 2017 contre 87,0 % en 2016.

Figure 11 Répartition des opérations selon le revenu mensuel N (en nombre de SMIC) et l'année d'émission



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine en 2016 et 2017
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/N+1

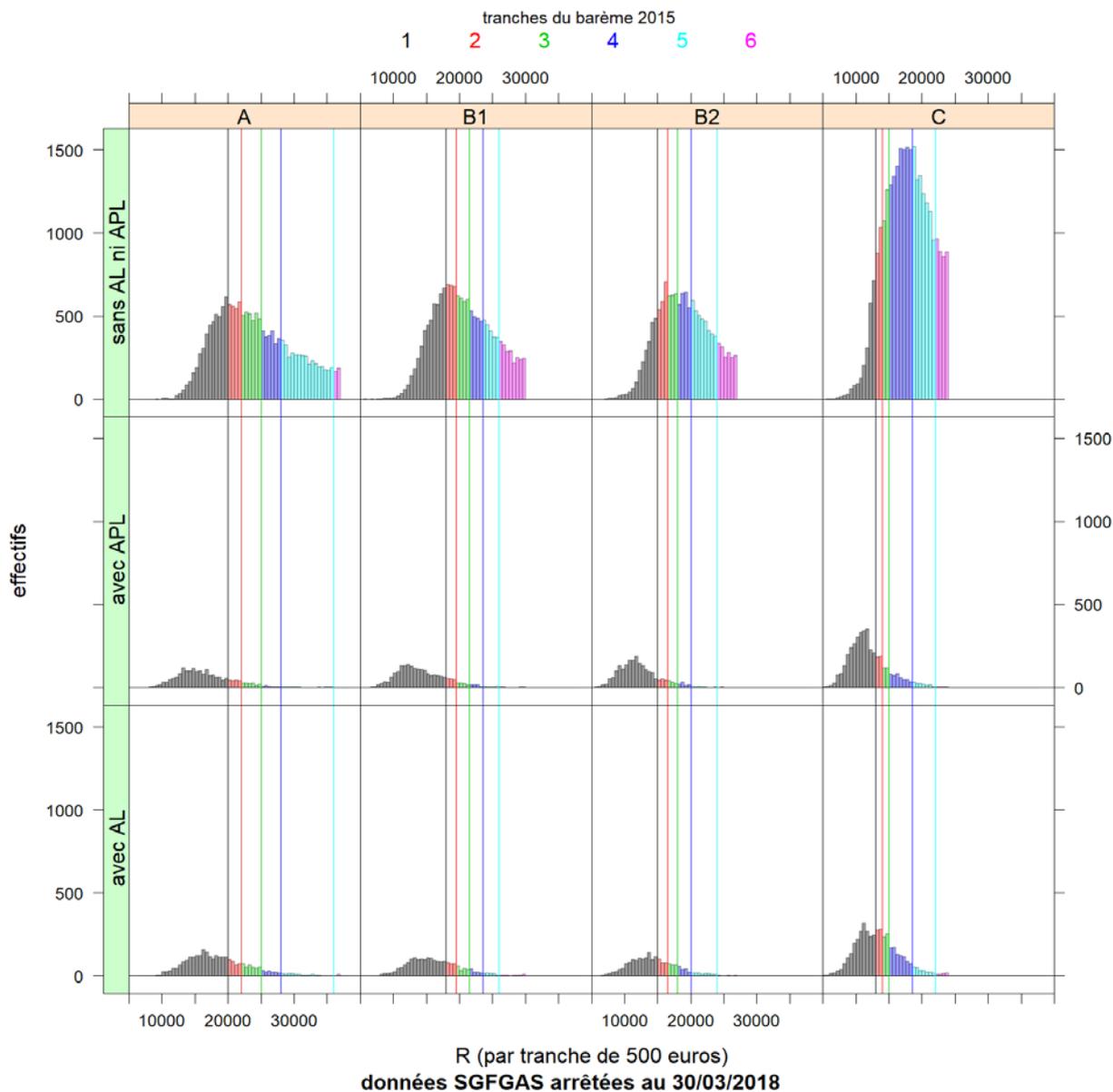
ÉLIGIBILITE DES EMPRUNTEURS PTZ A L'APL ET TAUX D'EFFORT

Le graphique ci-après présente quelques constatations sur l'éligibilité à l'APL/AL au moment de l'octroi d'un PTZ (et de l'acceptation de celui-ci) pour les PTZ émis en 2017. Il montre que :

1. l'APL/AL est l'apanage de la tranche 1 (barème 2015) donc a priori les ménages plus modestes et ne concerne qu'à peine 22,2 % des opérations,
2. et ce, quelle que soit la zone.

Le neuf :

PTZ+ 2017 dans le neuf selon éligibilité AL/APL, zones et tranches (selon barème 2015)



NB : La quantité R utilisée en abscisse pour ces graphiques est fonction du plus fort des deux montants suivants :

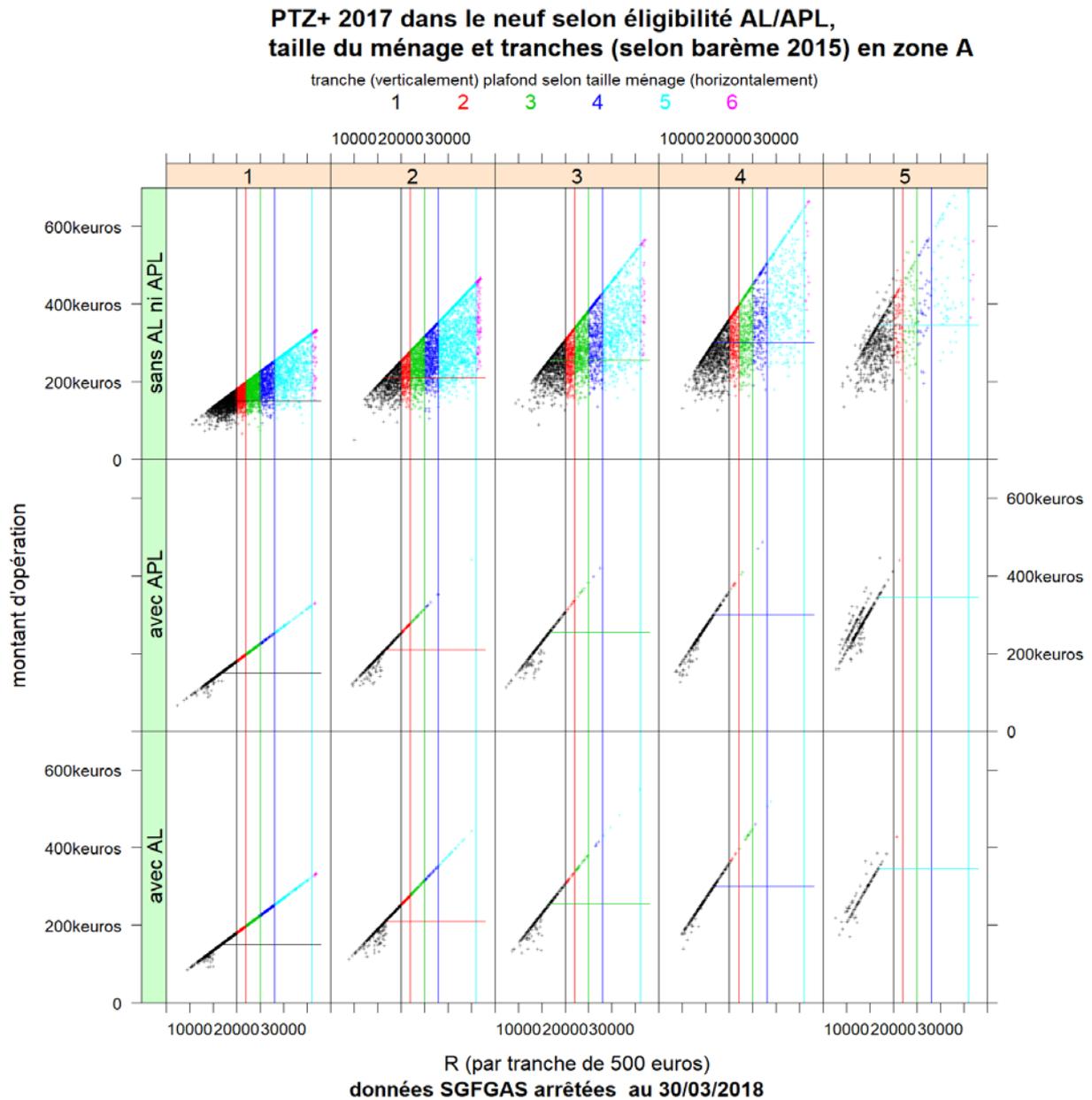
- le revenu fiscal de référence (RFR) du ménage,
- le résultat de la division du montant d'opération par 9, arrondi à l'euro le plus proche.

La division du plus fort montant par le coefficient familial mentionné à l'article L. 31-10-10, majoré de 0,3 par personne destinée à occuper le logement au-delà de la cinquième, dans la limite de huit personnes au total arrondie au centime d'euro le plus proche, forme la quantité R^{14} .

¹⁴ La susdite variable R intègre donc la notion de nombre de personnes et constitue une sorte de revenu par unité de consommation

Comme l'indique la légende placée sous le titre, les quatre droites verticales (resp. de la gauche vers la droite noire, rouge verte, mauve et bleue) représentent les bornes supérieures des tranches du barème 2015 (resp. 1, 2, 3, 4 et 5¹⁵)

Si on regarde des coûts d'opération associés cela donne les graphiques suivants :

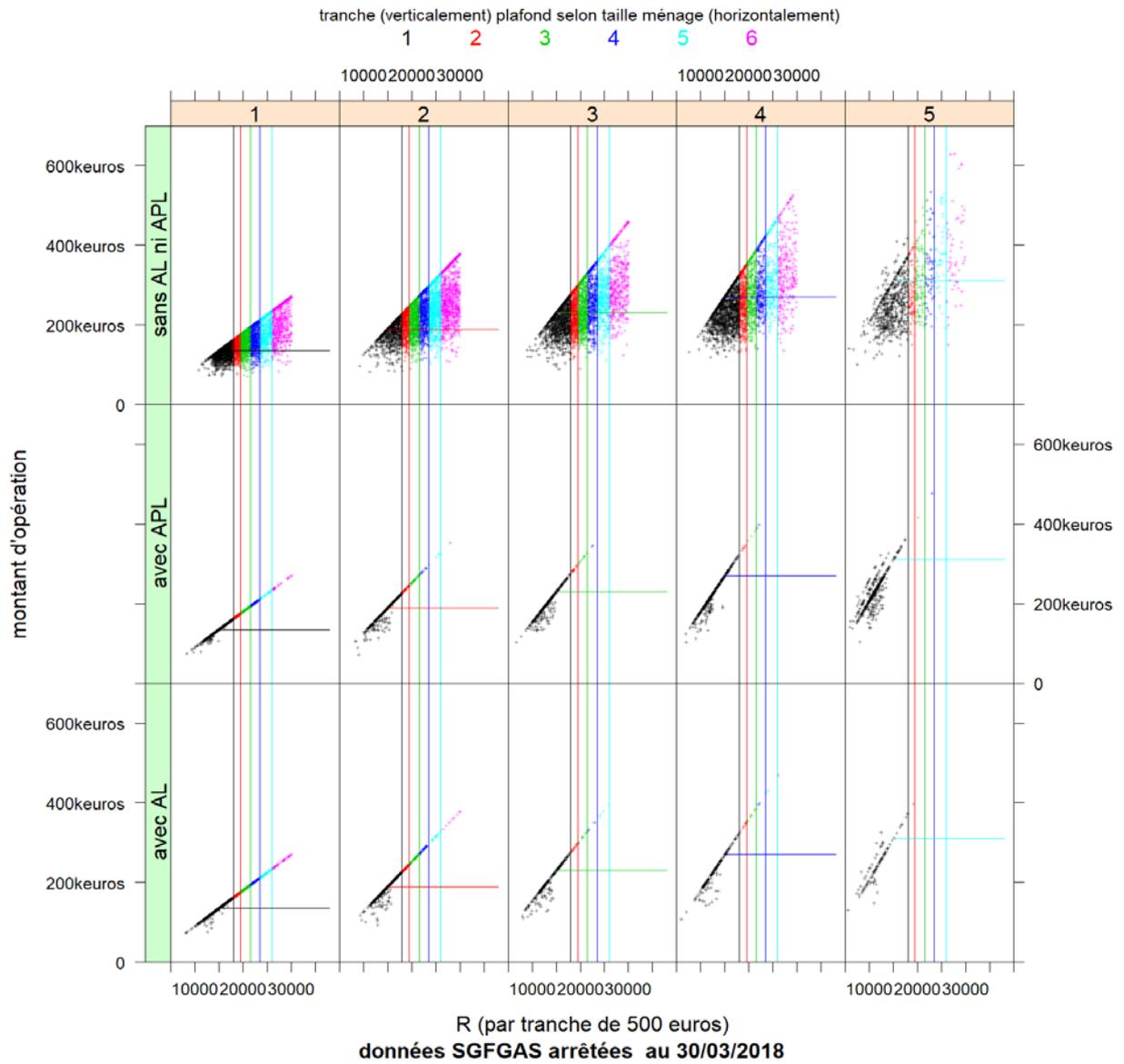


¹⁵

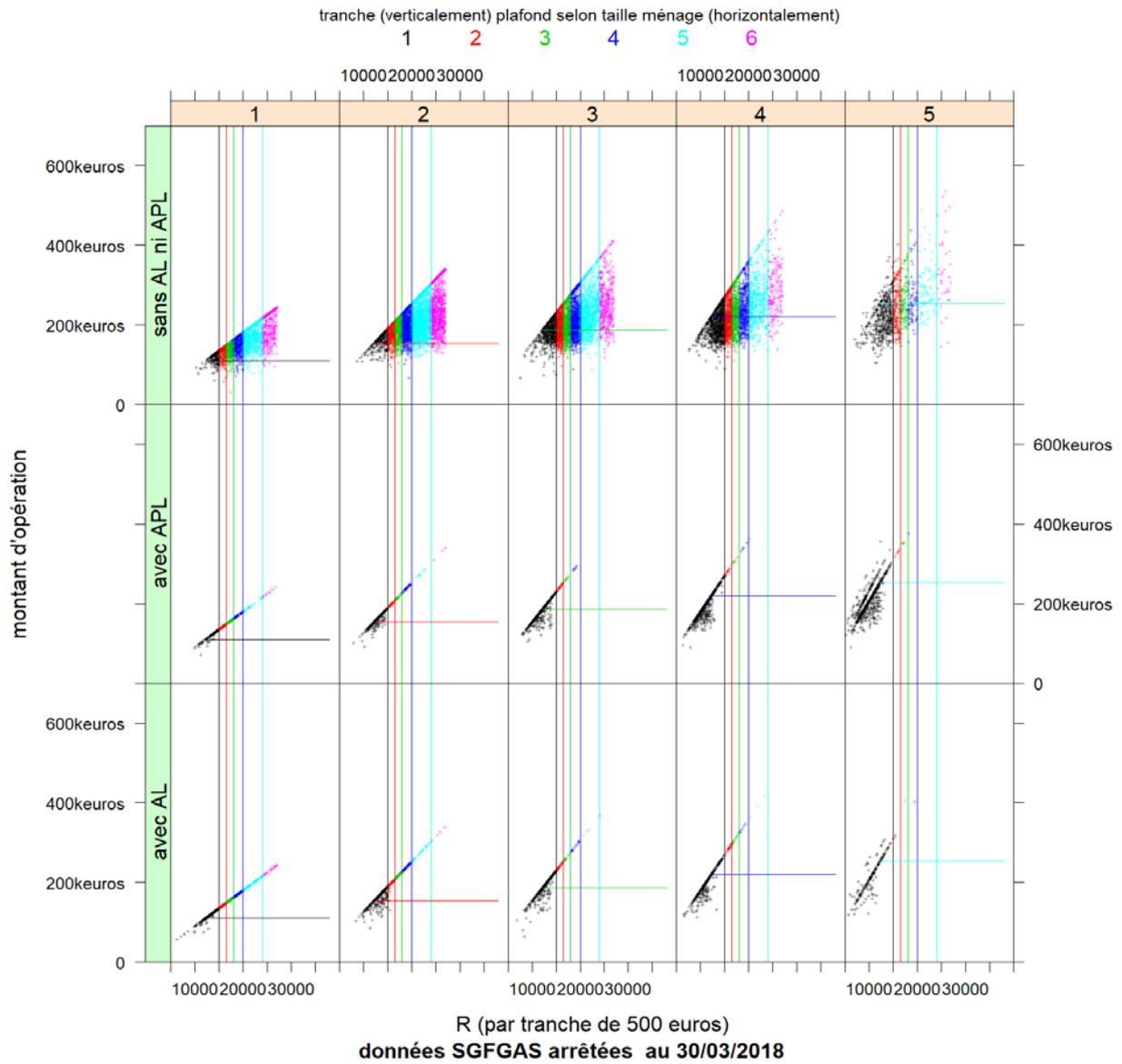
Sachant que les trois tranches du barème 2016 sont issues de celles du barème 2015 de la façon suivante :

Tranches 2016 Correspondance avec Tranches 2015
11 et 2 fusionnées 23 3 Fusion de 4 et 5, cette dernière étant étendue

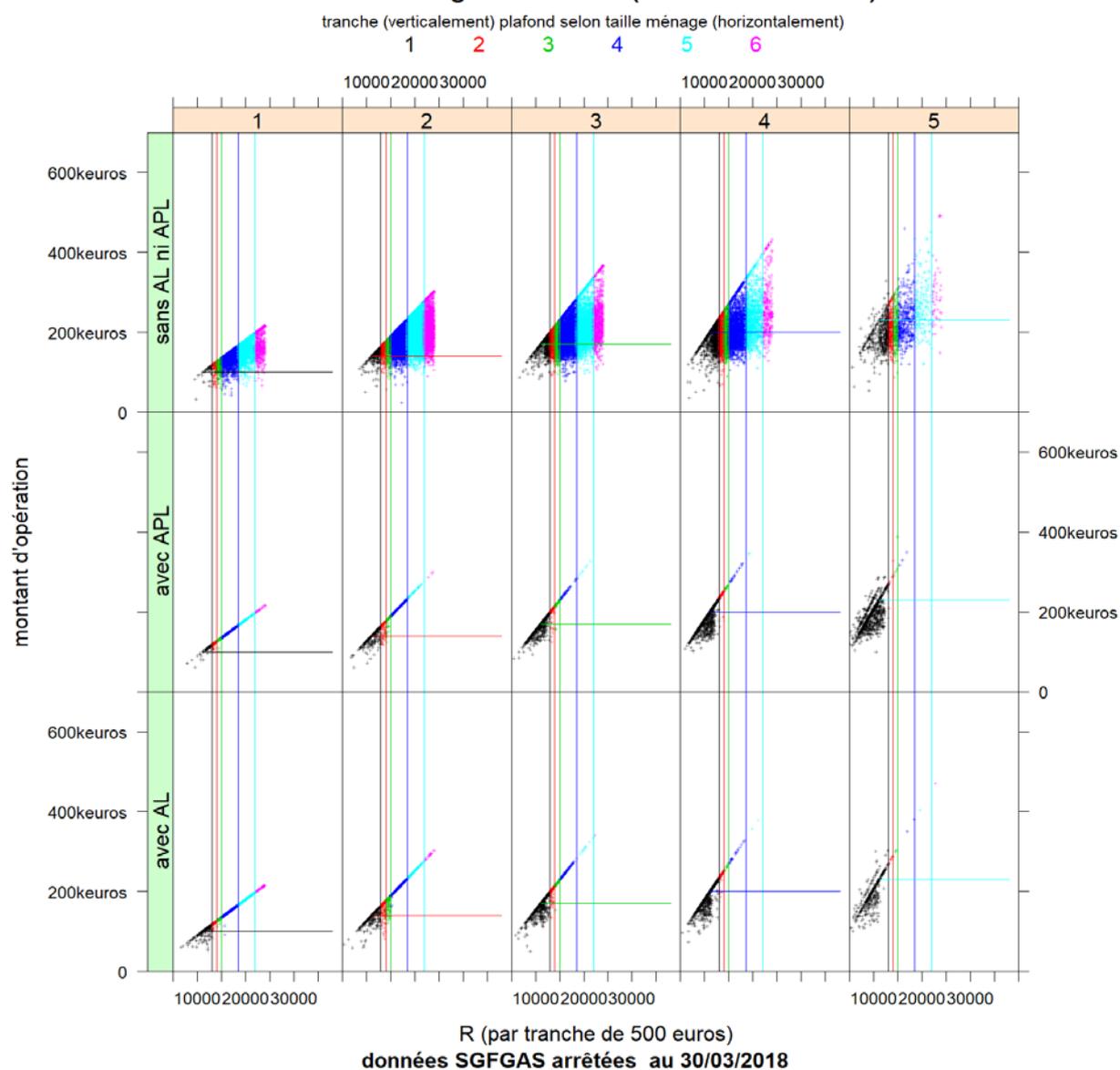
PTZ+ 2017 dans le neuf selon éligibilité AL/APL, taille du ménage et tranches (selon barème 2015) en zone B1



PTZ+ 2017 dans le neuf selon éligibilité AL/APL, taille du ménage et tranches (selon barème 2015) en zone B2



PTZ+ 2017 dans le neuf selon éligibilité AL/APL, taille du ménage et tranches (selon barème 2015) en zone C



Sur ces graphiques ont été représentés avec la même convention de couleur que le précédent pour les tranches les montants d'opération en fonction de la quantité R (comme dans le précédent graphique, les limites de tranches sont les droites verticales). Il y a autant de graphiques que de nombre de personnes (les 5 et plus ont été regroupés sur le graphique « 5 »).

Chaque droite horizontale correspond au plafond réglementaire d'opération pour une zone et un nombre de personnes donné.

Les droites obliques correspondent aux opérations où la détermination de la quantité R résulte de la division du montant d'opération par 9 plutôt que du RFR, ce qui est le signe d'un ménage « modeste » dont le RFR N-2 est bien au-dessous des revenus de l'année N ou bien bénéficiant d'un apport personnel.

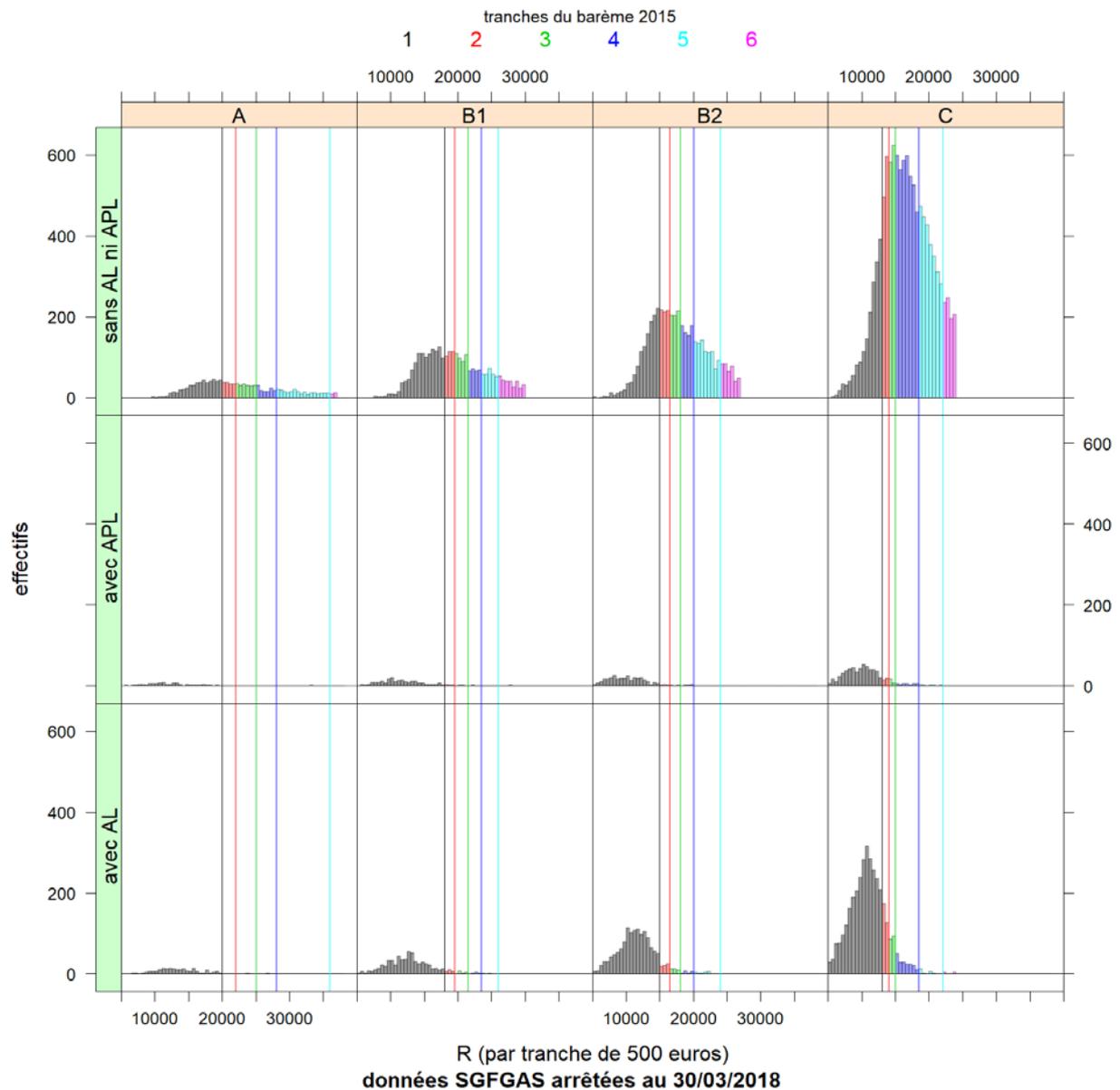
Le fait qu'il y ait plusieurs droites obliques sur le graphique de la colonne « 5 » correspond, pour la plus basse, aux ménages de 5 personnes et, pour les suivantes, aux ménages de 6 à 8 personnes et plus.

On constate que, dans les cas des opérations inéligibles tant à l'APL qu'à l'AL, les montants d'opération se situent en général bien au-dessus du plafond d'opération que dans les cas des opérations avec APL/AL et ce pour toutes les zones y compris en zone A où cela est peut-être moins flagrant.

L'ancien (avec travaux) :

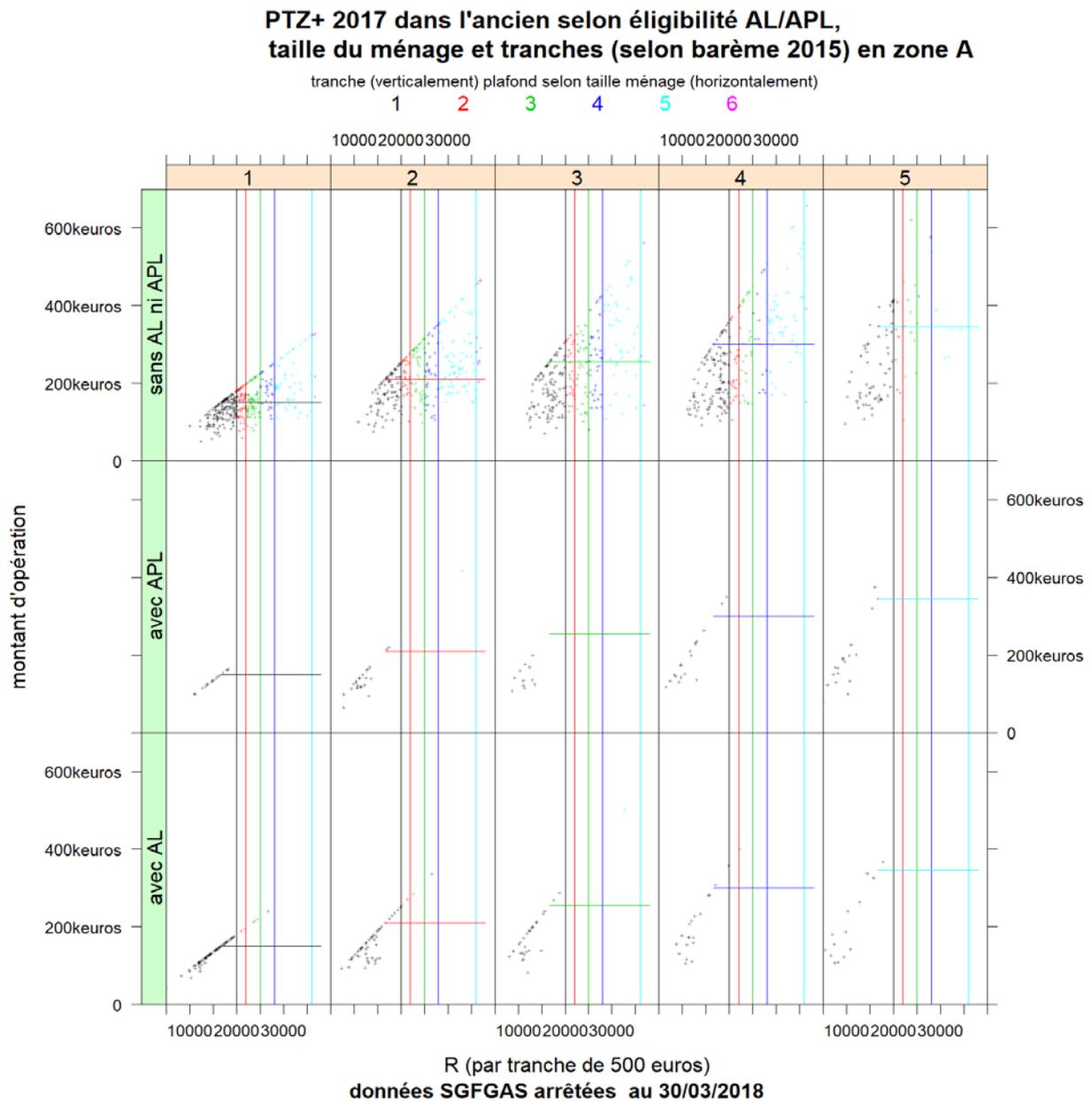
Comme la génération 2016, la génération 2017 du PTZ+ est largement ouverte à l'ancien avec travaux, ce qui va permettre de construire les mêmes graphiques que pour le neuf en gardant toujours, par souci d'homogénéité de la comparaison, la référence aux tranches du barème de 2015.

PTZ+ 2017 dans l'ancien selon éligibilité AL/APL, zones et tranches (selon barème 2015)

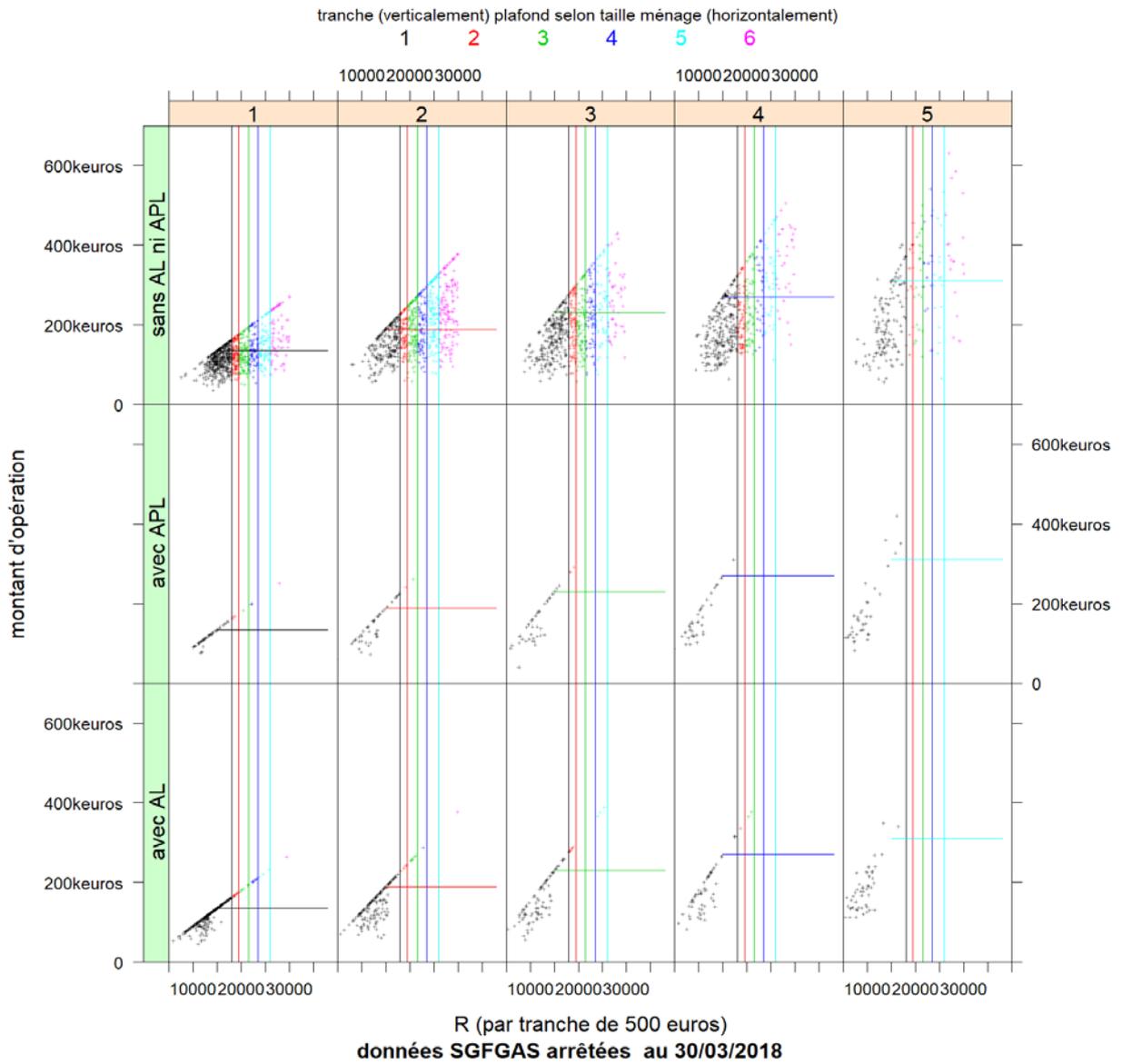


Les constatations faites dans le neuf sont encore plus vraies ici en termes de contrastes entre éligibles à l'APL/AL et ceux qui ne le sont pas. C'est particulièrement vrai en zone C où se trouvent les ménages comportant le plus grand nombre de personnes que le barème de l'APL/AL privilégie. La proportion globale d'éligibles à l'APL/AL dans l'ancien est plus importante que dans le neuf puisqu'elle est cette fois de 25,9 % des opérations.

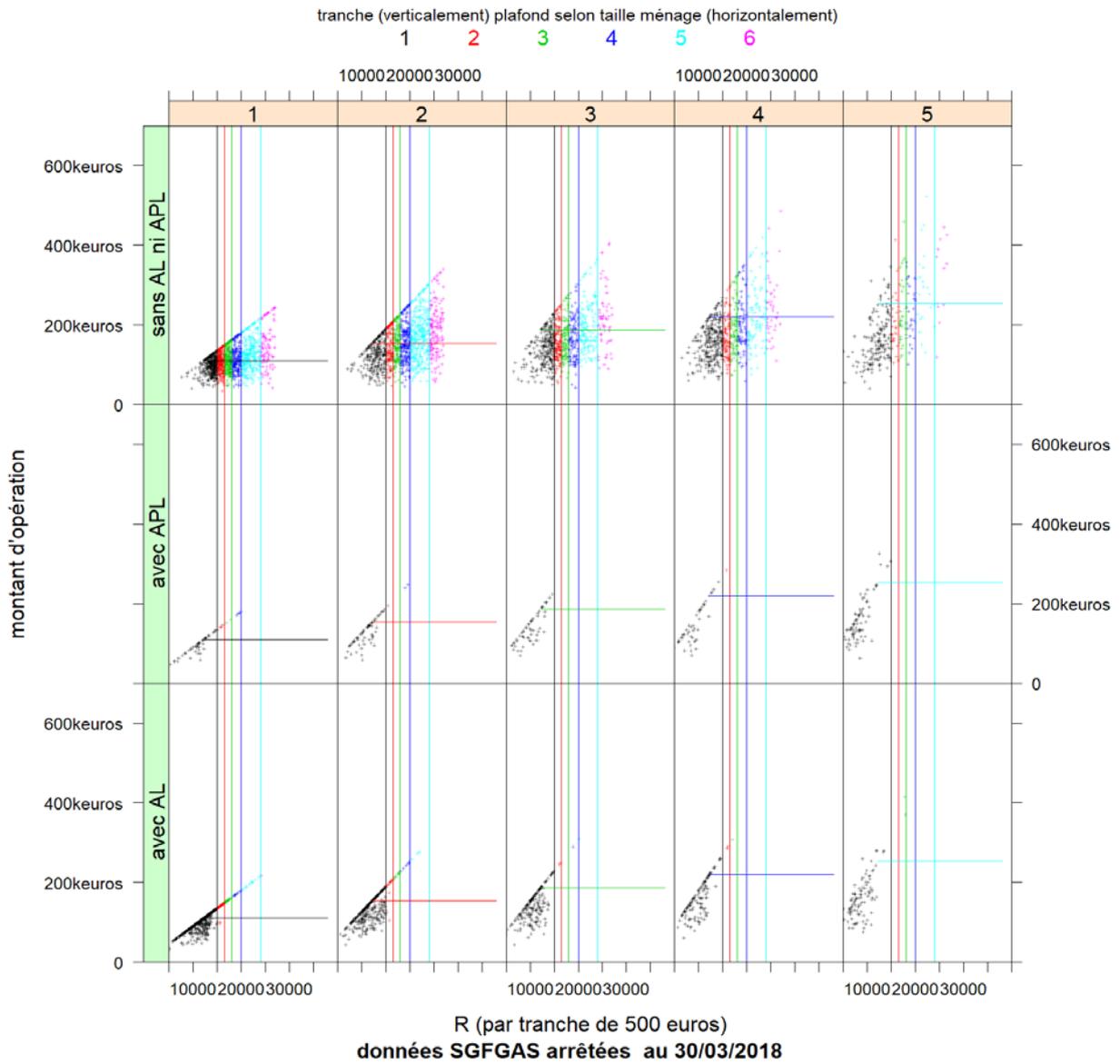
Si on regarde à présent les graphiques représentant le coût d'opération en fonction de la quantité R on obtient les graphiques suivants en fonction des zones.



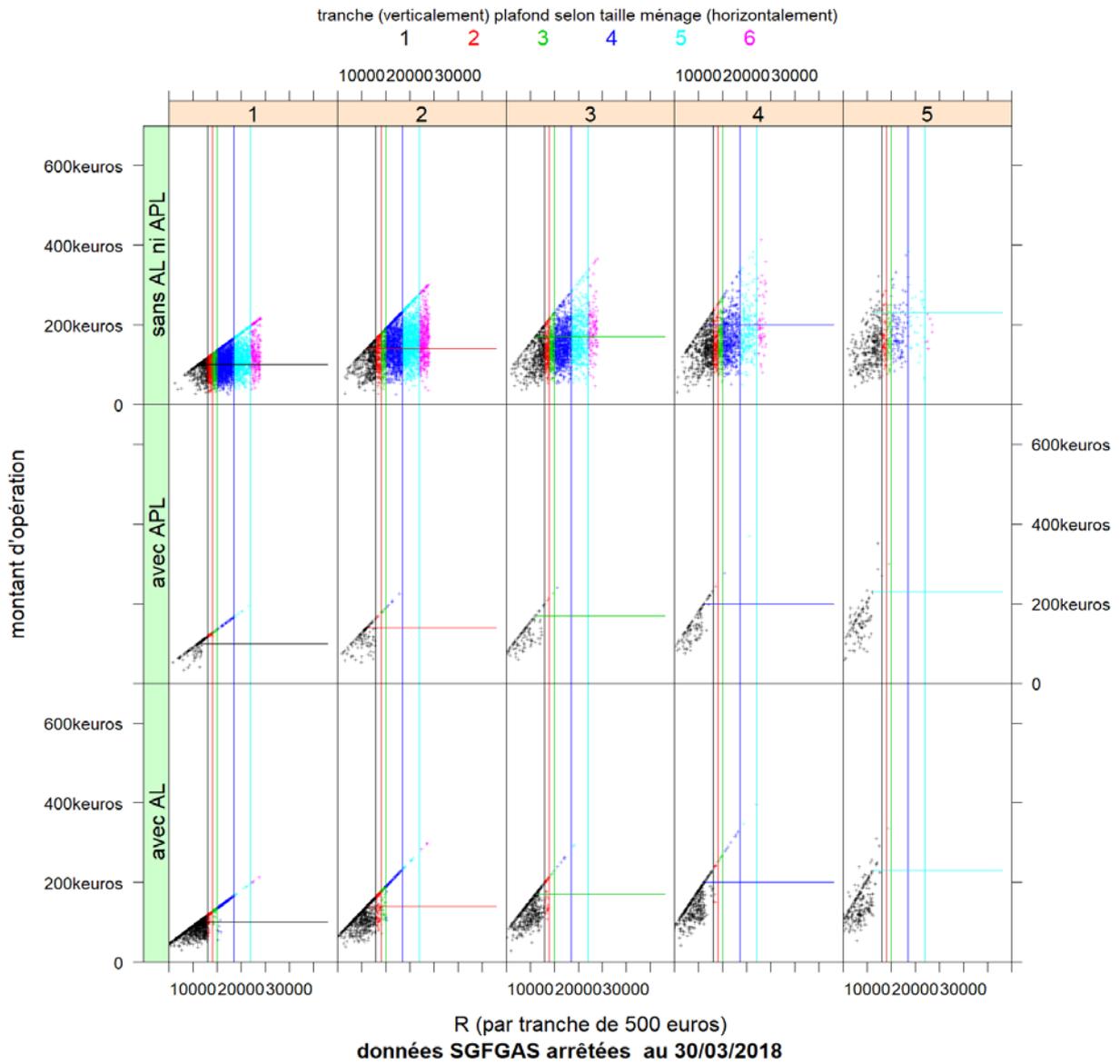
PTZ+ 2017 dans l'ancien selon éligibilité AL/APL, taille du ménage et tranches (selon barème 2015) en zone B1



PTZ+ 2017 dans l'ancien selon éligibilité AL/APL, taille du ménage et tranches (selon barème 2015) en zone B2

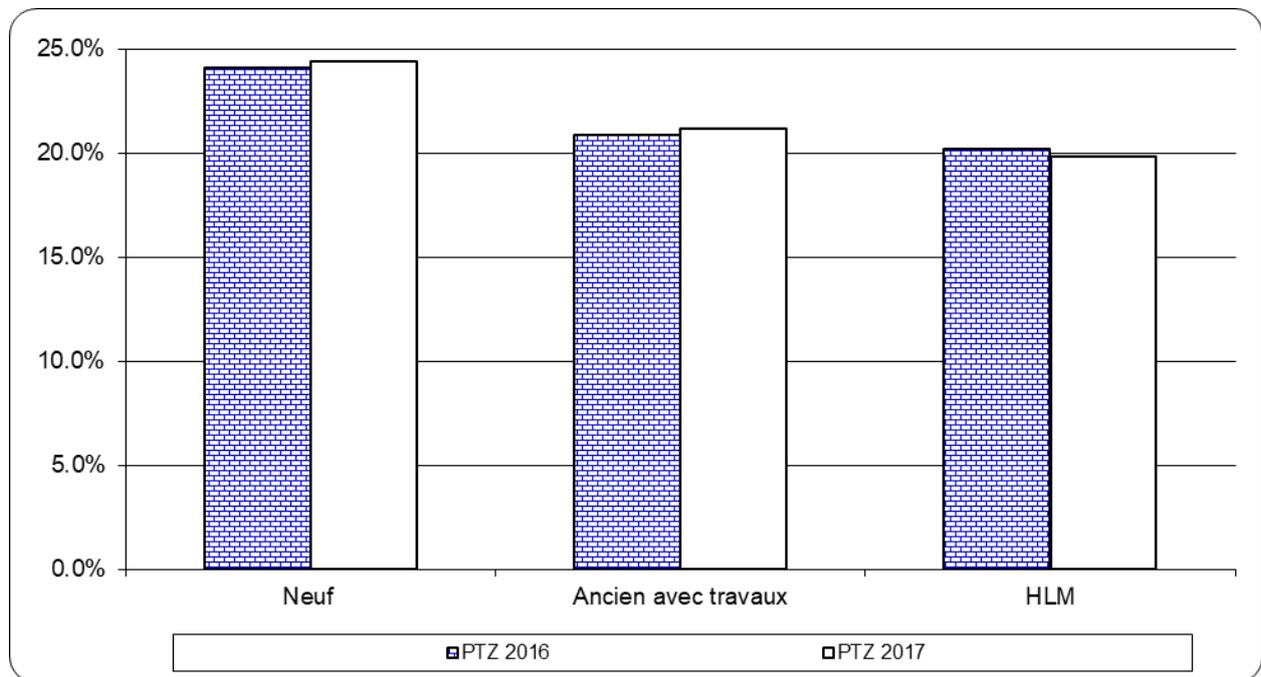


PTZ+ 2017 dans l'ancien selon éligibilité AL/APL, taille du ménage et tranches (selon barème 2015) en zone C



Là encore les constatations faites sur le neuf 2017 perdurent en plus flagrant encore.

Figure 12 Taux d'effort des ménages dans le cadre de l'opération PTZ



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

Les taux d'effort moyens illustrés à la figure ci-dessus varient peu entre 2016 et 2017. On note toutefois une légère diminution du taux d'effort dans le neuf qui peut s'expliquer par l'augmentation des plafonds de ressources depuis le 1^{er} janvier 2016.

Des informations sur la dispersion du taux d'effort selon la zone, l'appartenance à un quartile de R¹⁶ et le nombre de personnes dans le ménage sont données dans les tableaux ci-après pour 2016 et 2017 :

¹⁶ Les bornes des quartiles utilisés sont les suivantes: 2 726,0 €, 14 389,0 €, 17 747,1 €, 21 381,0 €, 37 000,0 €.

9ème décile du taux d'effort (Neuf)

Zone	Quartile de R en 2016	2016					2017				
		1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers. et +	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers. et +
A	1	0,30	0,30	0,29	0,30	0,29	0,29	0,29	0,29	0,31	0,30
	2	0,33	0,30	0,32	0,32	0,31	0,33	0,32	0,33	0,32	0,31
	3	0,34	0,32	0,32	0,32	0,31	0,34	0,32	0,32	0,32	0,31
	4	0,35	0,32	0,31	0,31	0,31	0,35	0,33	0,32	0,31	0,30
B1	1	0,30	0,28	0,29	0,29	0,28	0,30	0,27	0,29	0,29	0,28
	2	0,33	0,31	0,31	0,30	0,29	0,33	0,30	0,31	0,30	0,30
	3	0,34	0,31	0,31	0,30	0,30	0,34	0,32	0,31	0,30	0,29
	4	0,34	0,31	0,30	0,29	0,29	0,35	0,32	0,30	0,29	0,28
B2	1	0,30	0,28	0,29	0,28	0,27	0,31	0,29	0,29	0,29	0,27
	2	0,34	0,30	0,30	0,29	0,28	0,34	0,31	0,30	0,30	0,30
	3	0,34	0,31	0,29	0,30	0,28	0,35	0,31	0,31	0,30	0,27
	4	0,35	0,31	0,29	0,27	0,25	0,35	0,32	0,30	0,28	0,25
C	1	0,31	0,28	0,28	0,27	0,26	0,31	0,28	0,28	0,28	0,26
	2	0,34	0,30	0,29	0,28	0,27	0,35	0,30	0,30	0,29	0,27
	3	0,34	0,30	0,28	0,27	0,26	0,35	0,31	0,30	0,29	0,28
	4	0,35	0,30	0,28	0,28	0,28	0,35	0,31	0,29	0,28	0,27

9ème décile du taux d'effort (Ancien sous quotité de travaux)

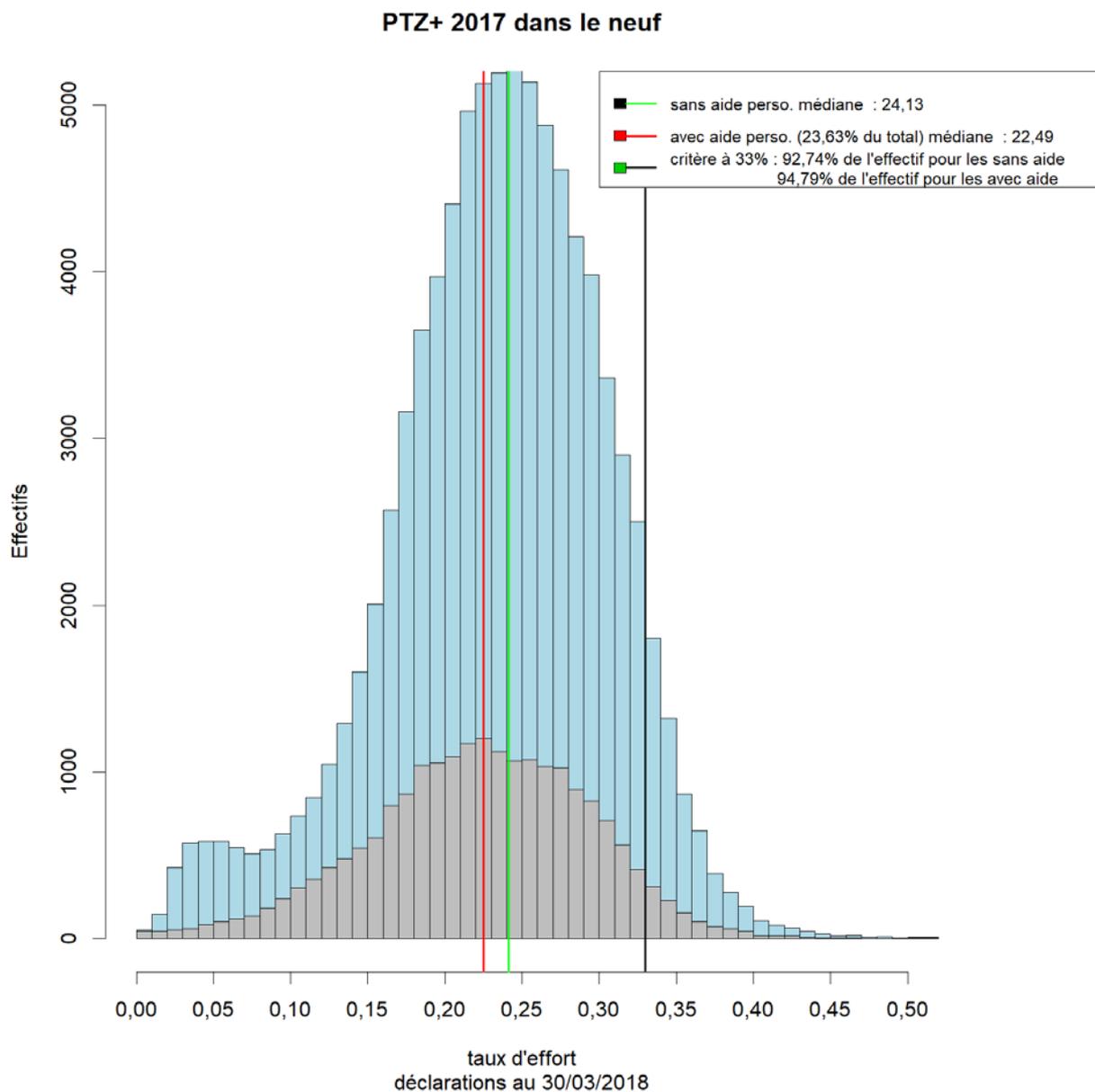
Zone	Quartile de R en 2016	2016					2017				
		1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers. et +	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers. et +
A	1	0,31	0,27	0,27	0,27	0,26	0,28	0,27	0,28	0,28	0,27
	2	0,33	0,31	0,27	0,32	0,30	0,33	0,31	0,29	0,32	0,31
	3	0,33	0,33	0,31	0,31	0,33	0,35	0,30	0,30	0,30	0,33
	4	0,32	0,31	0,30	0,32	0,33	0,33	0,33	0,31	0,34	0,30
B1	1	0,29	0,27	0,27	0,28	0,28	0,29	0,27	0,28	0,28	0,26
	2	0,33	0,30	0,30	0,29	0,31	0,33	0,30	0,30	0,30	0,33
	3	0,32	0,30	0,29	0,30	0,27	0,34	0,31	0,29	0,29	0,32
	4	0,34	0,31	0,31	0,29	0,29	0,34	0,31	0,30	0,30	0,29
B2	1	0,28	0,26	0,26	0,26	0,23	0,29	0,27	0,26	0,25	0,24
	2	0,31	0,28	0,27	0,27	0,28	0,32	0,28	0,28	0,26	0,27
	3	0,32	0,30	0,28	0,28	0,28	0,32	0,29	0,28	0,29	0,26
	4	0,32	0,29	0,28	0,26	0,24	0,32	0,28	0,26	0,28	0,30
C	1	0,29	0,25	0,24	0,24	0,23	0,29	0,25	0,24	0,24	0,22
	2	0,32	0,28	0,26	0,26	0,24	0,33	0,29	0,27	0,25	0,25
	3	0,32	0,28	0,26	0,24	0,25	0,32	0,29	0,26	0,28	0,25
	4	0,31	0,27	0,26	0,29	0,23	0,32	0,27	0,26	0,26	0,19

On observe une grande stabilité des 9^{èmes} déciles du taux d'effort entre 2016 et 2017, et de grandes différences selon le quartile, la zone et le nombre de personnes.

Si on raisonne en taux d'effort, le constat est que l'APL améliore sensiblement le taux d'effort des ménages qui y ont accès : le taux d'effort médian de ceux qui y ont accès est amélioré de deux points et il en est presque de même pour la proportion de ceux qui sont au-dessus de 33 % de taux d'effort.

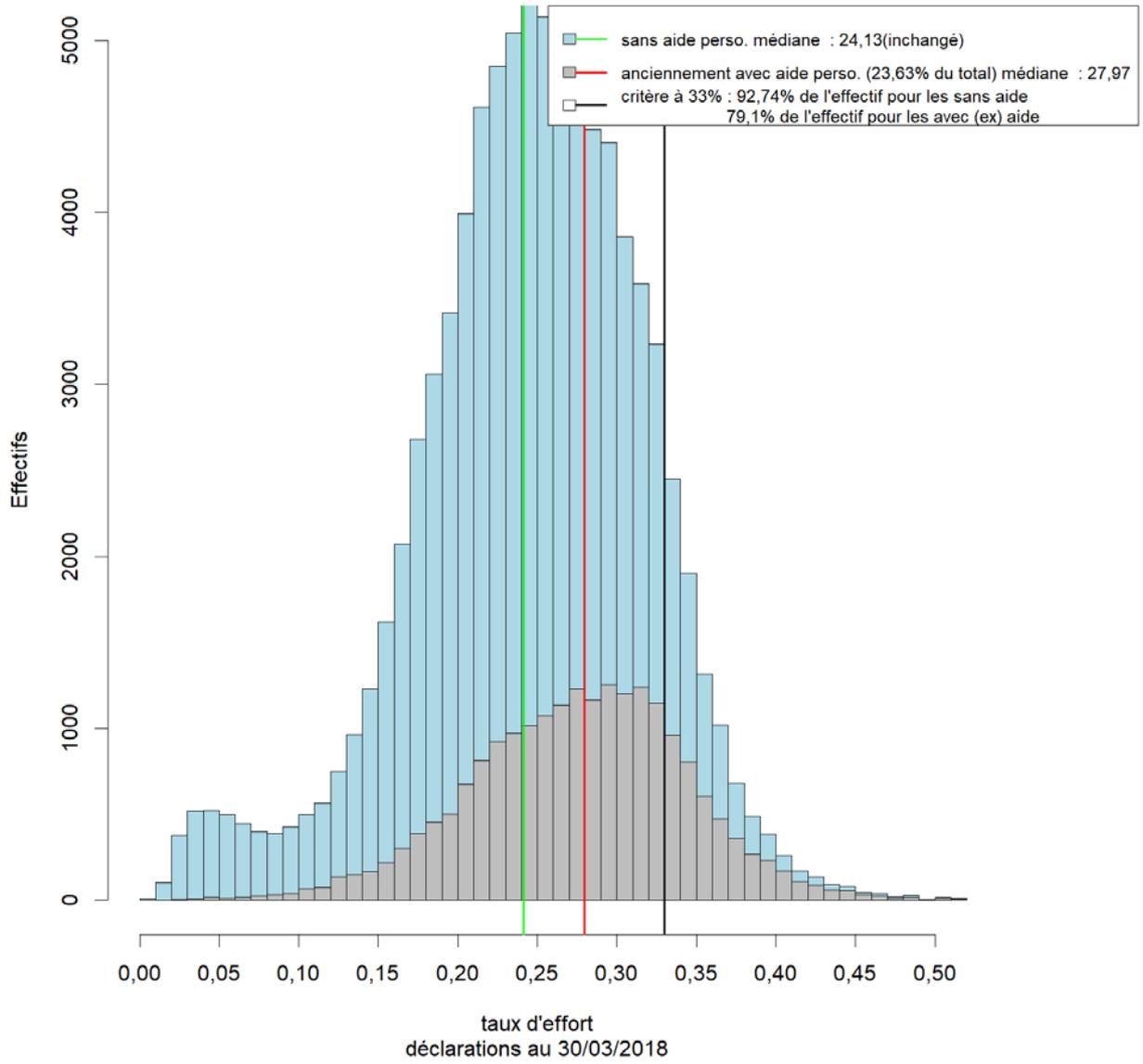
Ici encore on distinguera le neuf de l'ancien.

Le neuf :

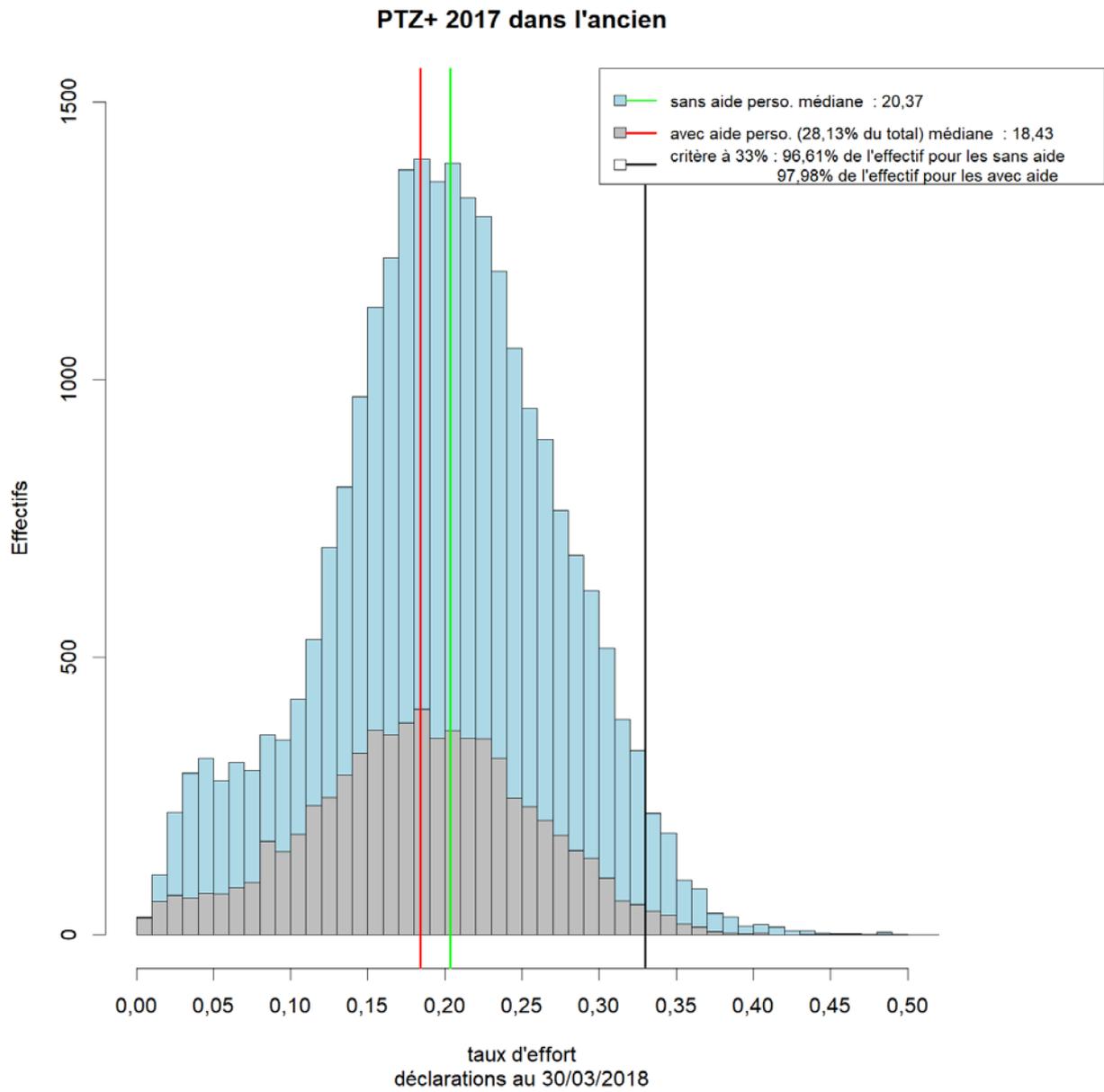


En l'absence d'aide personnelle, la situation serait très différente puisque les actuels éligibles verraient leur taux d'effort augmenter au-delà de ce qui est le lot des non éligibles comme le montre le graphique suivant :

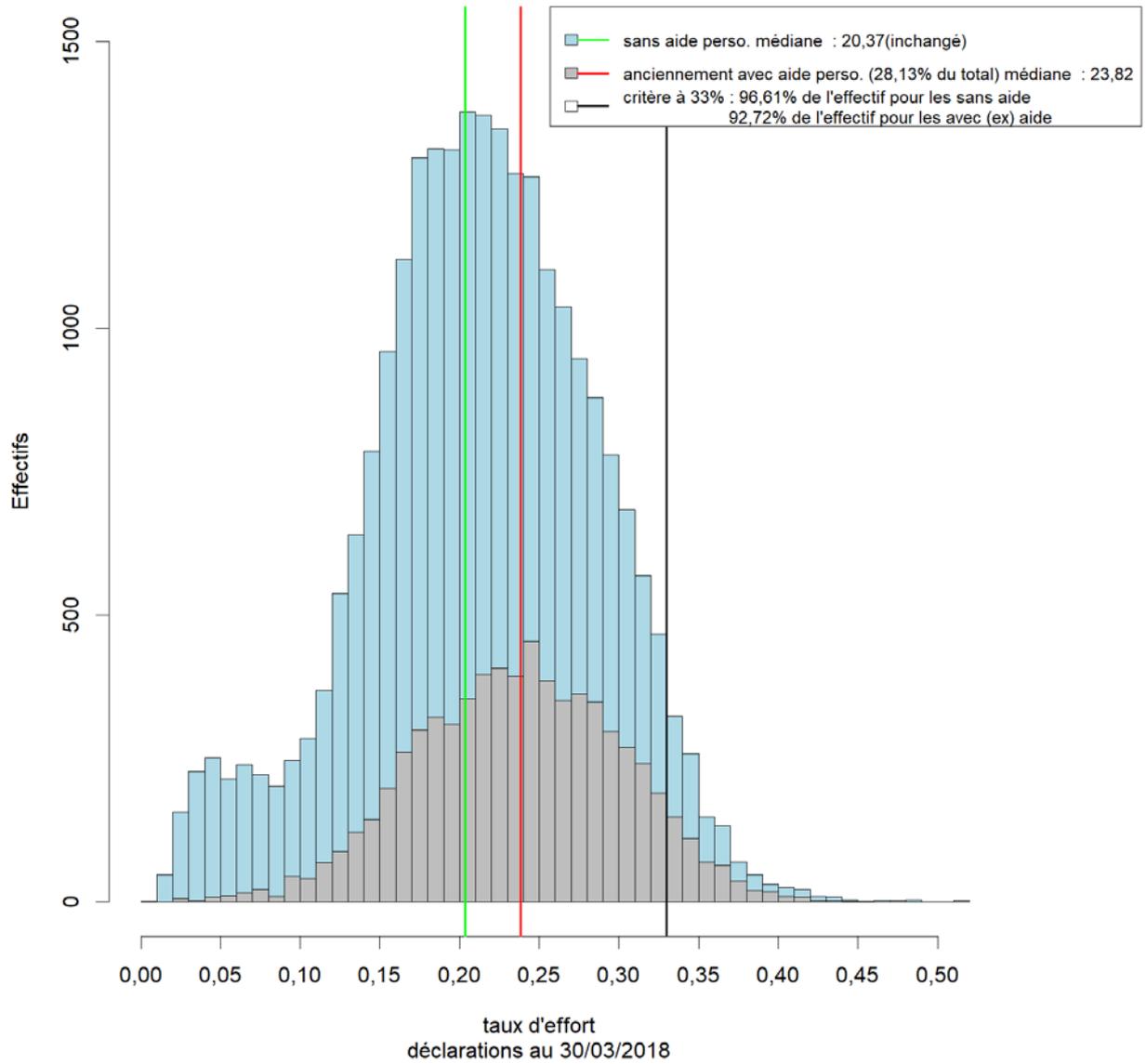
PTZ+ 2017 dans le neuf suppression de l'aide personnelle



L'ancien :

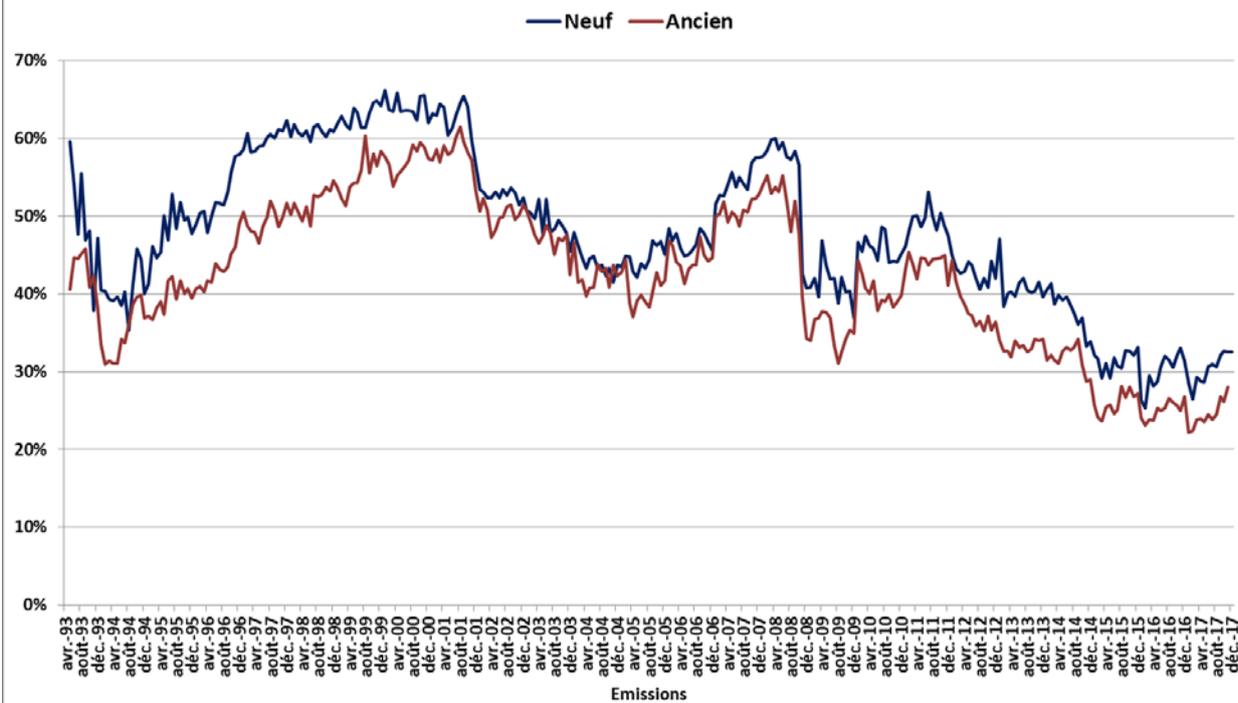


PTZ+ 2017 dans l'ancien suppression de l'aide personnelle



Eligibilité de l'ensemble des opérations garanties à l'APL : Neuf vs Ancien

(déclarations reçues au 16/02/2018)



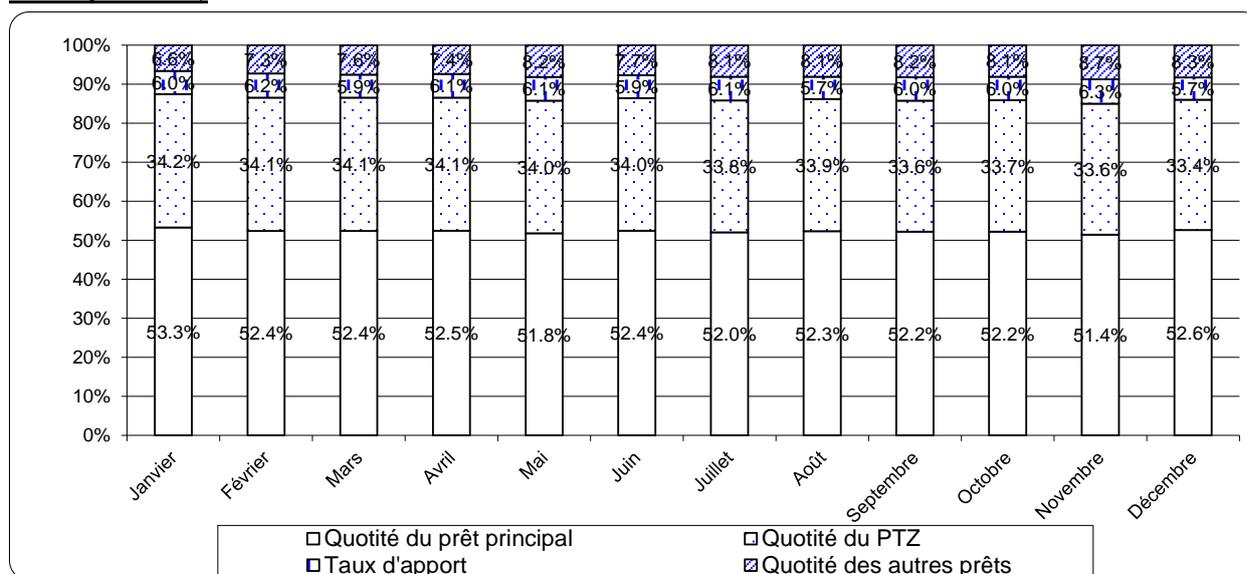
1.3 CARACTERISTIQUES DES MOYENS DE FINANCEMENT

APPORT PERSONNEL ET QUOTITE GLOBALE D'ENDETTEMENT

Le taux d'apport personnel estimé (cf. note méthodologique ci-avant pour plus de détails sur les modalités de calcul de l'apport personnel) a très légèrement baissé entre 2016 et 2017, passant de 6,6 % à 6,0 %. La part des emprunteurs ayant moins de 5 % d'apport personnel a progressé de près de 2,4 points entre 2016 et 2017, passant de 67,1% à 69,5% (Annexe 16). 8,0 % des emprunteurs ont un apport personnel supérieur ou égal à un quart du montant de l'opération contre 9,1% en 2016.

Le taux d'apport estimé des emprunteurs varie du début à la fin de l'année 2017, de 5,7 % à 6,3 %. Quant à la quotité moyenne des autres prêts, elle est de 8,0 %.

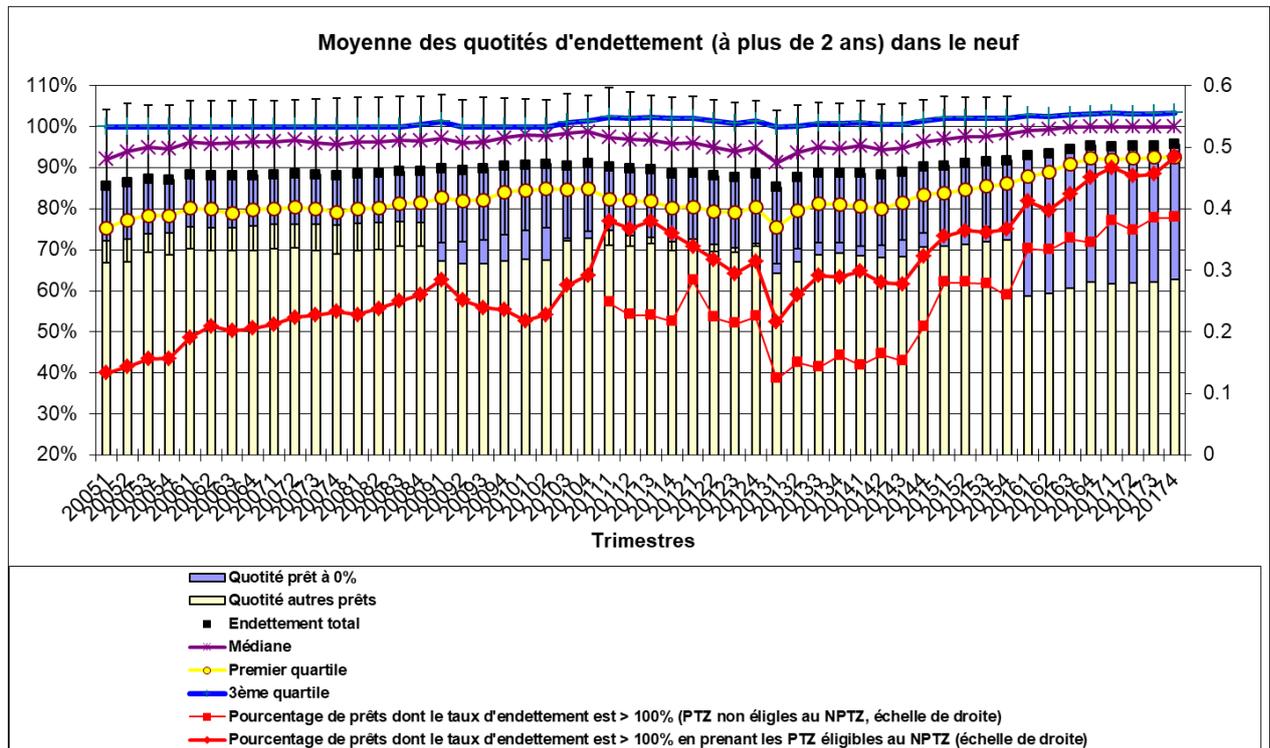
Figure 14 Décomposition mensuelle du montant d'opération des PTZ émis en 2017 (France Métropolitaine)



Champ : PTZ émis en 2017 en France Métropolitaine
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

Le graphique suivant montre que la quotité d'endettement total (somme de tous les prêts rapportée au coût d'opération) qui avait vu une baisse significative au 1^{er} trimestre 2013, a depuis entamé une remontée progressive pour atteindre 96 % au 4^e trimestre 2017, soit son plus haut niveau depuis le 1^{er} trimestre 2005.

Figure 13 Moyennes des quotités d'endettement (à plus de 2 ans) dans le neuf.



Champ : NPTZ et PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

QUOTITES MOYENNES PRET PAR PRET

S'agissant de la quotité moyenne du prêt principal, elle augmente de 1,3 points par rapport à 2016, et s'établit à 53,2 %. La quotité moyenne de l'apport personnel est en baisse de 0,7 points. La quotité des autres prêts stagne (7,4 %). Il y a peu d'évolution par rapport à 2016.

Tableau 6 Quotités des montants moyens par année d'émission

Année d'émission	2016	2017
PTZ / PTZ	33.1%	32.5%
Prêt principal	51.9%	53.2%
Autres Prêts	7.3%	7.4%
Apport Personnel	7.6%	6.9%
Total	100.0%	100.0%

Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

En 2017, la 3^{ème} tranche de revenu se caractérise par la quotité la plus élevée de prêt principal (54,5%) et la 1^{ère} tranche par la quotité la plus faible d'apport personnel (5,4%). La part de l'apport est croissante jusqu'à la 3^{ème} tranche, pour laquelle elle atteint 8,0 %. La quotité du PTZ est de 36,5% pour les revenus les plus modestes, et elle décroît progressivement à mesure que les tranches de revenu augmentent, pour atteindre son niveau le plus faible pour la tranche 3 à 29,3%.

Tableau 9 Quotités des montants moyens par tranche de revenu

Tranches	PTZ	Prêt principal	Autres Prêts	Apport Personnel	Total
Tranche 1	36.5%	52.1%	6.0%	5.4%	100.0%
Tranche 2	32.7%	51.3%	8.6%	7.4%	100.0%
Tranche 3	29.3%	54.5%	8.2%	8.0%	100.0%

Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

En distinguant par type d'opération, l'ancien avec travaux a la plus forte quotité de PTZ (34,6 %), et la plus faible quotité d'apport personnel (3,6 %). L'ancien avec travaux a la plus forte quotité du prêt principal pour financer l'opération (53,2 %).

Tableau 7 Quotités des montants moyens par type d'opération

Type d'opération	PTZ	Prêt principal	Autres Prêts	Apport Personnel	Total
Neuf	32.4%	52.8%	7.2%	7.5%	100.0%
Ancien avec travaux	34.6%	53.8%	8.0%	3.6%	100.0%

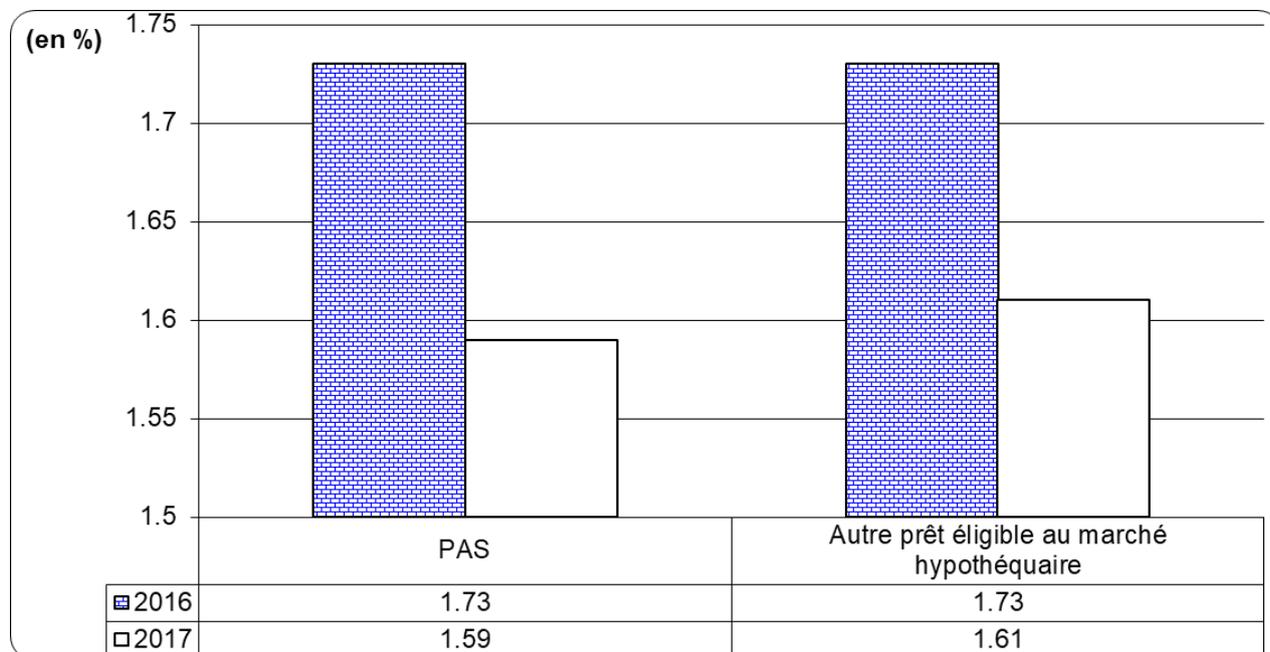
Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

TAUX NOMINAL ET DUREE DES PRETS

Depuis 2011, les taux nominaux fixes des prêts principaux sont à la baisse, quel que soit le type du prêt. En moyenne en 2017, pour les prêts d'une durée de 20 ans, ils sont d'environ 1,59% pour les prêts PAS et 1,61% pour les autres prêts éligibles au marché hypothécaire.

Figure 14 Taux nominal fixe moyen (des prêts à 20 ans) par type de prêt principal



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

La durée moyenne des prêts principaux associés aux PTZ est en augmentation en 2017 par rapport à l'année 2016, avec des durées respectivement égales à 21,8 ans et 21,4 ans.

Quel que soit le type de prêt, la durée est supérieure dans le neuf sauf dans le cas d'un PC. Elle est égale à 22,0 ans (PC), 21,9 ans (PAS) et 22,2 ans (autre prêt marché hypothécaire - MH) dans le neuf, contre 23,3 ans (PC), 20,2 ans (PAS) et 21,1 ans (prêt libre) dans l'ancien (Annexe 17).

GARANTIES

L'hypothèque reste une des garanties les plus courantes même si sa part baisse de 1 point par rapport à 2016 (49 % contre 50 %) ; le cautionnement par un organisme spécialisé voit sa part augmenter, et est choisi dans 42 % des cas contre 40 % en 2016. La part des emprunteurs n'ayant recours à aucune garantie s'élève à 7 % en 2017 contre 6% en 2016.

Tableau 8 Type de garantie du prêt principal par année d'émission

Type de garantie du prêt principal	2016		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Hypothèque	57 607	50%	59 001	49%
<i>dont PAS</i>	34 328	30%	34 776	29%
Cautionnement (organisme)	46 350	40%	50 559	42%
Caution personnelle	891	1%	908	1%
Autre garantie	2 637	2%	2 951	2%
Pas de garantie	7 458	6%	8 220	7%
Ensemble	114 943	100%	121 639	100%

Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/N+1

PLANS DE FINANCEMENT

Tableau 9 Plans de financement accompagnant le PTZ en 2017

<u>Effectifs 2017</u>							
Prêt Principal ...	PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%	Total
Seul	21 414	1	47 056	0	10	0	68 481
... + 1 ou plusieurs prêts libres (*)	0	0	33 831	0	284	188	34 303
... + 1 ou plusieurs prêts 1%	2 239	0	2 006	0	1	3	4 249
... + 1 ou plusieurs PAS	7 016	0	0	0	156	156	7 328
... + 1 ou plusieurs PEL	71	0	31	0	0	0	102
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	521	0	819	0	2	0	1 342
... + 1 ou plusieurs PC	0	1	0	0	1	0	2
... + Autres combinaisons	575	0	1 921	1	37	19	2 553
Ensemble (1)	31 836	2	85 664	1	491	366	118 360

Ensemble des PTZ émis en 2017 (1) : 121 639

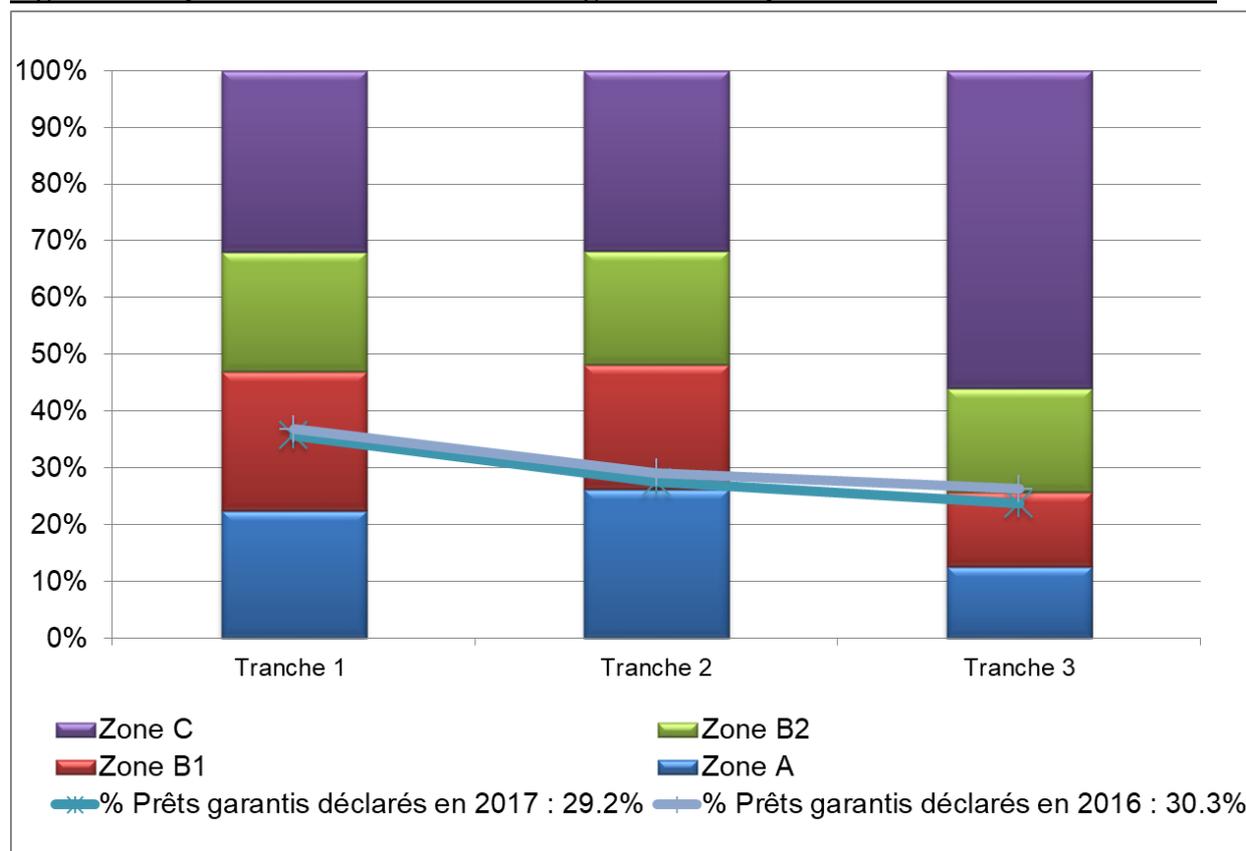
(1) Les 3 279 PTZ non exploités correspondent à des erreurs de déclarations des EC combinant PC-PAS et Prêt libre (ou MH).

Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

La proportion de PTZ associés à un prêt libre en tant que prêt principal progresse de 1,4 points par rapport à 2016 et cette solution de financement reste donc majoritaire avec 72,4% des opérations contre 70,9% en 2016. La part des prêts accompagnés d'un PAS diminue de 1,4 points par rapport à 2016 et se situe à 26,9% contre 28,3% en 2016, de même que la part des prêts accompagnés d'un autre PC reste logiquement (du fait de l'alignement des plafonds PAS sur ceux des PTZ au 1^{er} octobre 2014) à 0% tout comme en 2016. Même en réincorporant les combinaisons PAS - « Prêt libre » il se confirme que les établissements de crédit recourent très légèrement moins à la garantie du FGAS en 2017, comme le montre le graphique suivant, la part des prêts accompagnés d'un PAS passant de 30,3% à 29,2%.

Figure 15 Proportion de PTZ émis en 2017 éligibles au PAS par tranche du barème 2017 et zone



Les parts des autres sources de financement (PEL, autre prêt social, prêt 1 %) quasi inexistantes sont respectivement de 0,0 %, 0,4 % et 0,3 %.

Les PTZ accompagnés uniquement d'un prêt principal représentent 58 % des opérations, soit 1 point de plus qu'en 2016.

Quel que soit le type d'acquisition (Annexe 18), le prêt libre intervient dans la majorité des opérations : 65 % dans le neuf, 85 % dans l'ancien avec travaux et 57 % dans l'ancien HLM.

En 2017, 27 % des opérations dans le neuf sont accompagnées par un PAS (contre 28 % en 2016), 13 % dans l'ancien avec travaux et 26 % dans l'ancien HLM.

1.4 REPARTITION PAR REGIONS

L'Île-de-France a produit 14,5 % des PTZ émis en 2017 (contre 15,1% en 2016) et la région Auvergne-Rhône-Alpes 13,1 % (13,3% en 2016). Ces deux régions ne représentent plus que 27,6 % de l'ensemble des PTZ.

La hausse en nombre (5,8 %) des PTZ distribués en 2017 par rapport à la version 2016 se retrouve dans toutes les régions (Annexes 20-1, 20-2 et 20-3) à l'exception de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (-6,2 %).

Les régions qui enregistrent les plus fortes hausses sont la Corse (+20,9 %), la Nouvelle-Aquitaine (+12,5 %) et les Hauts-de-France (+12,0 %). A contrario, l'Île-de-France (+1,1 %), l'Occitanie (+3,1 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (+4,3 %) enregistrent les plus faibles hausses.

COMPARAISON DES EMISSIONS ÎLE-DE-FRANCE / PROVINCE

Pour rappel, la part de l'Île-de-France avait progressé fortement entre 2005 et 2007, en lien avec l'extension du NPTZ à l'ancien sans condition de travaux. En effet, si l'Île-de-France ne représentait que 6% en 2004 en termes d'effectif, sa part a doublé en 2005 (12,3%) et a atteint 15,2% en 2006, puis 16,1% en 2007. Elle s'est stabilisée à partir de 2008 (16,1%, 17,7% en 2009, 16,2% en 2010, 17,4% en 2011, 14,9% en 2012) avant de subir une hausse à 25,6% en 2013, puis des baisses à 24,5% en 2014, 17,7% en 2015, 15,1% en 2016 et 14,5% en 2017 (Annexes 21 et 22). Pour les montants prêtés, la part de l'Île-de-France est de 17,7% contre 18,5% en 2016.

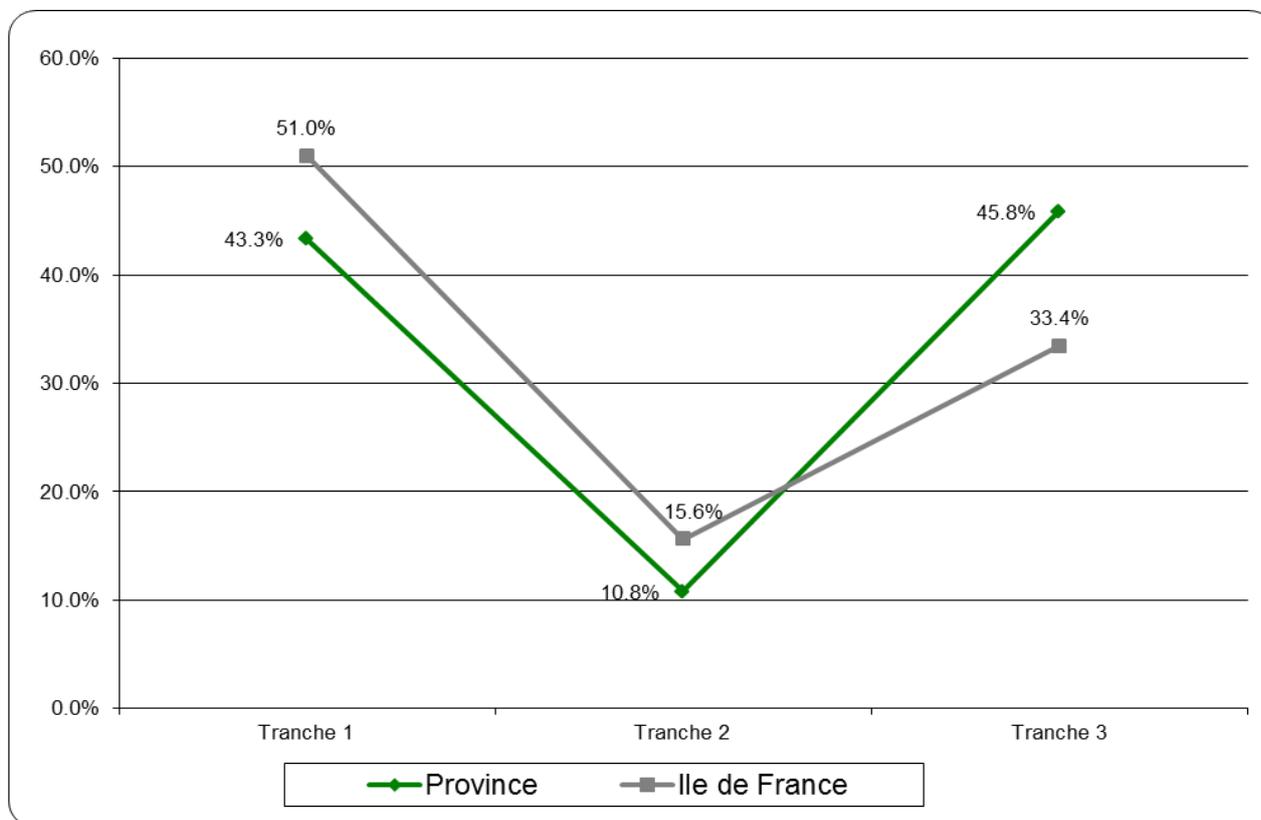
Les montants moyens d'opération sont supérieurs de 31,5 % et ceux du PTZ de 27,4% en Île-de-France par rapport à ceux de la province, alors que la quotité de financement moyenne est respectivement de 32,7 % et 34 %.

Les graphiques ci-dessous permettent d'observer la répartition des ménages par tranche de revenus, en province et en Île-de-France.

En province, la première tranche concentre 43,3% des emprunteurs contre 51,0 % en Île-de-France. En revanche, la dernière représente 45,8% des emprunteurs en province pour seulement 33,4% pour les départements franciliens. La courbe de l'Île-de-France se situe au-dessus de celle de la province pour les deux premières tranches, et en dessous pour la

dernière. Cela s'explique notamment par la construction du barème : la répartition par tranche étant différente selon les zones géographiques.

Figure 17 : Structure de répartition des ménages selon les tranches du barème



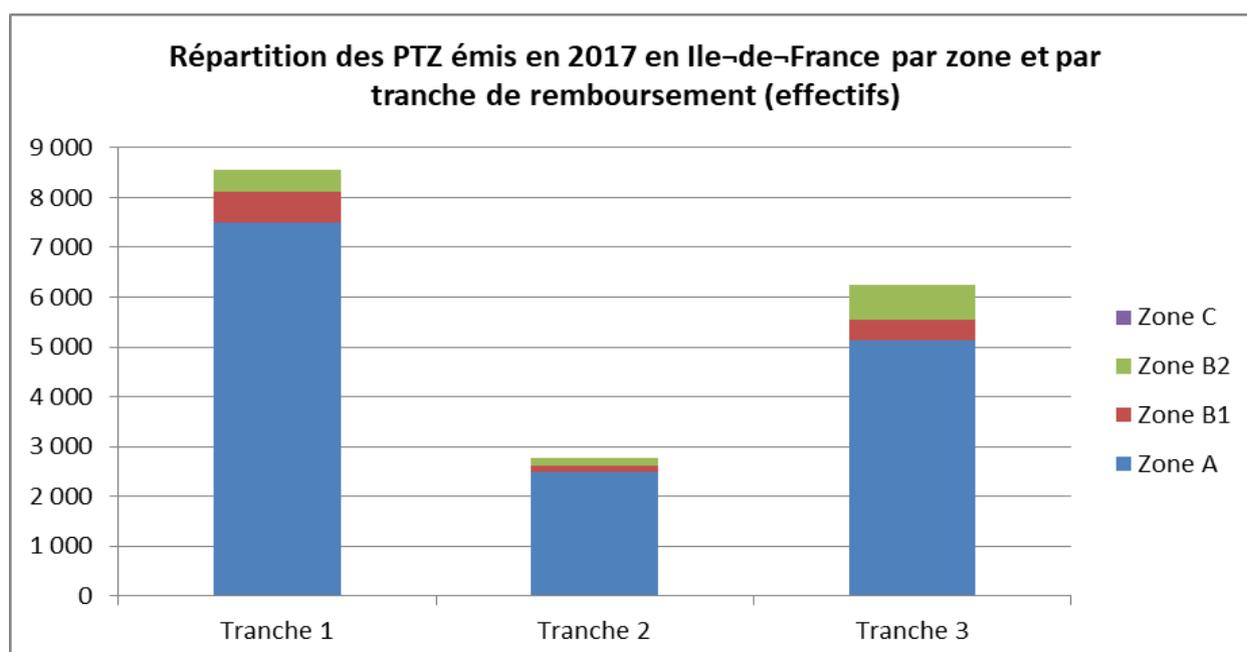
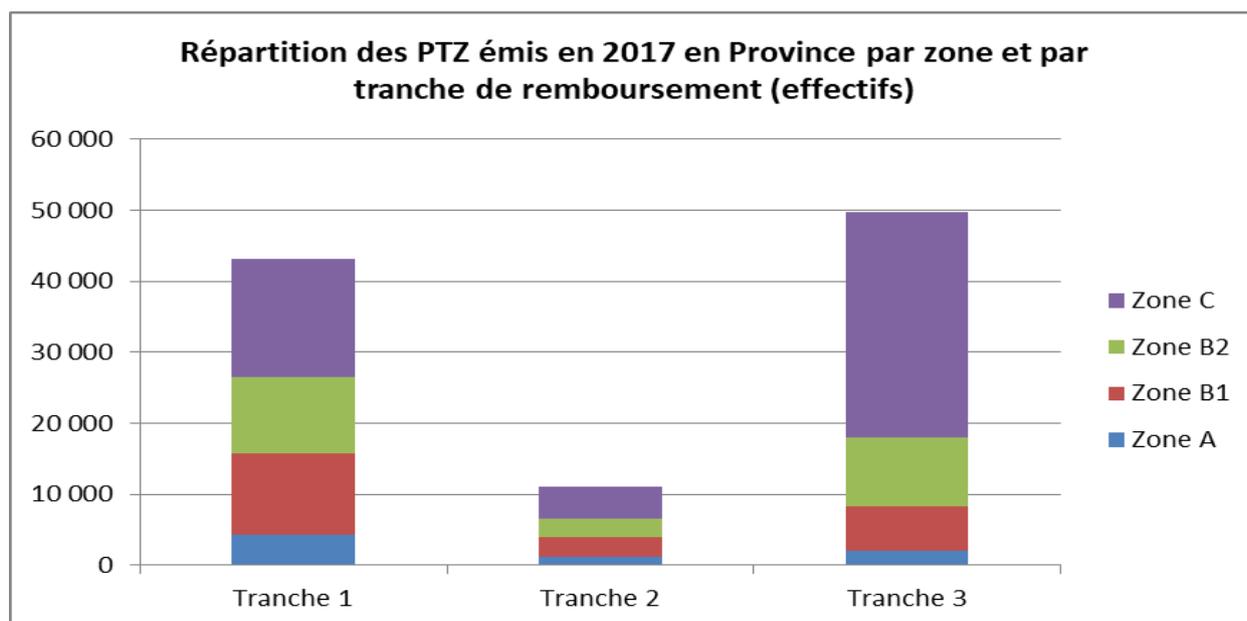
Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

La comparaison entre Île-de-France et province montre une répartition par type d'opération sensiblement différente. Les franciliens ont contracté très majoritairement des PTZ pour financer des opérations dans le neuf collectif (61,6 % contre seulement 12,2% en province). En revanche, 62,7% des opérations financées en province le sont pour un achat dans le neuf individuel et 49,6% d'entre elles concernent la construction avec achat de terrain, contre seulement 33,6% des franciliens finançant à l'aide d'un PTZ des opérations dans le neuf individuel et 19,7% concernent la construction avec achat de terrain.

La durée moyenne du PTZ en Île-de-France est plus longue qu'en province de 6 mois. Cette différence pourrait s'expliquer par un effet barème de revenu comme le montrent les graphiques.

suivants :



Sur ces graphiques on constate qu'en Île-de-France, les effectifs sont massés principalement sur la première tranche du barème, alors que pour ce qui est de la province la tranche 3 est beaucoup plus représentée.

Les différences par catégorie d'âge des emprunteurs entre l'Île-de-France et la province sont faibles. Globalement, la part des emprunteurs jeunes est légèrement plus faible en Île-de-France (66,6% ont 35 ans et moins contre 69,2% en province). La catégorie d'âge la plus représentée

demeure celle des 26-35 ans avec un taux de présence de 55,3% en Île-de-France et 53% en province.

35,1% des emprunteurs en Île de France sont des personnes seules (24,7% en province). Les ménages constitués de 1 à 2 personnes représentent 60,5% des emprunteurs en Île-de-France, pour 46% en province, au détriment des ménages de 3 personnes ou plus.

En province, 60,9% des PTZ sont accordés à un ouvrier ou un employé contre 47,5% en Île de France. Ainsi, les employés représentent 36,4% des emprunteurs en Île-de-France, contre 35% en province. 25,9% des emprunteurs PTZ sont ouvriers en province et 11,1% en Île-de-France. En Île-de-France les cadres sont surreprésentés (28% contre 9,4% en province).

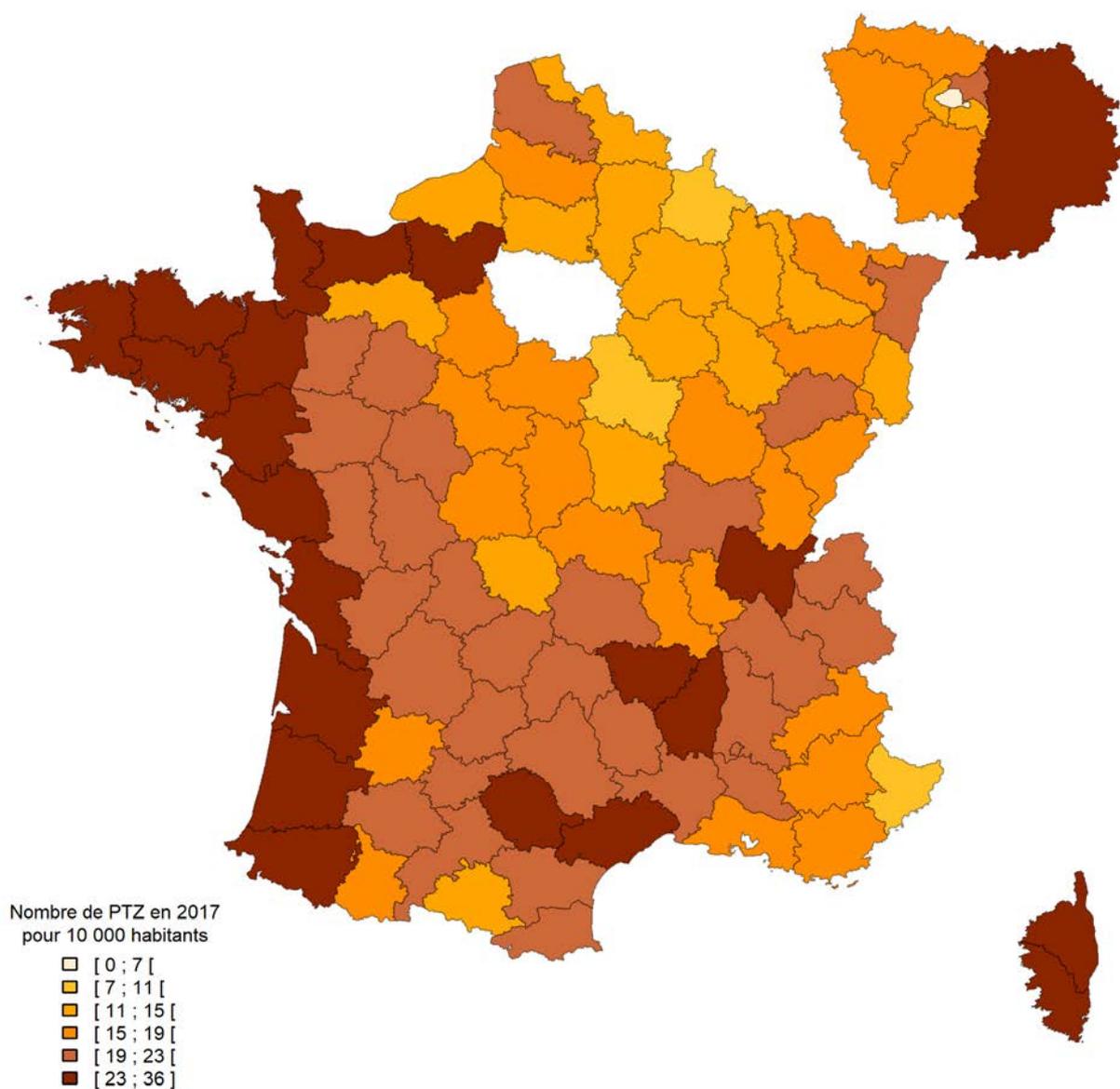
AUTRES DIFFERENCIATIONS GEOGRAPHIQUES

L'ouest de la France se caractérise par une plus grande fréquence des PTZ (en nombre de prêts pour 10 000 habitants).

En 2017, la moyenne nationale est de 18,8 prêts pour 10 000 habitants¹⁷ contre 17,8 en 2016.

¹⁷ Source : INSEE, estimation au 16 janvier 2018 pour le nombre d'habitants 2017 et 2016

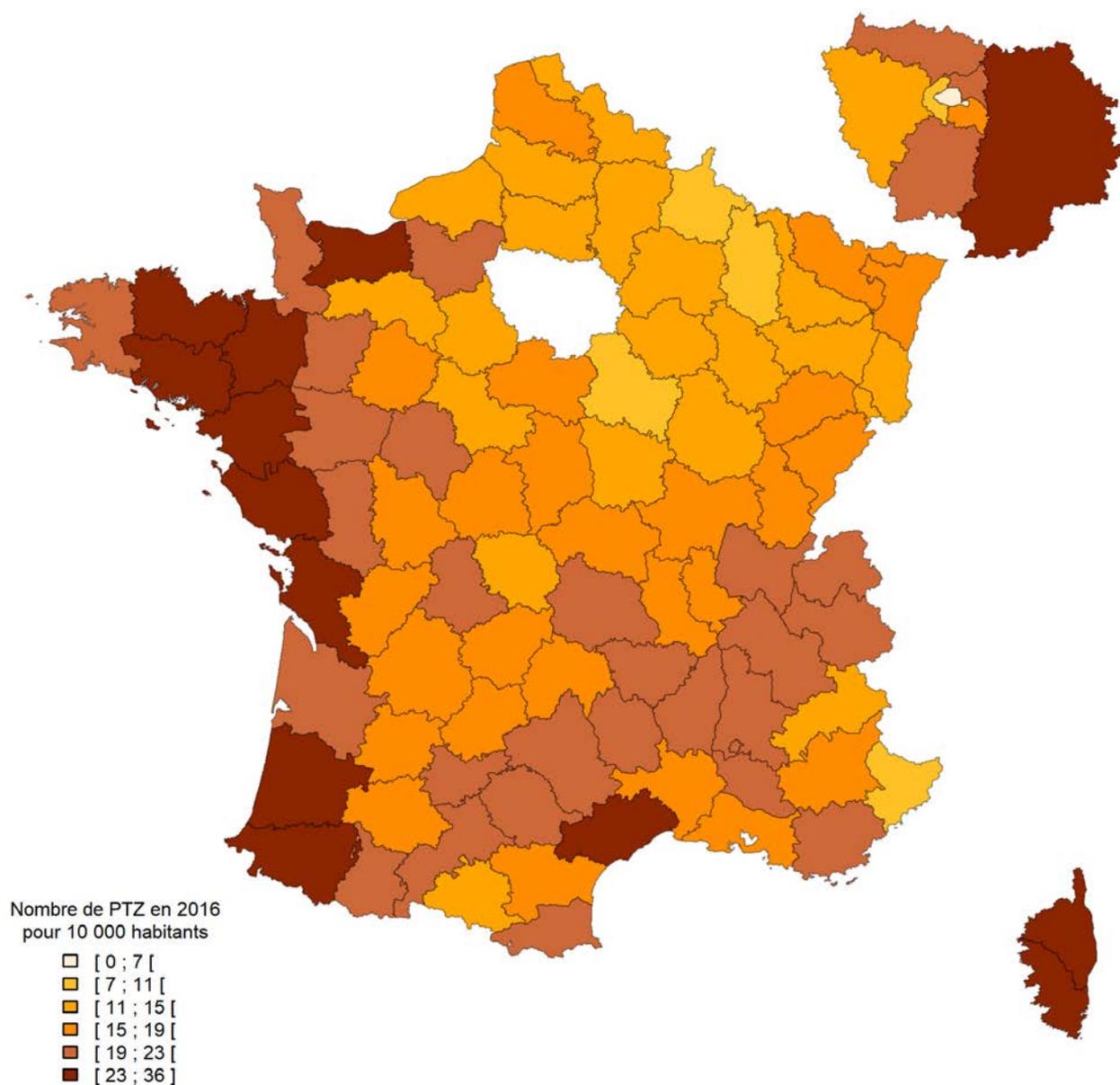
Figure 16 Répartition des PTZ émis en 2017 par département



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

Figure 17 Répartition des PTZ émis en 2016 par département



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

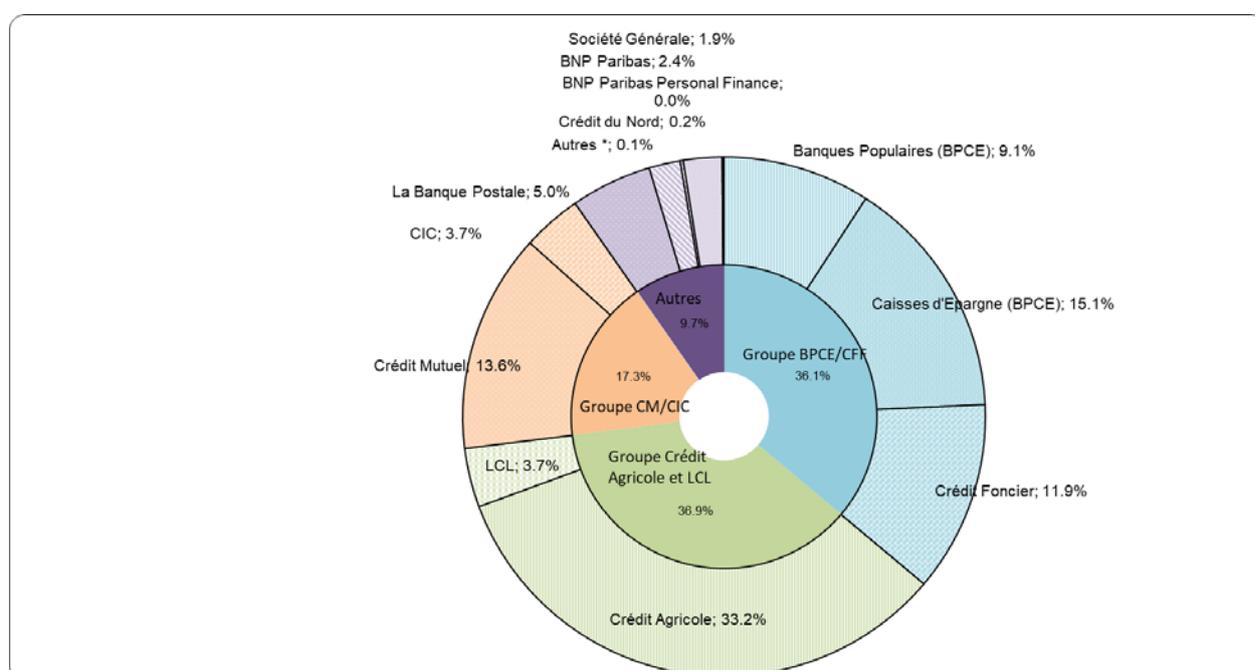
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

On trouvera en annexe une répartition plus détaillée confrontant le zonage A/B/C à la cartographie communale des PTZ distribués pour chacune des 13 régions.

1.5 PARTS DE MARCHÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Le groupe BPCE/Crédit Foncier conserve la part de marché la plus importante avec 36,1% en effectifs, avec une augmentation de plus de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2016. Le Crédit Foncier de France, la Banque Postale et BNP Paribas perdent respectivement 0,5, 0,8 et 0,5 point de part de marché tandis que le Crédit Agricole et les Banques Populaires gagnent respectivement 0,3 et 0,2 point. La Société Générale et l'ensemble des autres établissements de crédit conservent une relative stabilité de leur part de marché.

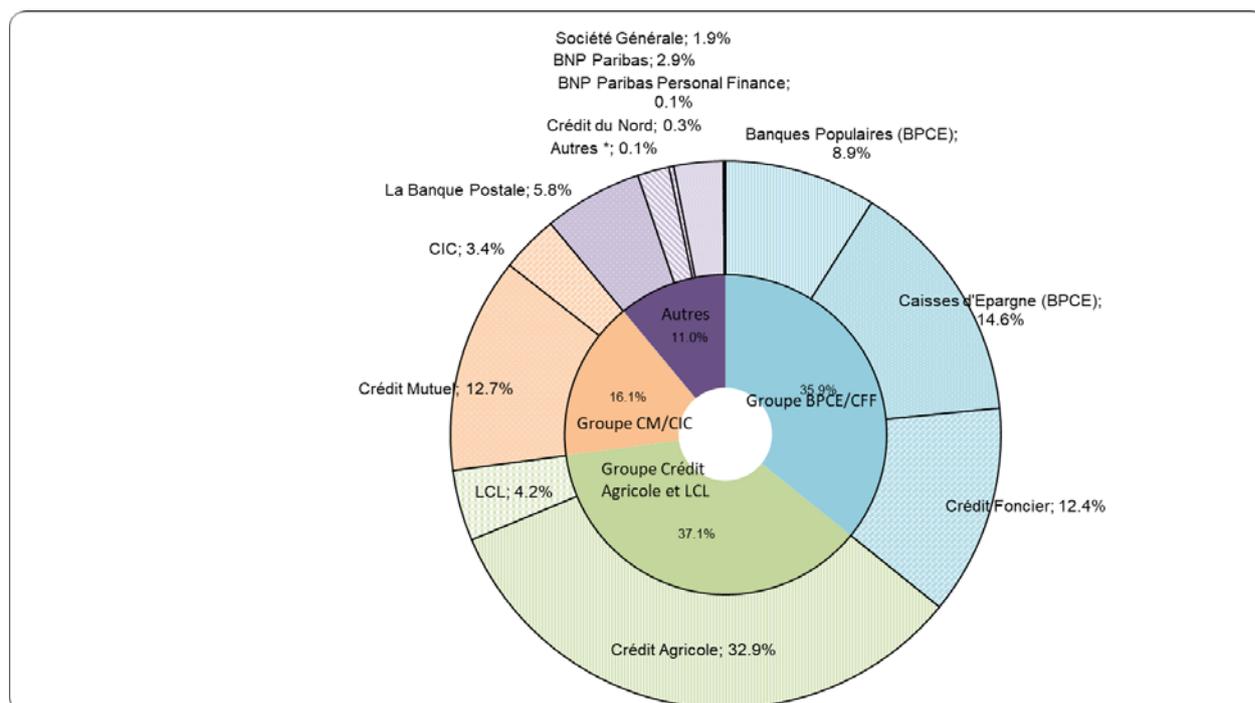
Figure 18 Parts de marché PTZ 2017 (effectifs)



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

Figure 19 Parts de marché PTZ 2016 (effectifs)



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

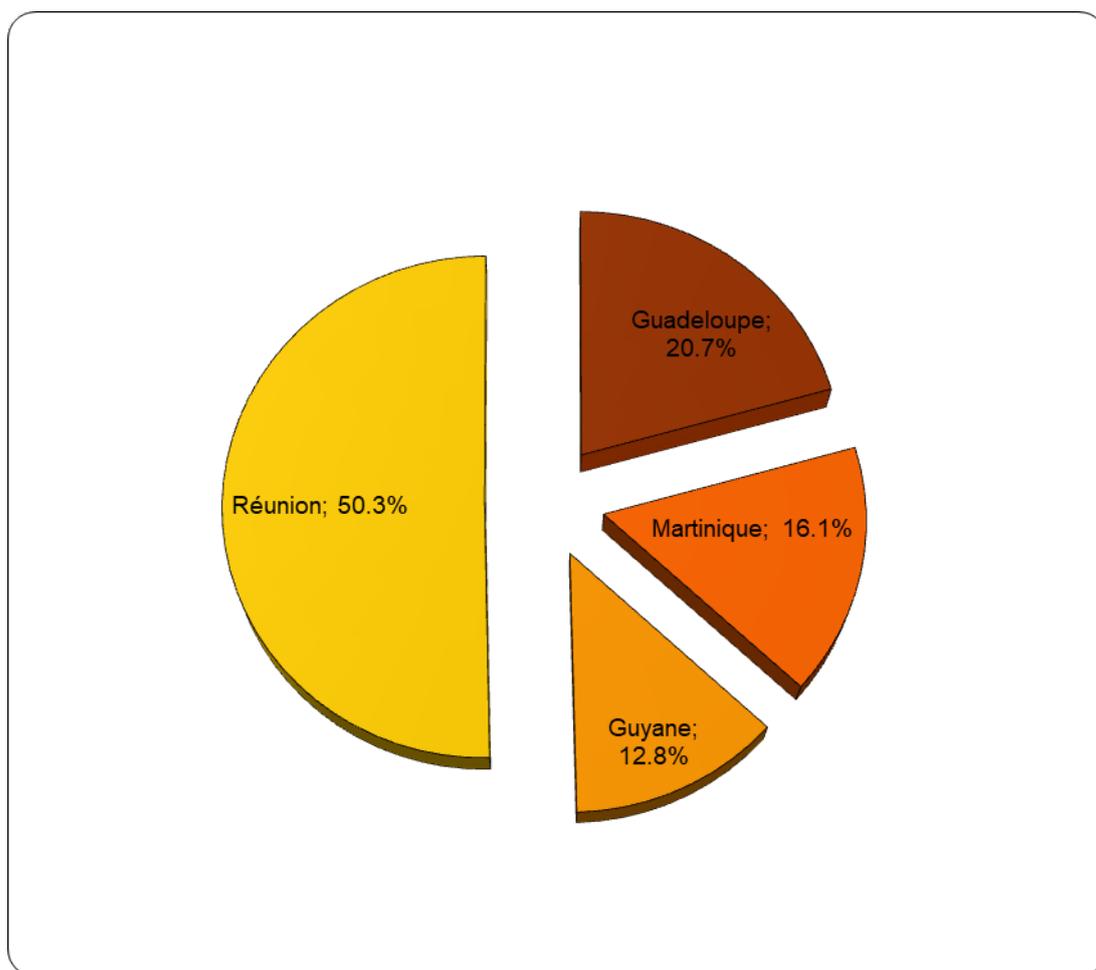
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

2 ÉMISSION DE PTZ DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Les déclarations au 31 mars 2018 recensent 1 838 PTZ émis dans les DOM en 2017 pour un montant global prêté de 138,35 millions d'euros. Le montant prêté augmente de 3,3 % par rapport à 2016, les effectifs de 2%. (Annexes 24 à 26).

La Réunion gagne du terrain avec 50,3 % de la production outre-mer contre 47,6 % en 2016. La Guyane gagne 0,4 point et représente désormais 12,8 % de la production. Le nombre de PTZ en Guadeloupe est de 20,7 % des prêts DOM ; la part de la Martinique est de 16,1%. A noter qu'il n'y a aucun prêt émis à Mayotte malgré l'ouverture du dispositif à ce DOM en 2015.

Figure 20 Répartition départementale des PTZ DOM en 2017



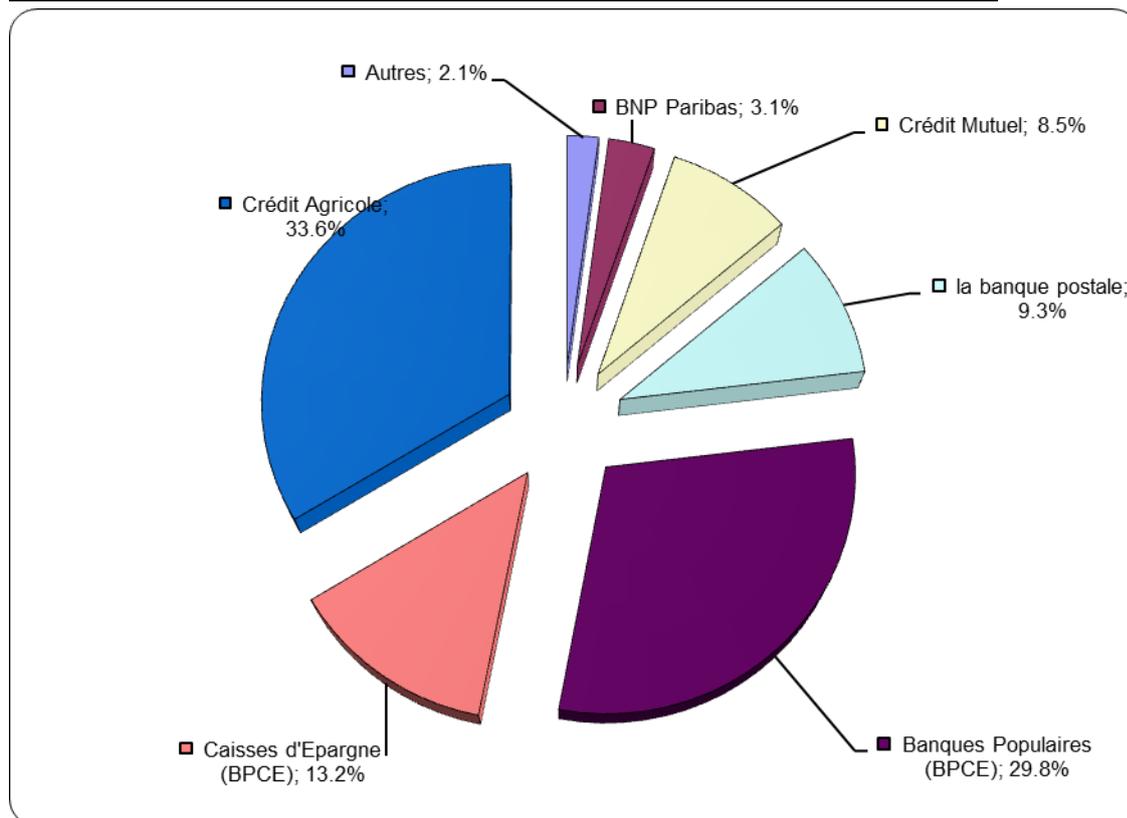
Champ : PTZ émis dans les DOM

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

Le montant moyen du PTZ DOM, se situe autour de 75 272 € en 2016 contre 74 305 € en 2016 (soit une hausse de 1,3% par rapport à l'année précédente). En 2017, on observe une hausse du montant moyen d'opération de 3,1 %, pour s'établir à 213 045 €, soit près de 6 358 € plus élevé que l'année précédente.

En 2017, le groupement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires reste celui avec les plus fortes parts de marché (respectivement 13,2 % et 29,8%), suivi par le Crédit Agricole (33,6 %). La Banque Postale gagne 0,4 point de part de marché à 9,3 %.

Figure 21 Parts de marché des établissements émetteurs de PTZ DOM en 2017



Champ : PTZ émis dans les DOM

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

2.1 CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

La part de l'individuel est en légère baisse à 92,9 %. Plus de 90 % des opérations financées dans les DOM par un PTZ le sont dans le neuf.

Tableau 10 Structure de répartition des émissions de PTZ DOM par type d'opération

	2016		2017	
Individuel Neuf	1565	86.8%	1572	85.5%
Collectif Neuf	86	4.8%	104	5.7%
Individuel Ancien	127	7.0%	136	7.4%
Collectif Ancien	24	1.3%	26	1.4%
Ensemble DOM	1802	100.0%	1838	100.0%

(en euros)	2016			2017		
	Opération	Quotité du PTZ	PTZ	Opération	Quotité du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	211 566	36.5%	75 986	219 224	35.9%	77 304
Collectif Neuf	180 778	35.0%	62 337	179 699	35.3%	62 384
Individuel Ancien	179 930	37.6%	66 766	182 199	36.8%	66 503
Collectif Ancien	124 623	38.1%	47 432	134 178	37.4%	49 854
Ensemble DOM	206 687	36.6%	74 305	213 045	36.0%	75 272

Champ : PTZ émis dans les DOM

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2018

La surface moyenne des logements acquis à l'aide d'un PTZ DOM en 2017 est en légère hausse à 104 m² contre 103 m² en 2016. Dans le neuf collectif, les appartements comportent 3 pièces en moyenne pour une surface moyenne de 66 m² (66m² en 2016), alors qu'en individuel, la surface moyenne est de 108 m² pour 4 pièces.

2.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES BENEFICIAIRES

En 2017, la tranche 1 concerne 45,7 % des PTZ DOM, la tranche 2 en représente 13,1 % et les 41,2 % restant appartiennent à la tranche 3. Pour 2016, ces parts sont respectivement de 46,2 %, 12,5% et 41,3%.

La catégorie d'âge des 25-35 ans reste la plus représentée avec 46,8 % de l'ensemble, et reste stable par rapport à 2016 (46,5 %). La moitié des emprunteurs ont moins de 35 ans (50,1 % des PTZ DOM en 2017 et 49.6% en 2016).

Le nombre de ménages de 1 à 2 personnes en 2017 représente 44,9 % de l'ensemble PTZ DOM, contre 41,3 % en 2016.

Dans les DOM en 2017, 49,9 % des emprunteurs sont des employés, contre 41,5 % en 2016. Les cadres représentent 17,1 % des emprunteurs de PTZ contre 17,8% de ceux du PTZ 2016. La part des professions intermédiaires se situe à 20%, en baisse de 8,1 points par rapport à 2016

Les couples (mariés et vivant maritalement) restent majoritaires avec 54 % des emprunteurs (56,4% en 2016). La part des célibataires est de 40,1 % (36,7% en 2016).

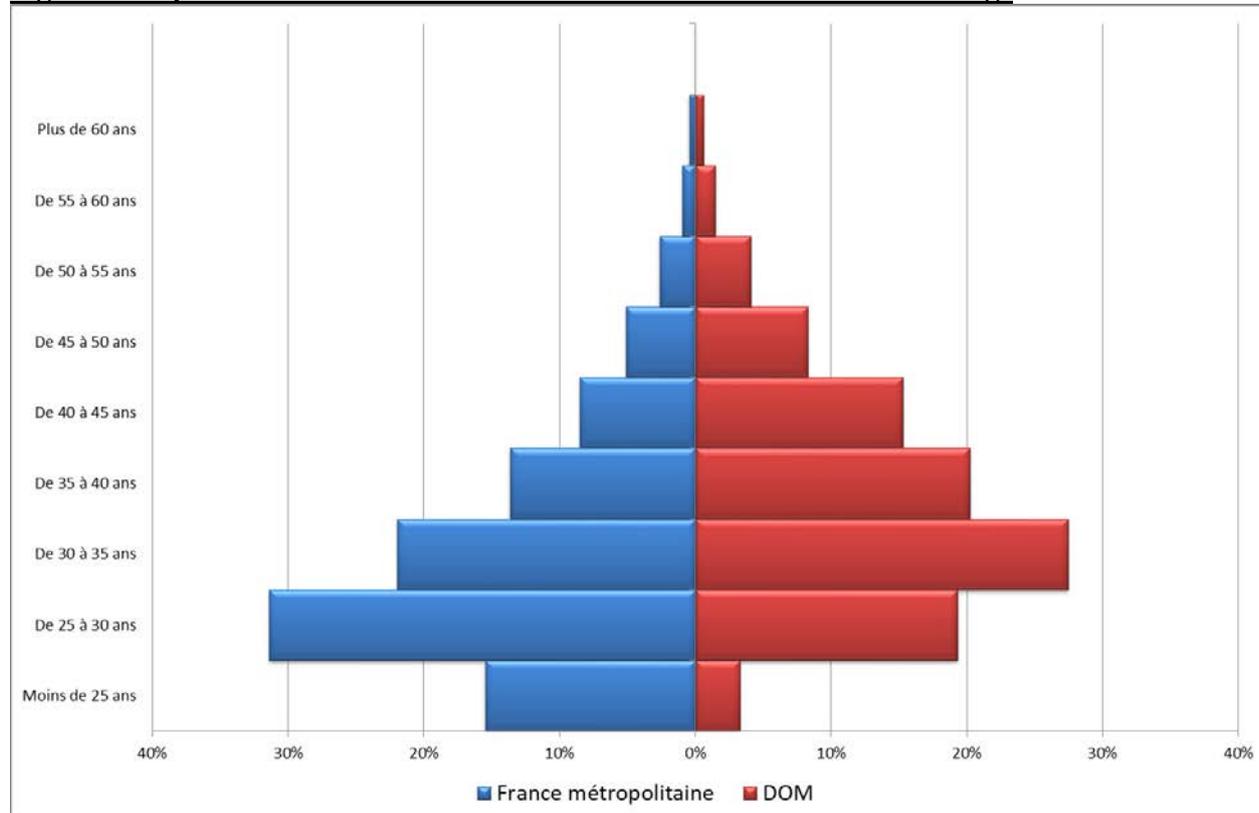
52,8% des emprunteurs sont d'anciens locataires du secteur privé, en baisse de 0,8 point par rapport à 2016, et 42,6 % vivaient chez leurs parents (+3,3 points).

2.3 COMPARAISON ENTRE LES EMPRUNTEURS DANS LES DOM ET EN METROPOLE

En comparaison avec la métropole, les emprunteurs dans les DOM :

- sont plus représentés dans la tranche de revenus la plus faible, bien que le phénomène soit moins marqué que les années précédentes (45,7 % contre 42,5 % en Métropole);
- sont moins présents dans les catégories d'âges moins élevées (50,1 % des emprunteurs âgés de moins de 35 ans contre 68,8% en France métropolitaine), alors que démographiquement les proportions de ces catégories sont beaucoup moins dissemblables en France métropolitaine et dans les DOM même si on observe outre-mer un « creux » dans la tranche des 25-30 ans¹⁸;

Figure 22 Répartition des bénéficiaires de PTZ en 2017 selon leur tranche d'âge



- sont relativement plus souvent regroupés en familles (55,1% de 3 personnes et plus contre 45% en Métropole);

¹⁸ Source : INSEE, estimation de la population – Pyramides des âges 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3696315>

- sont plus souvent employés (49,9 % contre 35,2 % en métropole) et relativement moins souvent ouvriers (7,6 % contre 23,8 % en métropole) ;
- sont un peu plus souvent célibataires (40,1% contre seulement 31,7 % en France métropolitaine) avec une part relativement plus importante des couples mariés par rapport au concubinage (avec un écart entre ces deux statuts de 2,2 points au profit des mariés contre 17,4 points au profit du concubinage en France métropolitaine);
- vivaient plus, en proportion, chez leurs parents (42,6 % contre seulement 20% en France métropolitaine).

SOMMAIRE DES TABLEAUX

[Synthèse : Répartition des PTZ \(2017 et 2016\) par zone géographique en France métropolitaine et DOM \(effectifs\)](#)

[Annexe 1 \(Métropole\) : Répartition en 2017 des PTZ par type d'opération et zone géographique \(effectifs\)](#)

[Annexe 2 \(Métropole\) : Répartition en 2017 des PTZ par type d'opération et zone géographique \(caractéristiques\)](#)

[Annexe 3 \(Métropole\) : Répartition des émissions de PTZ \(2017 et 2016\) par type d'opération et catégorie de ménage](#)

[Annexe 4 \(Métropole\) : Coût moyen d'opération et montant moyen du PTZ \(2017 et 2016\) par type d'opération](#)

[Annexe 5 \(Métropole\) : Répartition des CSP selon le type de commune](#)

[Annexe 6 \(Métropole\) : Répartition des emprunteurs selon leur situation familiale et le type de commune](#)

[Annexe 7 \(Métropole\) : Répartition des emprunteurs selon leur revenu mensuel N et le type de commune](#)

[Annexe 8 \(Métropole\) : Répartition des émissions selon les caractéristiques socio-démographiques des emprunteurs](#)

[Annexe 9 \(Métropole\) : Revenu mensuel moyen de l'année N selon la tranche de revenu de l'année de référence](#)

[Annexe 10 \(Métropole\) : Revenus mensuels de l'année N des ménages bénéficiaires d'un PTZ \(2017 ou 2016\)](#)

[Annexe 11 \(Métropole\) : Revenu mensuel de l'année N des ménages bénéficiaires d'un PTZ en 2017](#)

[Annexe 12 \(Métropole\) : Comparaison des émissions de PTZ \(2017 et 2016\) par catégorie de commune de l'année de référence](#)

[Annexe 13 \(Métropole\) : Répartition des émissions par catégorie de ménage et type d'opération](#)

[Annexe 14 \(Métropole\) : Répartition des émissions de PTZ \(2017 et 2016\) par tranches du barème et type d'opération](#)

[Annexe 15 \(Métropole\) : Parts de marché des établissements](#)

[Annexe 16 \(Métropole\) : Répartition des émissions par taux d'apport personnel* des ménages et type d'opération](#)

[Annexe 17 \(Métropole\) : Caractéristiques des prêts principaux](#)

[Annexe 18 \(Métropole\) : Composition des plans de financement accompagnant un PTZ en 2017](#)

[Annexe 19 \(Métropole\) : Composition des plans de financement accompagnant un PTZ en 2016](#)

[Annexe 20-1 \(Métropole\) : Répartition géographique des PTZ émis en 2017 par type d'opération \(début\)](#)

[Annexe 20-2 \(Métropole\) : Répartition géographique des PTZ émis en 2017 par type d'opération \(suite\)](#)

[Annexe 20-3 \(Métropole\) : Répartition géographique des PTZ émis en 2017 par type d'opération \(fin\)](#)

[Annexe 21 \(Métropole\) : PTZ émis en 2017 finançant un logement situé en Province](#)

[Annexe 22 \(Métropole\) : PTZ émis en 2017, finançant un logement situé en Ile de France](#)

[Annexe 23 \(Métropole\) : PTZ émis en 2017, finançant un logement situé en France Métropolitaine](#)

[Annexe 24 \(DOM\) : Principales caractéristiques des PTZ émis dans les DOM](#)

[Annexe 25 \(DOM\) : Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon l'âge de l'emprunteur](#)

[Annexe 26 \(DOM\) : Parts de marché des établissements émetteurs de PTZ DOM](#)

Synthèse : Répartition des PTZ (2017 et 2016) par zone géographique en France métropolitaine et DOM (effectifs et montants)
 (déclarations arrêtées en France métropolitaine et DOM au 31/03/2018)

2017	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C	DOM	Ensemble
Effectif	22 761	21 632	24 281	52 965	1 838	123 477
Montant moyen d'opération	240 068 €	209 085 €	187 954 €	171 550 €	213 045 €	194 403 €
Montant moyen PTZ	78 088 €	70 548 €	62 088 €	56 575 €	75 272 €	64 351 €
Quotité du PTZ	33,1%	34,2%	33,8%	33,9%	36,0%	33,8%

2016	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C	DOM	Ensemble
Effectif	23 399	22 837	22 264	46 443	1 802	116 745
Montant moyen d'opération	234 410 €	204 590 €	182 908 €	167 233 €	206 687 €	191 432 €
Montant moyen PTZ	77 823 €	70 175 €	61 353 €	56 246 €	74 305 €	64 548 €
Quotité du PTZ	33,6%	34,6%	34,3%	34,6%	36,6%	34,4%

Annexe 1 (Métropole) : Répartition en 2017 des PTZ par type d'opération et zone géographique (effectifs)

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

2017	Zone A			Zone B1			Zone B2			Zone C			Ensemble		
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne									
Neuf (hors construction) - individuel	1 575	7,4%	22,7%	2 361	13,0%	34,0%	1 715	9,5%	24,7%	1 290	3,5%	18,6%	6 941	7,3%	100,0%
Neuf (hors construction) - collectif	14 750	69,3%	62,8%	6 948	38,3%	29,6%	1 314	7,3%	5,6%	491	1,3%	2,1%	23 503	24,8%	100,0%
Construction (avec terrain) - individuel	3 118	14,6%	5,7%	6 870	37,9%	12,5%	13 360	74,2%	24,3%	31 711	85,2%	57,6%	55 059	58,2%	100,0%
Construction (sans terrain) - individuel	1 846	8,7%	20,2%	1 943	10,7%	21,3%	1 613	9,0%	17,7%	3 721	10,0%	40,8%	9 123	9,6%	100,0%
Total neuf	21 289	93,5%	22,5%	18 122	83,8%	19,2%	18 002	74,1%	19,0%	37 213	70,3%	39,3%	94 626	77,8%	100,0%
Ancien avec travaux - individuel	497	33,8%	2,2%	1 948	55,5%	8,7%	4 973	79,2%	22,1%	15 056	95,6%	67,0%	22 474	83,2%	100,0%
Ancien avec travaux - collectif	476	32,3%	16,2%	994	28,3%	33,8%	1 004	16,0%	34,1%	468	3,0%	15,9%	2 942	10,9%	100,0%
Ancien sans travaux - individuel	129	8,8%	15,3%	256	7,3%	30,3%	251	4,0%	29,7%	208	1,3%	24,6%	844	3,1%	100,0%
Ancien sans travaux - collectif	370	25,1%	49,1%	312	8,9%	41,4%	51	0,8%	6,8%	20	0,1%	2,7%	753	2,8%	100,0%
Total ancien	1 472	6,5%	5,4%	3 510	16,2%	13,0%	6 279	25,9%	23,2%	15 752	29,7%	58,3%	27 013	22,2%	100,0%
Ensemble	22 761	100%	18,7%	21 632	100%	17,8%	24 281	100%	20,0%	52 965	100%	43,5%	121 639	100%	100%

2017	Zone A			Zone B1			Zone B2			Zone C			Ensemble		
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne									
Neuf	21 289	100,0%	22,5%	18 122	100,0%	19,2%	18 002	100,0%	19,0%	37 213	100,0%	39,3%	94 626	100,0%	100,0%
Total neuf	21 289	93,5%	22,5%	18 122	83,8%	19,2%	18 002	74,1%	19,0%	37 213	70,3%	39,3%	94 626	77,8%	100,0%
DPE classes A à D (ou Y) (2)	715	48,6%	9,8%	1 310	37,3%	17,9%	1 823	29,0%	25,0%	3 453	21,9%	47,3%	7 301	27,0%	100,0%
DPE classes E et F	237	16,1%	3,8%	719	20,5%	11,6%	1 550	24,7%	25,0%	3 683	23,4%	59,5%	6 189	22,9%	100,0%
DPE classe G (ou Z) (3)	520	35,3%	3,8%	1 481	42,2%	11,0%	2 906	46,3%	21,5%	8 616	54,7%	63,7%	13 523	50,1%	100,0%
Total ancien	1 472	6,5%	5,4%	3 510	16,2%	13,0%	6 279	25,9%	23,2%	15 752	29,7%	58,3%	27 013	22,2%	100,0%
Ensemble	22 761	100%	18,7%	21 632	100%	17,8%	24 281	100%	20,0%	52 965	100%	43,5%	121 639	100%	100%

(2) La classe Y correspond à un monument historique

(3) La classe Z signifie que le DPE n'a pas été fourni

Annexe 2 (Métropole) : Répartition en 2017 des PTZ par type d'opération et zone géographique (caractéristiques moyennes)

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

2017	Zone A			Zone B1			Zone B2			Zone C			Ensemble			
	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Durée moyenne (en mois)
Neuf (hors construction) - individuel	277 134 €	34,0%	92 772 €	219 236 €	35,2%	75 841 €	184 746 €	34,5%	62 598 €	169 414 €	34,0%	56 261 €	214 042 €	34,5%	72 772 €	266
Neuf (hors construction) - collectif	227 265 €	33,4%	73 719 €	182 229 €	34,8%	61 797 €	160 471 €	31,5%	49 024 €	161 366 €	30,1%	47 430 €	208 667 €	33,6%	68 265 €	270
Construction (avec terrain) - individuel	310 140 €	34,2%	104 787 €	254 725 €	34,5%	86 471 €	212 039 €	33,5%	69 358 €	191 265 €	32,9%	61 625 €	210 622 €	33,3%	69 046 €	262
Construction (sans terrain) - individuel	228 996 €	33,3%	74 300 €	194 847 €	34,5%	65 618 €	181 637 €	33,0%	58 403 €	172 059 €	33,0%	55 101 €	190 016 €	33,4%	61 810 €	263
Total Neuf	242 840 €	33,5%	79 729 €	215 751 €	34,7%	73 390 €	202 949 €	33,4%	66 248 €	188 192 €	32,9%	60 600 €	208 397 €	33,5%	68 427 €	265
Ancien avec travaux - individuel	246 199 €	34,6%	85 002 €	205 398 €	35,4%	71 341 €	154 548 €	36,2%	54 546 €	133 686 €	36,8%	47 892 €	146 831 €	36,5%	52 218 €	266
Ancien avec travaux - collectif	179 783 €	35,4%	62 024 €	143 192 €	35,5%	50 378 €	110 209 €	37,5%	40 454 €	107 291 €	37,5%	39 166 €	132 110 €	36,5%	47 092 €	273
Ancien sans travaux - individuel	171 877 €	9,9%	16 998 €	138 775 €	10,0%	13 818 €	104 792 €	9,9%	10 398 €	86 989 €	10,0%	8 656 €	120 966 €	9,9%	12 015 €	263
Ancien sans travaux - collectif	177 327 €	9,5%	16 340 €	113 873 €	10,0%	11 338 €	93 216 €	10,0%	9 290 €	98 032 €	9,8%	9 544 €	143 232 €	9,8%	13 609 €	267
Total Ancien	200 079 €	26,3%	54 353 €	174 612 €	31,3%	55 875 €	144 967 €	35,1%	50 160 €	132 240 €	36,4%	47 066 €	144 316 €	34,9%	49 327 €	267
Ensemble	240 068 €	33%	78 088 €	209 085 €	34%	70 548 €	187 954 €	34%	62 088 €	171 550 €	34%	56 575 €	194 121 €	34%	64 186 €	265

2017	Zone A			Zone B1			Zone B2			Zone C			Ensemble			
	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Durée moyenne (en mois)
Neuf	242 840 €	33,5%	79 729 €	215 751 €	34,7%	73 390 €	202 949 €	33,4%	66 248 €	188 192 €	32,9%	60 600 €	208 397 €	33,5%	68 427 €	265
Total Neuf	242 840 €	33,5%	79 729 €	215 751 €	34,7%	73 390 €	202 949 €	33,4%	66 248 €	188 192 €	32,9%	60 600 €	208 397 €	33,5%	68 427 €	265
DPE classes A à D (ou Y) (1)	195 435 €	23,0%	46 508 €	165 280 €	27,4%	47 886 €	143 979 €	33,2%	47 574 €	137 053 €	35,8%	48 189 €	149 493 €	32,4%	47 817 €	266
DPE classes E et F	212 914 €	27,9%	61 804 €	186 249 €	33,9%	63 084 €	147 210 €	35,7%	51 687 €	130 712 €	36,4%	46 627 €	144 316 €	35,6%	50 387 €	266
DPE classe G (ou Z) (2)	200 709 €	30,1%	61 744 €	177 231 €	33,5%	59 443 €	144 389 €	36,1%	50 969 €	130 964 €	36,6%	46 804 €	141 524 €	35,9%	49 658 €	267
Total Ancien	200 079 €	26,3%	54 353 €	174 612 €	31,3%	55 875 €	144 967 €	35,1%	50 160 €	132 240 €	36,4%	47 066 €	144 316 €	34,9%	49 327 €	267
Ensemble	240 068 €	33%	78 088 €	209 085 €	34%	70 548 €	187 954 €	34%	62 088 €	171 550 €	34%	56 575 €	194 121 €	34%	64 186 €	265

(1) La classe Y correspond à un monument historique

(2) La classe Z signifie que le DPE n'a pas été fourni

Annexe 3 (Métropole) : Répartition des émissions de PTZ (2017 et 2016) par type d'opération et catégorie de commune
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2017	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Individuel Neuf	23 315	42,8%	32,8%	29 194	77,1%	41,0%	5 916	70,4%	8,3%	1 591	62,0%	2,2%	638	69,7%	0,9%	2 408	59,8%	3,4%	236	66,3%	0,3%	5 072	62,4%	7,1%	2 753	55,7%	3,9%	71 123	58,5%
Collectif Neuf	21 131	38,8%	89,9%	1 903	5,0%	8,1%	134	1,6%	0,6%	68	2,6%	0,3%	0	0,0%	0,0%	203	5,0%	0,9%	0	0,0%	0,0%	25	0,3%	0,1%	39	0,8%	0,2%	23 503	19,3%
Individuel Ancien	6 898	12,7%	29,6%	6 514	17,2%	27,9%	2 273	27,0%	9,7%	837	32,6%	3,6%	273	29,8%	1,2%	1 331	33,1%	5,7%	118	33,1%	0,5%	2 982	36,7%	12,8%	2 092	42,3%	9,0%	23 318	19,2%
Collectif Ancien	3 114	5,7%	84,3%	232	0,6%	6,3%	83	1,0%	2,2%	72	2,8%	1,9%	4	0,4%	0,1%	84	2,1%	2,3%	2	0,6%	0,1%	45	0,6%	1,2%	59	1,2%	1,6%	3 695	3,0%
Ensemble	54 458	100%	44,8%	37 843	100%	31,1%	8 406	100%	6,9%	2 568	100%	2,1%	915	100%	0,8%	4 026	100%	3,3%	356	100%	0,3%	8 124	100%	6,7%	4 943	100%	4,1%	121 639	100%

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Individuel Neuf	20 793	38,0%	33,5%	25 253	66,7%	40,7%	4 891	67,7%	7,9%	1 433	59,9%	2,3%	565	67,7%	0,9%	2 170	58,2%	3,5%	189	60,4%	0,3%	4 321	60,5%	7,0%	2 393	54,4%	3,9%	62 008	53,9%
Collectif Neuf	23 560	43,1%	88,6%	2 481	6,6%	9,3%	177	2,5%	0,7%	101	4,2%	0,4%	2	0,2%	0,0%	180	4,8%	0,7%	2	0,6%	0,0%	18	0,3%	0,1%	69	1,6%	0,3%	26 590	23,1%
Individuel Ancien	7 023	12,8%	31,3%	6 267	16,6%	27,9%	2 076	28,7%	9,2%	777	32,5%	3,5%	262	31,4%	1,2%	1 271	34,1%	5,7%	122	39,0%	0,5%	2 772	38,8%	12,3%	1 882	42,8%	8,4%	22 452	19,5%
Collectif Ancien	3 278	6,0%	84,2%	257	0,7%	6,6%	78	1,1%	2,0%	82	3,4%	2,1%	5	0,6%	0,1%	106	2,8%	2,7%	0	0,0%	0,0%	33	0,5%	0,8%	54	1,2%	1,4%	3 893	3,4%
Ensemble	54 654	100%	47,5%	34 258	91%	29,8%	7 222	100%	6,3%	2 393	100%	2,1%	834	100%	0,7%	3 727	100%	3,2%	313	100%	0,3%	7 144	100%	6,2%	4 398	100%	3,8%	114 943	100%

Annexe 4 (Métropole) : Coût moyen d'opération et montant moyen du PTZ (2017 et 2016) par type d'opération
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2017	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble		
	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	227 048 €	34,3%	76 587 €	207 150 €	32,7%	66 552 €	195 886 €	33,1%	63 509 €	192 199 €	33,5%	63 182 €	179 797 €	34,1%	60 166 €	186 959 €	33,7%	61 844 €	181 600 €	34,3%	61 157 €	178 841 €	33,7%	59 223 €	181 550 €	33,6%	59 461 €	208 308 €	33,4%	68 481 €
Collectif Neuf	211 526 €	33,7%	69 355 €	185 563 €	32,8%	59 290 €	178 567 €	31,6%	55 442 €	182 986 €	32,1%	56 094 €	0 €	0,0%	0 €	172 125 €	34,4%	58 626 €	0 €	0,0%	0 €	169 630 €	28,4%	47 172 €	165 762 €	27,9%	44 259 €	208 667 €	33,6%	68 265 €
Individuel Ancien	165 243 €	34,1%	56 009 €	149 988 €	35,1%	51 287 €	138 503 €	36,1%	48 891 €	133 435 €	36,3%	47 679 €	122 730 €	38,0%	46 139 €	129 152 €	36,5%	46 516 €	117 282 €	37,4%	43 218 €	128 297 €	36,9%	46 417 €	123 179 €	37,4%	45 023 €	145 893 €	35,5%	50 763 €
Collectif Ancien	137 236 €	30,2%	40 085 €	131 126 €	33,5%	43 104 €	115 185 €	36,9%	41 357 €	100 932 €	37,8%	37 749 €	106 068 €	39,8%	42 273 €	109 513 €	35,8%	38 006 €	148 890 €	39,7%	59 218 €	102 570 €	37,4%	39 081 €	125 370 €	36,4%	43 717 €	134 378 €	31,0%	40 269 €
Ensemble	207 989 €	33,8%	69 087 €	195 750 €	33,1%	63 415 €	179 293 €	33,9%	59 209 €	170 226 €	34,5%	57 228 €	162 448 €	35,3%	55 903 €	165 473 €	34,7%	56 117 €	160 097 €	35,4%	55 200 €	159 826 €	34,9%	54 374 €	156 041 €	35,2%	53 042 €	194 121 €	33,8%	64 186 €

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble		
	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	226 837 €	35,0%	78 199 €	204 196 €	33,6%	67 324 €	192 985 €	33,9%	64 044 €	187 301 €	34,5%	63 479 €	0 €	0,0%	59 543 €	184 651 €	34,4%	62 451 €	177 565 €	35,0%	61 177 €	176 226 €	34,4%	59 489 €	178 141 €	34,1%	59 133 €	206 469 €	34,2%	69 501 €
Collectif Neuf	206 616 €	34,1%	68 758 €	180 632 €	33,5%	59 135 €	168 169 €	31,9%	53 035 €	170 288 €	33,5%	56 002 €	120 548 €	35,4%	42 319 €	176 136 €	33,0%	57 240 €	117 500 €	40,0%	47 000 €	171 455 €	29,1%	49 680 €	190 321 €	29,5%	53 604 €	203 495 €	34,0%	67 573 €
Individuel Ancien	164 104 €	34,3%	56 083 €	146 510 €	35,3%	50 672 €	137 690 €	36,4%	49 153 €	134 454 €	35,9%	47 555 €	126 780 €	37,3%	46 401 €	126 482 €	36,5%	45 391 €	114 829 €	37,8%	43 022 €	125 259 €	37,4%	45 932 €	123 628 €	37,4%	45 109 €	144 660 €	35,6%	50 674 €
Collectif Ancien	136 223 €	30,3%	40 585 €	130 101 €	33,0%	42 284 €	109 588 €	36,3%	38 782 €	97 112 €	36,9%	35 686 €	107 833 €	33,3%	37 400 €	104 870 €	36,2%	37 185 €	0 €	0,0%	0 €	107 835 €	38,3%	39 936 €	132 593 €	32,9%	43 253 €	133 278 €	31,0%	40 493 €
Ensemble	204 565 €	34,2%	69 031 €	191 375 €	33,9%	63 497 €	175 587 €	34,6%	59 221 €	166 333 €	35,0%	57 040 €	160 177 €	35,3%	55 240 €	162 131 €	35,1%	55 663 €	152 729 €	36,1%	54 010 €	156 116 €	35,6%	54 114 €	154 441 €	35,4%	52 850 €	191 192 €	34,3%	64 395 €

Annexe 5 (Métropole) : Répartition des CSP selon le type de commune

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2017	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Agriculteurs	63	0,1%	6,3%	277	0,7%	27,5%	99	1,2%	9,8%	19	0,7%	1,9%	18	2,0%	1,8%	53	1,3%	5,3%	8	2,2%	0,8%	191	2,4%	19,0%	278	5,6%	27,6%	1 006	0,8%
Artisans, commerçants	1 597	2,9%	40,9%	1 170	3,1%	30,0%	276	3,3%	7,1%	114	4,4%	2,9%	35	3,8%	0,9%	160	4,0%	4,1%	20	5,6%	0,5%	300	3,7%	7,7%	234	4,7%	6,0%	3 906	3,2%
Cadres	10 337	19,0%	70,3%	2 892	7,6%	19,7%	423	5,0%	2,9%	216	8,4%	1,5%	38	4,2%	0,3%	207	5,1%	1,4%	15	4,2%	0,1%	336	4,1%	2,3%	243	4,9%	1,7%	14 707	12,1%
Prof. Intermédiaires	13 170	24,2%	47,4%	8 893	23,5%	32,0%	1 821	21,7%	6,6%	518	20,2%	1,9%	177	19,3%	0,6%	791	19,6%	2,8%	62	17,4%	0,2%	1 471	18,1%	5,3%	865	17,5%	3,1%	27 768	22,8%
Employés	19 827	36,4%	46,4%	13 484	35,6%	31,5%	2 802	33,3%	6,6%	909	35,4%	2,1%	305	33,3%	0,7%	1 402	34,8%	3,3%	128	36,0%	0,3%	2 472	30,4%	5,8%	1 443	29,2%	3,4%	42 772	35,2%
Ouvriers	8 378	15,4%	28,9%	10 426	27,6%	36,0%	2 814	33,5%	9,7%	722	28,1%	2,5%	325	35,5%	1,1%	1 304	32,4%	4,5%	117	32,9%	0,4%	3 131	38,5%	10,8%	1 730	35,0%	6,0%	28 947	23,8%
Retraités	240	0,4%	48,1%	121	0,3%	24,2%	28	0,3%	5,6%	17	0,7%	3,4%	0	0,0%	0,0%	19	0,5%	3,8%	1	0,3%	0,2%	42	0,5%	8,4%	31	0,6%	6,2%	499	0,4%
Inactifs	846	1,6%	41,6%	580	1,5%	28,5%	143	1,7%	7,0%	53	2,1%	2,6%	17	1,9%	0,8%	90	2,2%	4,4%	5	1,4%	0,2%	181	2,2%	8,9%	119	2,4%	5,9%	2 034	1,7%
Ensemble	54 458	100%	44,8%	37 843	100%	31,1%	8 406	100%	6,9%	2 568	100%	2,1%	915	100%	0,8%	4 026	100%	3,3%	356	100%	0,3%	8 124	100%	6,7%	4 943	100%	4,1%	121 639	100%

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Agriculteurs	55	0,1%	6,1%	284	0,8%	31,3%	79	1,1%	8,7%	16	0,7%	1,8%	22	2,6%	2,4%	49	1,3%	5,4%	5	1,6%	0,6%	168	2,4%	18,5%	229	5,2%	25,2%	907	0,8%
Artisans, commerçants	1 541	2,8%	43,4%	1 053	3,1%	29,7%	242	3,4%	6,8%	92	3,8%	2,6%	26	3,1%	0,7%	153	4,1%	4,3%	5	1,6%	0,1%	232	3,2%	6,5%	204	4,6%	5,7%	3 548	3,1%
Cadres	10 248	18,8%	71,7%	2 654	7,7%	18,6%	391	5,4%	2,7%	183	7,6%	1,3%	34	4,1%	0,2%	216	5,8%	1,5%	12	3,8%	0,1%	323	4,5%	2,3%	238	5,4%	1,7%	14 299	12,4%
Prof. Intermédiaires	13 859	25,4%	50,5%	8 441	24,6%	30,7%	1 597	22,1%	5,8%	496	20,7%	1,8%	165	19,8%	0,6%	732	19,6%	2,7%	57	18,2%	0,2%	1 340	18,8%	4,9%	772	17,6%	2,8%	27 459	23,9%
Employés	19 587	35,8%	49,1%	11 922	34,8%	29,9%	2 315	32,1%	5,8%	889	37,2%	2,2%	271	32,5%	0,7%	1 283	34,4%	3,2%	110	35,1%	0,3%	2 212	31,0%	5,5%	1 329	30,2%	3,3%	39 918	34,7%
Ouvriers	8 188	15,0%	31,3%	9 195	26,8%	35,1%	2 403	33,3%	9,2%	626	26,2%	2,4%	296	35,5%	1,1%	1 184	31,8%	4,5%	114	36,4%	0,4%	2 676	37,5%	10,2%	1 495	34,0%	5,7%	26 177	22,8%
Retraités	240	0,4%	47,3%	108	0,3%	21,3%	39	0,5%	7,7%	21	0,9%	4,1%	8	1,0%	1,6%	25	0,7%	4,9%	3	1,0%	0,6%	35	0,5%	6,9%	28	0,6%	5,5%	507	0,4%
Inactifs	936	1,7%	44,0%	601	1,8%	28,2%	156	2,2%	7,3%	70	2,9%	3,3%	12	1,4%	0,6%	85	2,3%	4,0%	7	2,2%	0,3%	158	2,2%	7,4%	103	2,3%	4,8%	2 128	1,9%
Ensemble	54 654	100%	47,5%	34 258	100%	29,8%	7 222	100%	6,3%	2 393	100%	2,1%	834	100%	0,7%	3 727	100%	3,2%	313	100%	0,3%	7 144	100%	6,2%	4 398	100%	3,8%	114 943	100%

Annexe 6 (Métropole) : Répartition des emprunteurs selon leur situation familiale et le type de commune
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2017	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Isolé	18 125	33,3%	56,9%	6 863	18,1%	21,5%	1 670	19,9%	5,2%	633	24,6%	2,0%	184	20,1%	0,6%	1 051	26,1%	3,3%	92	25,8%	0,3%	1 976	24,3%	6,2%	1 256	25,4%	3,9%	31 850	26,2%
2 personnes	14 547	26,7%	41,6%	11 714	31,0%	33,5%	2 558	30,4%	7,3%	721	28,1%	2,1%	278	30,4%	0,8%	1 107	27,5%	3,2%	100	28,1%	0,3%	2 525	31,1%	7,2%	1 451	29,4%	4,1%	35 001	28,8%
3 personnes	10 085	18,5%	38,9%	9 250	24,4%	35,6%	2 020	24,0%	7,8%	571	22,2%	2,2%	227	24,8%	0,9%	832	20,7%	3,2%	71	19,9%	0,3%	1 815	22,3%	7,0%	1 080	21,8%	4,2%	25 951	21,3%
4 personnes	7 979	14,7%	39,5%	7 193	19,0%	35,6%	1 502	17,9%	7,4%	456	17,8%	2,3%	165	18,0%	0,8%	727	18,1%	3,6%	74	20,8%	0,4%	1 265	15,6%	6,3%	841	17,0%	4,2%	20 202	16,6%
5 personnes	2 926	5,4%	42,7%	2 253	6,0%	32,9%	530	6,3%	7,7%	148	5,8%	2,2%	52	5,7%	0,8%	246	6,1%	3,6%	17	4,8%	0,2%	428	5,3%	6,2%	253	5,1%	3,7%	6 853	5,6%
6 personnes et plus	796	1,5%	44,7%	570	1,5%	32,0%	126	1,5%	7,1%	39	1,5%	2,2%	9	1,0%	0,5%	63	1,6%	3,5%	2	0,6%	0,1%	115	1,4%	6,5%	62	1,3%	3,5%	1 782	1,5%
Ensemble	54 458	100%	44,8%	37 843	100%	31,1%	8 406	100%	6,9%	2 568	100%	2,1%	915	100%	0,8%	4 026	100%	3,3%	356	100%	0,3%	8 124	100%	6,7%	4 943	100%	4,1%	121 639	100%

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Isolé	17 855	32,7%	60,2%	5 991	17,5%	20,2%	1 349	18,7%	4,6%	569	23,8%	1,9%	174	20,9%	0,6%	955	25,6%	3,2%	62	19,8%	0,2%	1 581	22,1%	5,3%	1 108	25,2%	3,7%	29 644	25,8%
2 personnes	14 261	26,1%	44,6%	10 094	29,5%	31,5%	2 196	30,4%	6,9%	616	25,7%	1,9%	261	31,3%	0,8%	947	25,4%	3,0%	101	32,3%	0,3%	2 267	31,7%	7,1%	1 260	28,6%	3,9%	32 003	27,8%
3 personnes	10 541	19,3%	41,8%	8 645	25,2%	34,2%	1 712	23,7%	6,8%	544	22,7%	2,2%	185	22,2%	0,7%	867	23,3%	3,4%	72	23,0%	0,3%	1 685	23,6%	6,7%	995	22,6%	3,9%	25 246	22,0%
4 personnes	8 260	15,1%	41,8%	6 855	20,0%	34,7%	1 371	19,0%	6,9%	478	20,0%	2,4%	158	18,9%	0,8%	663	17,8%	3,4%	60	19,2%	0,3%	1 177	16,5%	6,0%	744	16,9%	3,8%	19 766	17,2%
5 personnes	3 014	5,5%	45,4%	2 130	6,2%	32,1%	476	6,6%	7,2%	143	6,0%	2,2%	44	5,3%	0,7%	236	6,3%	3,6%	16	5,1%	0,2%	343	4,8%	5,2%	231	5,3%	3,5%	6 633	5,8%
6 personnes et plus	723	1,3%	43,8%	543	1,6%	32,9%	118	1,6%	7,1%	43	1,8%	2,6%	12	1,4%	0,7%	59	1,6%	3,6%	2	0,6%	0,1%	91	1,3%	5,5%	60	1,4%	3,6%	1 651	1,4%
Ensemble	54 654	100%	47,5%	34 258	100%	29,8%	7 222	100%	6,3%	2 393	100%	2,1%	834	100%	0,7%	3 727	100%	3,2%	313	100%	0,3%	7 144	100%	6,2%	4 398	100%	3,8%	114 943	100%

Annexe 7 (Métropole) : Répartition des emprunteurs selon leur revenu mensuel N et le type de commune
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2017	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Moins de 2 SMIC	17 531	35,3%	47,6%	9 495	27,3%	25,8%	2 453	31,9%	6,7%	878	37,7%	2,4%	265	32,2%	0,7%	1 490	40,8%	4,0%	112	34,7%	0,3%	2 826	38,3%	7,7%	1 762	39,3%	4,8%	36 812	33,2%
2 - 3 SMIC	17 593	35,5%	37,1%	17 133	49,3%	36,2%	3 788	49,2%	8,0%	1 019	43,8%	2,2%	449	54,5%	0,9%	1 587	43,5%	3,4%	164	50,8%	0,3%	3 558	48,3%	7,5%	2 077	46,3%	4,4%	47 368	42,7%
3 - 4 SMIC	10 033	20,2%	49,0%	6 847	19,7%	33,4%	1 258	16,3%	6,1%	351	15,1%	1,7%	102	12,4%	0,5%	468	12,8%	2,3%	39	12,1%	0,2%	862	11,7%	4,2%	531	11,8%	2,6%	20 491	18,5%
4 - 5 SMIC	3 138	6,3%	68,0%	964	2,8%	20,9%	163	2,1%	3,5%	63	2,7%	1,4%	6	0,7%	0,1%	85	2,3%	1,8%	6	1,9%	0,1%	97	1,3%	2,1%	90	2,0%	2,0%	4 612	4,2%
Au moins 5 SMIC	1 305	2,6%	75,0%	293	0,8%	16,8%	39	0,5%	2,2%	18	0,8%	1,0%	2	0,2%	0,1%	22	0,6%	1,3%	2	0,6%	0,1%	31	0,4%	1,8%	27	0,6%	1,6%	1 739	1,6%
Effectif exploité	49 600	100,0%	45%	34 732	100,0%	31%	7 701	100,0%	7%	2 329	100,0%	2%	824	100,0%	1%	3 652	100,0%	3%	323	100,0%	0%	7 374	100,0%	7%	4 487	100,0%	4%	111 022	100%
Effectif non exploitable (*)	4 858	9%	45,8%	3 111	8%	29,3%	705	8%	6,6%	239	9%	2,3%	91	10%	0,9%	374	9%	3,5%	33	9%	0,3%	750	9%	7,1%	456	9%	4,3%	10 617	9%

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Moins de 2 SMIC	17 065	34,3%	51,2%	8 101	25,9%	24,3%	2 001	30,7%	6,0%	759	35,4%	2,3%	245	32,4%	0,7%	1 283	38,1%	3,8%	91	32,4%	0,3%	2 326	35,6%	7,0%	1 488	37,2%	4,5%	33 359	31,9%
2 - 3 SMIC	17 630	35,4%	39,8%	15 353	49,2%	34,6%	3 198	49,0%	7,2%	969	45,2%	2,2%	383	50,6%	0,9%	1 517	45,0%	3,4%	135	48,0%	0,3%	3 288	50,4%	7,4%	1 866	46,7%	4,2%	44 339	42,4%
3 - 4 SMIC	10 610	21,3%	51,7%	6 480	20,7%	31,6%	1 112	17,0%	5,4%	356	16,6%	1,7%	115	15,2%	0,6%	470	13,9%	2,3%	45	16,0%	0,2%	807	12,4%	3,9%	525	13,1%	2,6%	20 520	19,6%
4 - 5 SMIC	3 169	6,4%	68,0%	999	3,2%	21,4%	173	2,7%	3,7%	47	2,2%	1,0%	11	1,5%	0,2%	78	2,3%	1,7%	7	2,5%	0,2%	81	1,2%	1,7%	94	2,4%	2,0%	4 659	4,5%
Au moins 5 SMIC	1 321	2,7%	75,4%	298	1,0%	17,0%	41	0,6%	2,3%	12	0,6%	0,7%	3	0,4%	0,2%	23	0,7%	1,3%	3	1,1%	0,2%	26	0,4%	1,5%	24	0,6%	1,4%	1 751	1,7%
Effectif exploité	49 795	100,0%	48%	31 231	100,0%	30%	6 525	100,0%	6%	2 143	100,0%	2%	757	100,0%	1%	3 371	100,0%	3%	281	100,0%	0%	6 528	100,0%	6%	3 997	100,0%	4%	104 628	100%
Effectif non exploitable (*)	4 859	10%	47,1%	3 027	10%	29,3%	697	11%	6,8%	250	12%	2,4%	77	10%	0,7%	356	11%	3,5%	32	11%	0,3%	616	9%	6,0%	401	10%	3,9%	10 315	10%

() L'effectif non exploitable englobe les prêts insuffisamment renseignés ou dont le revenu fiscal de l'année N est égal au revenu fiscal de l'année de référence.*

Annexe 8 (Métropole) : Répartition des émissions selon les caractéristiques socio-démographiques des emprunteurs

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

Âge de l'emprunteur

	2016		2017	
âge <=25	17 028	14,8%	18 811	15,5%
25< âge <=35	61 897	53,9%	64 859	53,3%
35< âge <=45	25 683	22,3%	26 907	22,1%
45< âge <=65	10 225	8,9%	10 942	9,0%
65> âge	110	0,1%	120	0,1%
Ensemble	114 943	100%	121 639	100%

Statut matrimonial de l'emprunteur

	2016		2017	
Marié	27 601	24,0%	27 638	22,7%
Vivant maritalement	45 530	39,6%	48 744	40,1%
Veuf	286	0,2%	285	0,2%
Divorcé ou séparé	5 814	5,1%	6 397	5,3%
Célibataire	35 712	31,1%	38 575	31,7%
Ensemble	114 943	100%	121 639	100%

Ancien statut d'occupation de l'emprunteur

	2016		2017	
Locataire HLM	4 962	4,3%	5 747	4,7%
Autre locataire	84 882	73,8%	88 283	72,6%
Vivait chez ses parents / Hébergé à titre gratuit	21 511	18,7%	24 342	20,0%
Autres statuts	3 588	3,1%	3 267	2,7%
Ensemble	114 943	100%	121 639	100%

CSP de l'emprunteur (*)

	2016		2017	
Agriculteurs	907	0,8%	1 006	0,8%
Artisans, commerçants	3 548	3,1%	3 906	3,2%
Cadres	14 299	12,4%	14 707	12,1%
Prof. Intermédiaires	27 459	23,9%	27 768	22,8%
Employés	39 918	34,7%	42 772	35,2%
Ouvriers	26 177	22,8%	28 947	23,8%
Retraités	507	0,4%	499	0,4%
Inactifs	2 128	1,9%	2 034	1,7%
Ensemble	114 943	100%	121 639	100%

(*) Plus de détails relatifs à la CSP à l'annexe 4

**Annexe 9 (Métropole) : Revenu mensuel moyen de l'année N
selon la tranche de revenu de l'année de référence**

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

Evolution du revenu mensuel moyen entre l'année de référence et l'année N par tranche du barème PTZ+

	2017		Revenu mensuel moyen N-2
	Revenu mensuel moyen N	Evolution par rapport à N-2	
Tranche 1	2 493	40,5%	1 775
Tranche 2	2 906	28,7%	2 258
Tranche 3	3 254	21,8%	2 673
Ensemble	2881	29,1%	2232

Evolution du revenu mensuel moyen entre l'année de référence et l'année N par tranche du barème PTZ

	2016		2017	
	Revenu mensuel moyen N	Evolution par rapport à N-2	Revenu mensuel moyen N	Evolution par rapport à N-2
Tranche 1	2 508	38,4%	2 493	40,5%
Tranche 2	2 913	25,1%	2 906	28,7%
Tranche 3	3 275	19,0%	3 254	21,8%
Ensemble	2 880	26,8%	2 881	29,1%

Annexe 10 (Métropole) : Revenus mensuels de l'année N des ménages bénéficiaires d'un PTZ (2017 ou 2016)

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

Evolution du SMIC mensuel net pour 151,67h de travail (35h/semaine)

SMIC en 2017 : 1151,50 €

SMIC en 2016 : 1141,61 €

	2016		2017	
Revenu mensuel <1 SMIC	485	0,5%	511	0,5%
1 SMIC <= revenu mensuel <1.5 SMIC	14 863	14,2%	16 835	15,2%
1.5 SMIC <= revenu mensuel < 2 SMIC	18 011	17,2%	19 466	17,5%
2 SMIC <= revenu mensuel < 2.5 SMIC	20 688	19,8%	22 367	20,1%
2.5 SMIC <= revenu mensuel < 3 SMIC	23 651	22,6%	25 001	22,5%
3 SMIC <= revenu mensuel < 3.5 SMIC	13 799	13,2%	14 056	12,7%
3.5 SMIC <= revenu mensuel < 4 SMIC	6 721	6,4%	6 435	5,8%
4 SMIC <= revenu mensuel < 4.5 SMIC	3 102	3,0%	3 121	2,8%
4.5 SMIC <= revenu mensuel < 5 SMIC	1 557	1,5%	1 491	1,3%
5 SMIC <= revenu mensuel < 5.5 SMIC	781	0,7%	766	0,7%
Revenu mensuel >= 5.5 SMIC	970	0,9%	973	0,9%
Effectif exploité	104 628	91,0%	111 022	91,3%
Effectif non exploitable (*)	10 315	9,0%	10 617	8,7%

(*) L'effectif non exploitable englobe les prêts insuffisamment renseignés ou dont le revenu fiscal de référence de l'année N est inférieur ou égal au revenu fiscal de l'année de référence.

Annexe 11 (Métropole) : Revenu mensuel de l'année N des ménages bénéficiaires d'un PTZ en 2017
(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

(SMIC en 2017 : 1151.50 €nets)

	Neuf		Ancien avec travaux		HLM		Ensemble	
Revenu mensuel <1 SMIC	270	52,8%	228	44,6%	13	2,5%	511	100,0%
1 SMIC <= revenu mensuel <1.5 SMIC	10 670	63,4%	5 852	34,8%	313	1,9%	16 835	100,0%
1.5 SMIC <= revenu mensuel < 2 SMIC	14 459	74,3%	4 572	23,5%	435	2,2%	19 466	100,0%
2 SMIC <= revenu mensuel < 2.5 SMIC	17 529	78,4%	4 514	20,2%	324	1,4%	22 367	100,0%
2.5 SMIC <= revenu mensuel < 3 SMIC	20 581	82,3%	4 105	16,4%	315	1,3%	25 001	100,0%
3 SMIC <= revenu mensuel < 3.5 SMIC	11 921	84,8%	1 952	13,9%	183	1,3%	14 056	100,0%
3.5 SMIC <= revenu mensuel < 4 SMIC	5 558	86,4%	792	12,3%	85	1,3%	6 435	100,0%
4 SMIC <= revenu mensuel < 4.5 SMIC	2 739	87,8%	336	10,8%	46	1,5%	3 121	100,0%
4.5 SMIC <= revenu mensuel < 5 SMIC	1 301	87,3%	167	11,2%	23	1,5%	1 491	100,0%
5 SMIC <= revenu mensuel < 5.5 SMIC	656	85,6%	100	13,1%	10	1,3%	766	100,0%
Revenu mensuel >= 5.5 SMIC	844	86,7%	113	11,6%	16	1,6%	973	100,0%
Effectif exploité	86 528	77,9%	22 731	20,5%	1 763	1,6%	111 022	100,0%
Effectif non exploitable (*)	8 098	76,3%	2 228	21,0%	291	2,7%	10 617	100,0%

	Neuf		Ancien avec travaux		HLM		Ensemble	
	% colonne	Nombre moyen de personnes	% colonne	Nombre moyen de personnes	% colonne	Nombre moyen de personnes	% colonne	Nombre moyen de personnes
Revenu mensuel <1 SMIC	0,3%	1,2	1,0%	1,2	0,7%	1,6	0,5%	1,2
1 SMIC <= revenu mensuel <1.5 SMIC	12,3%	1,4	25,7%	1,3	17,8%	1,7	15,2%	1,3
1.5 SMIC <= revenu mensuel < 2 SMIC	16,7%	1,8	20,1%	1,8	24,7%	2,3	17,5%	1,8
2 SMIC <= revenu mensuel < 2.5 SMIC	20,3%	2,6	19,9%	2,7	18,4%	3,0	20,1%	2,6
2.5 SMIC <= revenu mensuel < 3 SMIC	23,8%	2,9	18,1%	2,9	17,9%	3,4	22,5%	2,9
3 SMIC <= revenu mensuel < 3.5 SMIC	13,8%	3,1	8,6%	3,2	10,4%	3,6	12,7%	3,1
3.5 SMIC <= revenu mensuel < 4 SMIC	6,4%	3,3	3,5%	3,5	4,8%	3,8	5,8%	3,3
4 SMIC <= revenu mensuel < 4.5 SMIC	3,2%	3,4	1,5%	3,7	2,6%	3,7	2,8%	3,4
4.5 SMIC <= revenu mensuel < 5 SMIC	1,5%	3,4	0,7%	3,8	1,3%	3,7	1,3%	3,5
5 SMIC <= revenu mensuel < 5.5 SMIC	0,8%	3,5	0,4%	4,0	0,6%	3,6	0,7%	3,6
Revenu mensuel >= 5.5 SMIC	1,0%	3,6	0,5%	3,9	0,9%	4,3	0,9%	3,7
Effectif exploité	100%	2,5	100%	2,3	100%	2,8	100%	2,5

Montant moyen d'opération (en €) / Quotité moyenne du PTZ

	Neuf		Ancien avec travaux		HLM		Ensemble	
Revenu mensuel <1 SMIC	149 880	30,0%	81 922	38,8%	89 494	9,9%	118 022	33,4%
1 SMIC <= revenu mensuel <1.5 SMIC	146 954	34,1%	102 606	37,9%	96 138	10,0%	130 593	34,9%
1.5 SMIC <= revenu mensuel < 2 SMIC	172 014	33,2%	124 747	36,8%	110 703	9,9%	159 543	33,5%
2 SMIC <= revenu mensuel < 2.5 SMIC	195 028	34,2%	148 692	37,5%	127 036	9,9%	184 690	34,5%
2.5 SMIC <= revenu mensuel < 3 SMIC	216 564	33,6%	171 653	36,4%	134 854	9,9%	208 158	33,7%
3 SMIC <= revenu mensuel < 3.5 SMIC	244 881	32,9%	200 596	35,5%	150 483	9,9%	237 499	32,9%
3.5 SMIC <= revenu mensuel < 4 SMIC	275 482	31,9%	231 194	34,3%	181 974	9,8%	268 775	31,9%
4 SMIC <= revenu mensuel < 4.5 SMIC	299 879	31,3%	251 268	34,4%	226 678	9,5%	293 438	31,3%
4.5 SMIC <= revenu mensuel < 5 SMIC	318 820	30,4%	275 896	32,7%	272 759	8,7%	313 129	30,3%
5 SMIC <= revenu mensuel < 5.5 SMIC	328 656	30,0%	292 192	32,0%	274 738	8,7%	322 823	29,9%
Revenu mensuel >= 5.5 SMIC	328 115	30,3%	283 322	32,0%	252 254	9,8%	321 299	30,0%
Montant moyen sur l'effectif exploité	209 129	33,3%	146 289	36,9%	130 198	9,9%	194 964	33,7%

(*) L'effectif non exploitable englobe les prêts insuffisamment renseignés ou dont le revenu fiscal de référence de l'année N est égal au revenu fiscal de l'année de référence.

Annexe 12 (Métropole) : Comparaison des émissions de PTZ (2017 et 2016) par catégorie de commune de l'ancien et du futur logement
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2017		Catégorie de commune du futur logement (logement financé)																								Ensemble				
		Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées					Communes isolées hors influence des pôles		
		Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne			Effectif	% colonne	% ligne
Catégorie de commune de l'ancien logement	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	45 655	95,5%	77,5%	11 121	37,1%	18,9%	1 110	20,3%	1,9%	171	8,9%	0,3%	26	4,4%	0,0%	251	9,0%	0,4%	9	3,4%	0,0%	410	7,8%	0,7%	156	4,3%	0,3%	58 909	60,3%
	Couronnes des grands pôles urbains	1 787	3,7%	8,3%	18 494	61,7%	86,2%	579	10,6%	2,7%	44	2,3%	0,2%	7	1,2%	0,0%	126	4,5%	0,6%	2	0,8%	0,0%	302	5,8%	1,4%	104	2,9%	0,5%	21 445	22,0%
	Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	173	0,4%	4,2%	167	0,6%	4,1%	3 672	67,1%	89,4%	14	0,7%	0,3%	3	0,5%	0,1%	24	0,9%	0,6%	0	0,0%	0,0%	47	0,9%	1,1%	8	0,2%	0,2%	4 108	4,2%
	Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	53	0,1%	2,8%	39	0,1%	2,0%	37	0,7%	1,9%	1 653	85,7%	86,6%	4	0,7%	0,2%	37	1,3%	1,9%	0	0,0%	0,0%	78	1,5%	4,1%	7	0,2%	0,4%	1 908	2,0%
	Couronnes des moyens pôles	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	2	0,1%	0,4%	544	91,3%	98,9%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	2	0,0%	0,4%	2	0,1%	0,4%	550	0,6%
	Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	25	0,1%	1,0%	33	0,1%	1,4%	30	0,5%	1,2%	4	0,2%	0,2%	3	0,5%	0,1%	2 255	80,5%	93,4%	2	0,8%	0,1%	52	1,0%	2,2%	11	0,3%	0,5%	2 415	2,5%
	Couronnes des petits pôles	1	0,0%	0,4%	1	0,0%	0,4%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	2	0,1%	0,8%	241	91,6%	97,6%	1	0,0%	0,4%	1	0,0%	0,4%	247	0,3%
	Autres communes multipolarisées	28	0,1%	0,6%	55	0,2%	1,2%	20	0,4%	0,4%	29	1,5%	0,6%	5	0,8%	0,1%	64	2,3%	1,4%	2	0,8%	0,0%	4 261	81,3%	95,0%	22	0,6%	0,5%	4 486	4,6%
Communes isolées hors influence des pôles	69	0,1%	1,9%	61	0,2%	1,7%	24	0,4%	0,7%	12	0,6%	0,3%	4	0,7%	0,1%	41	1,5%	1,1%	7	2,7%	0,2%	85	1,6%	2,4%	3 299	91,4%	91,6%	3 602	3,7%	
Ensemble renseigné		47 791	100%	49%	29 971	100%	31%	5 472	100%	6%	1 929	100%	2%	596	100%	1%	2 800	100%	3%	263	100%	0%	5 238	100%	5%	3 610	100%	4%	97 670	100%

2016		Catégorie de commune du futur logement (logement financé)																								Ensemble				
		Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées					Communes isolées hors influence des pôles		
		Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne			Effectif	% colonne	% ligne
Catégorie de commune de l'ancien logement	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	46 463	95,9%	82,3%	8 543	30,1%	15,1%	755	14,7%	1,3%	143	7,5%	0,3%	10	1,7%	0,0%	175	6,4%	0,3%	2	0,8%	0,0%	263	5,2%	0,5%	69	2,0%	0,1%	56 423	58,7%
	Couronnes des grands pôles urbains	1 664	3,4%	7,6%	19 585	69,0%	89,1%	375	7,3%	1,7%	39	2,1%	0,2%	5	0,8%	0,0%	107	3,9%	0,5%	1	0,4%	0,0%	156	3,1%	0,7%	61	1,7%	0,3%	21 993	22,9%
	Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	155	0,3%	3,6%	105	0,4%	2,5%	3 928	76,7%	92,2%	16	0,8%	0,4%	0	0,0%	0,0%	16	0,6%	0,4%	0	0,0%	0,0%	32	0,6%	0,8%	8	0,2%	0,2%	4 260	4,4%
	Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	65	0,1%	3,5%	28	0,1%	1,5%	21	0,4%	1,1%	1 650	87,0%	88,1%	4	0,7%	0,2%	35	1,3%	1,9%	0	0,0%	0,0%	67	1,3%	3,6%	2	0,1%	0,1%	1 872	1,9%
	Couronnes des moyens pôles	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	3	0,2%	0,5%	571	95,5%	99,3%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	1	0,0%	0,2%	575	0,6%
	Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	25	0,1%	1,0%	24	0,1%	1,0%	18	0,4%	0,7%	10	0,5%	0,4%	0	0,0%	0,0%	2 302	84,4%	95,0%	0	0,0%	0,0%	36	0,7%	1,5%	8	0,2%	0,3%	2 423	2,5%
	Couronnes des petits pôles	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	252	97,3%	98,8%	2	0,0%	0,8%	1	0,0%	0,4%	255	0,3%
	Autres communes multipolarisées	40	0,1%	0,9%	42	0,1%	0,9%	13	0,3%	0,3%	27	1,4%	0,6%	4	0,7%	0,1%	46	1,7%	1,0%	0	0,0%	0,0%	4 481	88,2%	95,7%	30	0,8%	0,6%	4 683	4,9%
Communes isolées hors influence des pôles	58	0,1%	1,6%	45	0,2%	1,3%	11	0,2%	0,3%	9	0,5%	0,3%	4	0,7%	0,1%	46	1,7%	1,3%	4	1,5%	0,1%	44	0,9%	1,2%	3 357	94,9%	93,8%	3 578	3,7%	
Ensemble renseigné		48 470	100%	50%	28 372	100%	30%	5 121	100%	5%	1 897	100%	2%	598	100%	1%	2 727	100%	3%	259	100%	0%	5 081	100%	5%	3 537	100%	4%	96 062	100%

Annexe 13 (Métropole) : Répartition des émissions par catégorie de ménage et type d'opération

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

	Petit ménage (1 ou 2 personnes)	Famille (au moins 3 personnes)
Revenus modestes	moins de 1.5 SMIC (1)	moins de 2 SMIC
Revenus moyens	de 1.5 à 2 SMIC	de 2 à 2.5 SMIC
Revenus intermédiaires	de 2 à 3 SMIC	de 2.5 à 3.5 SMIC
Revenus aisés	plus de 3 SMIC	plus de 3.5 SMIC

(1) Sur la base d'un SMIC mensuel net pour 151.67h de travail à 1151.50 en 2017, 1141.61 en 2016

	2016		2017	
Petit ménage / revenus modestes	14 123	13,5%	15 933	14,4%
Famille / revenus modestes	5 231	5,0%	5 809	5,2%
Petit ménage / revenus moyens	14 005	13,4%	15 070	13,6%
Famille / revenus moyens	9 805	9,4%	10 305	9,3%
Petit ménage / revenus intermédiaires	21 154	20,2%	23 075	20,8%
Famille / revenus intermédiaires	22 517	21,5%	23 169	20,9%
Petit ménage / revenus aisés	8 118	7,8%	8 336	7,5%
Famille / revenus aisés	9 675	9,2%	9 325	8,4%
Effectif exploité	104 628	100%	111 022	100%
Effectif non exploitable (*)	10 315	9%	10 617	9%

2017	Individuel Neuf		Collectif Neuf		Individuel Ancien		Collectif Ancien		Ensemble	
Petit ménage / revenus modestes	5 670	8,7%	4 261	19,8%	4 976	23,5%	1 026	31,1%	15 933	14,4%
Famille / revenus modestes	3 790	5,8%	424	2,0%	1 441	6,8%	154	4,7%	5 809	5,2%
Petit ménage / revenus moyens	6 092	9,4%	5 162	24,0%	3 031	14,3%	785	23,8%	15 070	13,6%
Famille / revenus moyens	7 276	11,2%	691	3,2%	2 183	10,3%	155	4,7%	10 305	9,3%
Petit ménage / revenus intermédiaires	13 739	21,1%	4 887	22,7%	3 943	18,6%	506	15,3%	23 075	20,8%
Famille / revenus intermédiaires	17 457	26,9%	1 792	8,3%	3 595	17,0%	325	9,8%	23 169	20,9%
Petit ménage / revenus aisés	4 558	7,0%	2 720	12,6%	879	4,1%	179	5,4%	8 336	7,5%
Famille / revenus aisés	6 410	9,9%	1 599	7,4%	1 142	5,4%	174	5,3%	9 325	8,4%
Effectif exploité	64 992	100%	21 536	100%	21 190	100%	3 304	100%	111 022	100%
Effectif non exploitable (*)	6 131	9%	1 967	8%	2 128	9%	391	11%	10 617	9%

2017 (en % ligne)	Individuel Neuf	Collectif Neuf	Individuel Ancien	Collectif Ancien	Ensemble
Petit ménage / revenus modestes	35,6%	26,7%	31,2%	6,4%	100,0%
Famille / revenus modestes	65,2%	7,3%	24,8%	2,7%	100,0%
Petit ménage / revenus moyens	40,4%	34,3%	20,1%	5,2%	100,0%
Famille / revenus moyens	70,6%	6,7%	21,2%	1,5%	100,0%
Petit ménage / revenus intermédiaires	59,5%	21,2%	17,1%	2,2%	100,0%
Famille / revenus intermédiaires	75,3%	7,7%	15,5%	1,4%	100,0%
Petit ménage / revenus aisés	54,7%	32,6%	10,5%	2,1%	100,0%
Famille / revenus aisés	68,7%	17,1%	12,2%	1,9%	100,0%
Effectif exploité	58,5%	19,4%	19,1%	3,0%	100,0%

*L'effectif non exploitable englobe les prêts suffisamment renseignés ou dont le revenu fiscal de l'année N est égal au revenu fiscal de l'année de référence

Annexe 14 (Métropole) : Répartition des émissions de PTZ (2017 et 2016) par tranches du barème et type d'opération
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

(Tranches du barème PTZ 2016 (1))	Individuel Neuf		Collectif Neuf		Individuel Ancien		Collectif Ancien		Ensemble	
Tranche 1	26 256	36,9%	12 057	51,3%	11 075	47,5%	2 368	64,1%	51 756	42,5%
Tranche 2	7 596	10,7%	3 616	15,4%	2 258	9,7%	403	10,9%	13 873	11,4%
Tranche 3	37 271	52,4%	7 830	33,3%	9 985	42,8%	924	25,0%	56 010	46,0%
Effectifs	71 123	100%	23 503	100%	23 318	100%	3 695	100%	121 639	100%

Revenu de l'année de référence (tranches du barème en vigueur au moment de l'émission du prêt)	2016		2017	
Tranche 1	51 411	44,7%	51 756	42,5%
Tranche 2	13 253	11,5%	13 873	11,4%
Tranche 3	50 279	43,7%	56 010	46,0%
Ensemble	114 943	100%	121 639	100%

(1) Tranches du barème PTZ 2016 : en vigueur du 01/01/2016 au 31/12/2017

	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Tranche 1	<= 22 000 €	<= 19 500 €	<= 16 500€	<= 14 000€
Tranche 2	<= 25 000 €	<= 21 500 €	<= 18 000€	<= 15 000 €
Tranche 3	<= 37 000 €	<= 30 000€	<= 27 000€	<= 24 000 €

(2) Tranches du barème PTZ+ 2014 : en vigueur du 01/10/2014 au 31/12/2015

	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Tranche 1	<= 20 000 €	<= 18 000 €	<= 15 000€	<= 13 000€
Tranche 2	<= 22 000 €	<= 19 500 €	<= 16 500€	<= 14 000 €
Tranche 3	<= 25 000 €	<= 21 500€	<= 18 000€	<= 15 000 €
Tranche 4	<= 28 000 €	<= 23 500€	<= 20 000€	<= 18 500 €
Tranche 5	<= 36 000 €	<= 26 000€	<= 24 000€	<= 22 000 €

(3) Tranches du barème PTZ+ 2014 : en vigueur du 01/01/2013 au 30/09/2014

	NEUF				ANCIEN (Vente du parc social à ses occupants)			
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Tranche 1	<= 23 000 €	<= 18 000 €	<= 14 000€	<= 11 500€	<= 20 500 €	<= 16 000 €	<= 12 500 €	<= 11 500 €
Tranche 2	<= 25 500 €	<= 19 500 €	<= 15 000€	<= 13 000 €	<= 23 000 €	<= 18 000 €	<= 14 000 €	<= 13 000 €
Tranche 3	<= 28 500 €	<= 21 500€	<= 16 500€	<= 14 000 €	<= 25 500 €	<= 19 500 €	<= 15 000 €	<= 14 000 €
Tranche 4	<= 31 000 €	<= 23 500€	<= 18 000€	<= 15 000 €	<= 28 500 €	<= 21 500 €	<= 16 500 €	<= 15 000 €
Tranche 5	<= 36 000 €	<= 26 000€	<= 20 000€	<= 18 500 €	<= 36000 €	<= 26000 €	<= 20000 €	<= 18500 €

Annexe 15 (Métropole) : Parts de marché des établissements

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

	2016			2017		
	Effectif	Montant prêté M€	%	Effectif	Montant prêté M€	%
Banques Populaires (BPCE)	10 249	658,5	8,9%	10 922	712,6	9,1%
Caisses d'Epargne (BPCE)	17 181	1 077,9	14,6%	18 697	1 181,7	15,1%
Crédit Foncier	12 971	917,2	12,4%	13 254	927,8	11,9%
Crédit Agricole	39 274	2 432,9	32,9%	41 969	2 593,2	33,2%
LCL	4 118	309,7	4,2%	3 879	287,5	3,7%
Crédit Mutuel	15 735	942,0	12,7%	17 801	1 064,3	13,6%
CIC	3 929	251,4	3,4%	4 444	286,7	3,7%
La Banque Postale	6 416	429,3	5,8%	5 841	392,6	5,0%
Société Générale	1 936	137,7	1,9%	2 105	150,5	1,9%
Crédit du Nord	280	21,0	0,3%	206	15,3	0,2%
BNP Paribas	2 727	214,2	2,9%	2 408	186,1	2,4%
BNP Paribas Personal Finance	57	4,7	0,1%	31	2,6	0,0%
Autres *	70	5,2	0,1%	82	6,5	0,1%
Ensemble	114 943	7 401,8	100%	121 639	7 807,5	100%

(*) Autres établissements constitués de :

47 prêts de Caixa Geral de Depositos, 23 prêts de Banque FINAMA pour l'année 2016

45 prêts de Caixa Geral de Depositos, 37 prêts de Banque FINAMA pour l'année 2017

Annexe 16 (Métropole) : Répartition des émissions par taux d'apport personnel* des ménages et type d'opération
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2017	Neuf			Ancien avec travaux			HLM			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
tx d'apport < 5%	61 885	65,4%	73,2%	21 264	85,2%	25,2%	1 382	67,3%	1,6%	84 531	69,5%
5% <= tx d'apport < 15%	16 024	16,9%	87,7%	1 958	7,8%	10,7%	279	13,6%	1,5%	18 261	15,0%
15% <= tx d'apport < 25%	8 055	8,5%	87,9%	941	3,8%	10,3%	165	8,0%	1,8%	9 161	7,5%
25% <= tx d'apport < 50%	7 222	7,6%	89,1%	696	2,8%	8,6%	184	9,0%	2,3%	8 102	6,7%
tx d'apport >= 50%	1 440	1,5%	90,9%	100	0,4%	6,3%	44	2,1%	2,8%	1 584	1,3%
Ensemble	94 626	100,0%	78%	24 959	100,0%	21%	2 054	100,0%	2%	121 639	100,0%

2016	Neuf			Ancien avec travaux			HLM			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
tx d'apport < 5%	55 670	62,8%	72,2%	19 970	82,7%	25,9%	1 480	67,2%	1,9%	77 120	67,1%
5% <= tx d'apport < 15%	15 476	17,5%	86,4%	2 152	8,9%	12,0%	291	13,2%	1,6%	17 919	15,6%
15% <= tx d'apport < 25%	8 233	9,3%	87,0%	1 055	4,4%	11,1%	176	8,0%	1,9%	9 464	8,2%
25% <= tx d'apport < 50%	7 643	8,6%	88,1%	847	3,5%	9,8%	190	8,6%	2,2%	8 680	7,6%
tx d'apport >= 50%	1 576	1,8%	89,5%	117	0,5%	6,6%	67	3,0%	3,8%	1 760	1,5%
Ensemble	88 598	100,0%	77%	24 141	100,0%	21%	2 204	100,0%	2%	114 943	100,0%

*L'apport personnel est calculé en déduisant du montant d'opération la somme des montants de tous les prêts de l'opération

Annexe 17 (Métropole) : Caractéristiques des prêts principaux

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

		<u>ANCIEN</u>	
		2016	2017
PC	Taux nominal fixe moyen *	0,00	1,85
	Durée moyenne (en années)	18,3	23,3
	Montant moyen du prêt principal	91 700	63 700
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	56,6%	60,0%
PAS	Taux nominal fixe moyen *	1,79	1,64
	Durée moyenne (en années)	19,7	20,2
	Montant moyen du prêt principal	78 100	80 200
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération	53,1%	53,4%
Prêt Libre	Taux nominal fixe moyen *	1,77	1,65
	Durée moyenne (en années)	20,7	21,1
	Montant moyen du prêt principal	77 200	79 200
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	55,1%	56,0%

		<u>NEUF</u>	
		2016	2017
PC	Taux nominal fixe moyen *	1,30	1,67
	Durée moyenne (en années)	21,4	22,0
	Montant moyen du prêt principal	147 900	59 400
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	62,0%	36,5%
PAS	Taux nominal fixe moyen *	1,71	1,58
	Durée moyenne (en années)	21,8	21,9
	Montant moyen du prêt principal	101 800	105 500
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	50,2%	51,0%
Autre prêt éligible au marché hypothécaire	Taux nominal fixe moyen *	1,71	1,58
	Durée moyenne (en années)	21,6	22,2
	Montant moyen du prêt principal	106 300	110 700
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	50,5%	52,0%

* Taux moyens des prêts de 20 ans ; les autres caractéristiques sont calculées sur l'ensemble des prêts.

Annexe 18 (Métropole) : Composition des plans de financement accompagnant un PTZ en 2017

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

Effectifs 2017

Prêt Principal ...	PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%	Total
Seul	21 414	1	47 056	0	10	0	68 481
... + 1 ou plusieurs prêts libres (*)	0	0	33 831	0	284	188	34 303
... + 1 ou plusieurs prêts 1%	2 239	0	2 006	0	1	3	4 249
... + 1 ou plusieurs PAS	7 016	0	0	0	156	156	7 328
... + 1 ou plusieurs PEL	71	0	31	0	0	0	102
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	521	0	819	0	2	0	1 342
... + 1 ou plusieurs PC	0	1	0	0	1	0	2
... + Autres combinaisons	575	0	1 921	1	37	19	2 553
Ensemble (1)	31 836	2	85 664	1	491	366	118 360

Ensemble des PTZ émis en 2017 (1) : **121 639**

(1) Les 3 279 PTZ non exploités correspondent à des erreurs de déclarations des EC combinant PC-PAS et Prêt libre (ou MH).

Répartition des plans de financement selon l'opération en 2017 (**)

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

Prêt Principal ...		PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%
Seul	Neuf	21%	0%	37%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	9%	0%	49%	0%	0%	0%
	HLM	22%	0%	38%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs prêts libres	Neuf	0%	0%	27%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	36%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	18%	0%	1%	0%
... + 1 ou plusieurs prêts 1% (hors Pass-Foncier)	Neuf	2%	0%	2%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	6%	0%	5%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PAS	Neuf	7%	0%	0%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	4%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	3%	0%	0%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PEL	Neuf	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	0%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	Neuf	0%	0%	1%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	2%	0%	2%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PC	Neuf	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	0%	0%	0%	0%
... + Autres combinaisons	Neuf	1%	0%	2%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	1%	0%	0%	0%
	HLM	1%	0%	2%	0%	0%	0%
Ensemble	Neuf	30%	0%	69%	0%	0%	0%
	Centre bourg	13%	0%	86%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	34%	0%	64%	0%	1%	1%

(**) Les pourcentages sont issus du rapport du nombre de plans dans l'ensemble plans par opération (la somme des poids par opération est égale à 100%)

Annexe 19 (Métropole) : Composition des plans de financement accompagnant un PTZ en 2016

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Effectifs 2016

Prêt Principal ...	PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%	Total
Seul	20 452	8	43 066	1	14	4	63 545
... + 1 ou plusieurs prêts libres (*)	0	0	30 554	3	373	190	31 120
... + 1 ou plusieurs prêts 1%	2 631	0	2 331	0	2	1	4 965
... + 1 ou plusieurs PAS	7 024	0	0	2	132	128	7 286
... + 1 ou plusieurs PEL	59	0	43	0	0	0	102
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	571	0	1 032	0	2	1	1 606
... + 1 ou plusieurs PC	0	2	0	0	0	0	2
... + Autres combinaisons	891	0	2 300	3	72	40	3 306
Ensemble (1)	31 628	10	79 326	9	595	364	111 932

(*) Autre prêt éligible au marché hypothécaire

Ensemble des PTZ émis en 2016 (1) :

114 943

(1) Les 3011 PTZ non exploités correspondent à des erreurs de déclarations des EC combinant PC-PAS et Prêt libre (ou MH).

Répartition des plans de financement selon l'opération en 2016 (**)

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Prêt Principal ...		PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%
Seul	Neuf	21%	0%	36%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	9%	0%	47%	0%	0%	0%
	HLM	21%	0%	39%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs prêts libres	Neuf	0%	0%	25%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	36%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	16%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs prêts 1% (hors Pass-Foncier)	Neuf	3%	0%	2%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	1%	0%	0%	0%
	HLM	5%	0%	5%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PAS	Neuf	7%	0%	0%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	4%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	4%	0%	0%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PEL	Neuf	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	0%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	Neuf	1%	0%	1%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	2%	0%	2%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PC	Neuf	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	0%	0%	0%	0%
... + Autres combinaisons	Neuf	1%	0%	2%	0%	0%	0%
	Ancien avec travaux	0%	0%	1%	0%	0%	0%
	HLM	1%	0%	2%	0%	0%	0%
Ensemble	Neuf	32%	0%	67%	0%	1%	0%
	Ancien avec travaux	14%	0%	85%	0%	0%	0%
	HLM	34%	0%	64%	0%	1%	1%

(**) Les pourcentages sont issus du rapport du nombre de plans dans l'ensemble plans par opération (la somme des poids par opération est égale à 100%)

Annexe 20-1 (Métropole) : Répartition géographique des PTZ émis en 2017 par type d'opération (début)
 (déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

Région	Département	Montant prêté (M€)	% dans l'ensemble	Effectifs	% dans l'ensemble	dont % effectif Neuf	dont % effectif Ancien avec travaux	dont % effectif HLM
	Ain	98,2	1,3%	1 524	1,3%	0,0%	0,0%	1,6%
	Allier	30,7	0,4%	610	0,5%	45,7%	52,6%	1,6%
	Ardèche	49,2	0,6%	835	0,7%	82,2%	17,0%	0,8%
	Cantal	15,9	0,2%	306	0,3%	60,1%	37,6%	2,3%
	Drôme	65,0	0,8%	1 056	0,9%	83,8%	14,0%	2,2%
	Isère	169,8	2,2%	2 568	2,1%	80,8%	17,1%	2,1%
	Loire	79,1	1,0%	1 377	1,1%	57,0%	41,8%	1,2%
	Haute-Loire	31,1	0,4%	555	0,5%	64,0%	35,7%	0,4%
	Puy-de-Dôme	79,1	1,0%	1 394	1,1%	68,7%	28,6%	2,8%
	Rhône	221,3	2,8%	3 130	2,6%	84,8%	12,3%	2,9%
	Savoie	57,7	0,7%	867	0,7%	82,6%	15,3%	2,1%
	Haute-Savoie	130,8	1,7%	1 729	1,4%	93,1%	5,8%	1,1%
Auvergne-Rhône-Alpes		1 028,0	13,2%	15 951	13,1%	77,7%	20,3%	1,9%
	Côte-d'Or	47,3	0,6%	817	0,7%	67,9%	30,8%	1,2%
	Doubs	53,3	0,7%	887	0,7%	68,3%	30,6%	1,1%
	Jura	26,2	0,3%	476	0,4%	49,8%	49,2%	1,1%
	Nièvre	12,2	0,2%	260	0,2%	42,7%	56,5%	0,8%
	Haute-Saône	24,7	0,3%	460	0,4%	54,3%	45,4%	0,2%
	Saône-et-Loire	57,4	0,7%	1 065	0,9%	53,5%	45,6%	0,8%
	Yonne	17,5	0,2%	341	0,3%	50,1%	48,7%	1,2%
	Territoire de Belfort	13,2	0,2%	220	0,2%	55,5%	43,6%	0,9%
Bourgogne-Franche-Comté		251,7	3,2%	4 526	3,7%	57,9%	41,1%	1,0%
	Côtes-d'Armor	94,0	1,2%	1 686	1,4%	65,4%	34,5%	0,1%
	Finistère	125,6	1,6%	2 201	1,8%	67,7%	32,1%	0,2%
	Ille-et-Vilaine	202,8	2,6%	3 357	2,8%	79,4%	20,0%	0,6%
	Morbihan	125,0	1,6%	2 120	1,7%	76,2%	23,6%	0,1%
Bretagne		547,4	7,0%	9 364	7,7%	73,4%	26,3%	0,3%
	Cher	28,4	0,4%	558	0,5%	47,8%	50,2%	2,0%
	Eure-et-Loir	45,3	0,6%	724	0,6%	80,4%	17,3%	2,3%
	Indre	20,5	0,3%	420	0,3%	46,7%	51,0%	2,4%
	Indre-et-Loire	78,4	1,0%	1 243	1,0%	73,3%	26,0%	0,7%
	Loir-et-Cher	33,2	0,4%	612	0,5%	60,3%	38,2%	1,5%
	Loiret	73,8	0,9%	1 211	1,0%	74,7%	21,8%	3,5%
Centre-Val de Loire		279,6	3,6%	4 768	3,9%	67,7%	30,2%	2,1%
	Corse-du-Sud	32,7	0,4%	447	0,4%	92,2%	7,6%	0,2%
	Haute-Corse	38,1	0,5%	566	0,5%	91,7%	8,1%	0,2%
Corse		70,8	0,9%	1 013	0,8%	91,9%	7,9%	0,2%
Ensemble des prêts		7 807,5	100%	121 639	100%	77,8%	20,5%	1,7%

Annexe 20-2 (Métropole) : Répartition géographique des PTZ émis en 2017 par type d'opération (suite)
 (déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

Région	Département	Montant prêté (M€)	% dans l'ensemble	Effectifs	% dans l'ensemble	dont % effectif Neuf	dont % effectif Ancien avec travaux	dont % effectif HLM
Grand Est	Ardennes	14,9	0,2%	283	0,2%	46,6%	51,9%	1,4%
	Aube	24,6	0,3%	434	0,4%	64,5%	34,6%	0,9%
	Marne	43,0	0,6%	716	0,6%	72,8%	22,6%	4,6%
	Haute-Marne	10,0	0,1%	221	0,2%	28,5%	66,1%	5,4%
	Meurthe-et-Moselle	58,6	0,8%	1 006	0,8%	53,6%	43,5%	2,9%
	Meuse	11,8	0,2%	238	0,2%	40,3%	58,8%	0,8%
	Moselle	115,0	1,5%	1 915	1,6%	69,6%	29,3%	1,1%
	Bas-Rhin	143,6	1,8%	2 214	1,8%	81,9%	17,8%	0,2%
	Haut-Rhin	62,7	0,8%	958	0,8%	76,4%	23,3%	0,3%
Vosges	29,5	0,4%	569	0,5%	49,6%	49,7%	0,7%	
Grand Est		513,6	6,6%	8 554	7,0%	67,7%	30,9%	1,4%
Hauts-de-France	Aisne	35,0	0,4%	656	0,5%	58,7%	38,9%	2,4%
	Nord	195,6	2,5%	3 331	2,7%	60,6%	35,6%	3,8%
	Oise	70,3	0,9%	1 020	0,8%	82,2%	15,5%	2,4%
	Pas-de-Calais	161,0	2,1%	2 808	2,3%	69,7%	26,8%	3,6%
	Somme	50,6	0,6%	881	0,7%	69,7%	29,5%	0,8%
Hauts-de-France	512,5	6,6%	8 696	7,1%	66,8%	30,0%	3,2%	
Normandie	Calvados	104,6	1,3%	1 695	1,4%	81,5%	16,9%	1,5%
	Eure	88,6	1,1%	1 403	1,2%	84,6%	13,8%	1,6%
	Manche	75,9	1,0%	1 357	1,1%	61,5%	38,5%	0,0%
	Orne	19,5	0,2%	378	0,3%	46,8%	53,2%	0,0%
	Seine-Maritime	109,7	1,4%	1 758	1,4%	79,2%	18,7%	2,2%
Normandie	398,4	5,1%	6 591	5,4%	75,5%	23,2%	1,3%	
Nouvelle-Aquitaine	Charente	38,2	0,5%	728	0,6%	62,4%	37,1%	0,5%
	Charente-Maritime	105,5	1,4%	1 789	1,5%	79,6%	19,6%	0,8%
	Corrèze	24,9	0,3%	479	0,4%	53,0%	46,3%	0,6%
	Creuse	7,4	0,1%	153	0,1%	48,4%	50,3%	1,3%
	Dordogne	50,1	0,6%	920	0,8%	72,0%	28,0%	0,0%
	Gironde	271,2	3,5%	4 055	3,3%	86,4%	10,5%	3,1%
	Landes	81,8	1,0%	1 338	1,1%	87,5%	12,3%	0,1%
	Lot-et-Garonne	31,9	0,4%	579	0,5%	58,9%	40,2%	0,9%
	Pyrénées-Atlantiques	107,1	1,4%	1 690	1,4%	86,0%	13,3%	0,7%
	Deux-Sèvres	42,7	0,5%	857	0,7%	48,7%	48,4%	2,9%
	Vienne	45,3	0,6%	847	0,7%	62,0%	36,1%	1,9%
Haute-Vienne	43,6	0,6%	799	0,7%	59,7%	39,9%	0,4%	
Nouvelle-Aquitaine	849,6	10,9%	14 234	11,7%	75,6%	22,9%	1,5%	
Total des prêts		7 807,5	100%	121 639	100%	77,8%	20,5%	1,7%

Annexe 20-3 (Métropole) : Répartition géographique des PTZ émis en 2017 par type d'opération (fin)
 (déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

Région	Département	Montant prêté (M€)	% dans l'ensemble	Effectifs	% dans l'ensemble	dont % effectif Neuf	dont % effectif Ancien avec travaux	dont % effectif HLM
Occitanie	Ariège	11,7	0,1%	222	0,2%	55,9%	44,1%	0,0%
	Aude	39,9	0,5%	709	0,6%	78,4%	20,5%	1,1%
	Aveyron	35,2	0,5%	631	0,5%	73,5%	26,1%	0,3%
	Gard	103,3	1,3%	1 541	1,3%	86,4%	13,4%	0,3%
	Haute-Garonne	178,9	2,3%	2 720	2,2%	87,5%	8,6%	3,9%
	Gers	21,4	0,3%	380	0,3%	70,3%	29,5%	0,3%
	Hérault	186,6	2,4%	2 699	2,2%	89,3%	10,3%	0,3%
	Lot	19,4	0,2%	353	0,3%	77,6%	22,4%	0,0%
	Lozère	9,6	0,1%	160	0,1%	73,8%	24,4%	1,9%
	Hautes-Pyrénées	24,0	0,3%	429	0,4%	64,3%	33,3%	2,3%
	Pyrénées-Orientales	66,5	0,9%	1 088	0,9%	85,4%	13,8%	0,8%
	Tarn	57,2	0,7%	989	0,8%	75,2%	24,4%	0,4%
	Tarn-et-Garonne	32,9	0,4%	554	0,5%	78,5%	21,5%	0,0%
Occitanie		786,6	10,1%	12 475	10,3%	82,6%	16,1%	1,3%
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	252,6	3,2%	3 994	3,3%	79,4%	17,9%	2,7%
	Maine-et-Loire	105,0	1,3%	1 850	1,5%	63,7%	31,8%	4,5%
	Mayenne	38,3	0,5%	702	0,6%	54,4%	44,9%	0,7%
	Sarthe	59,6	0,8%	1 098	0,9%	56,8%	43,0%	0,2%
	Vendée	133,6	1,7%	2 400	2,0%	75,8%	24,1%	0,0%
Pays de la Loire	589,1	7,5%	10 044	8,3%	71,5%	26,6%	2,0%	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence	16,4	0,2%	261	0,2%	73,6%	23,0%	3,4%
	Hautes-Alpes	16,5	0,2%	260	0,2%	84,6%	14,6%	0,8%
	Alpes-Maritimes	79,2	1,0%	988	0,8%	90,4%	7,4%	2,2%
	Bouches-du-Rhône	254,1	3,3%	3 329	2,7%	89,1%	9,0%	1,9%
	Var	154,5	2,0%	1 938	1,6%	92,9%	7,0%	0,2%
	Vaucluse	77,0	1,0%	1 067	0,9%	89,3%	9,7%	0,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	597,7	7,7%	7 843	6,4%	89,6%	9,1%	1,4%	
Ile de France	Paris	3,3	0,0%	46	0,0%	95,7%	4,3%	0,0%
	Seine et Marne	260,6	3,3%	3 310	2,7%	93,5%	4,3%	2,2%
	Yvelines	172,0	2,2%	2 148	1,8%	93,5%	3,8%	2,7%
	Essonne	198,0	2,5%	2 442	2,0%	94,9%	3,3%	1,8%
	Hauts de Seine	151,8	1,9%	1 867	1,5%	92,9%	1,0%	6,1%
	Seine Saint Denis	257,9	3,3%	3 424	2,8%	98,2%	0,6%	1,2%
	Val de Marne	159,1	2,0%	2 053	1,7%	95,8%	1,5%	2,7%
	Val d'Oise	179,9	2,3%	2 290	1,9%	96,1%	2,4%	1,5%
Ile de France	1 382,5	17,7%	17 580	14,5%	95,2%	2,5%	2,4%	
Total des prêts	7 807,5	100%	121 639	100%	77,8%	20,5%	1,7%	

Annexe 21 (Métropole) : PTZ émis en 2017 finançant un logement situé en Province
(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

Analyse par tranches du barème PTZ+	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne
		%			
Tranche 1	43 199	41,5%	62 352	167 662	37,3%
Tranche 2	11 106	10,7%	64 123	190 309	34,1%
Tranche 3	49 754	47,8%	60 685	200 621	31,1%
Ensemble	104 059	100%	61 744	185 800	34,0%

Types d'opération	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
Achat neuf individuel	5 684	5,5%	68 309	200 474	35%	266
Achat neuf collectif	12 674	12,2%	62 828	188 548	34%	271
Construct° maison ind. (achat terrain)	51 599	49,6%	67 297	205 870	33%	262
Construct° maison ind. (hors achat terrain)	7 939	7,6%	59 924	183 469	33%	262
Acquisition-Amélioration individuel	22 133	21,3%	51 821	145 648	37%	266
Acquisition-Amélioration collectif	2 820	2,7%	46 632	129 578	37%	273
Acquisition Seule individuel	728	0,7%	11 290	113 488	10%	262
Acquisition Seule collectif	482	0,5%	11 636	116 961	10%	267
Ensemble	104 059	100%	61 744	185 800	34,0%	264

Caractéristiques du ménage emprunteur

Age de l'emprunteur	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
<= 25 ans	16 833	16,2%	53 343	166 086	33,4%	267
26 à 35 ans	55 131	53,0%	62 663	190 097	33,8%	263
36 à 45 ans	22 686	21,8%	67 950	195 603	35,2%	268
46 à 65 ans	9 299	8,9%	56 595	172 470	33,0%	257
> 65 ans	110	0,1%	42 141	167 146	26,3%	233

Taille du ménage

1 personne	25 676	24,7%	43 507	141 374	32,2%	263
2 personnes	30 535	29,3%	58 686	191 068	32,0%	257
3 personnes	22 925	22,0%	68 603	199 883	35,2%	264
4 personnes	17 654	17,0%	77 166	212 697	36,9%	273
5 personnes	5 784	5,6%	79 912	211 440	37,9%	282
6 et plus	1 485	1,4%	79 960	212 982	37,5%	285

CSP

Agriculteur	1 003	1,0%	57 897	175 921	33,9%	265
Artisan-commerçant	3 556	3,4%	66 504	201 634	33,9%	265
Cadre	9 785	9,4%	70 311	226 661	31,7%	256
Employé	36 374	35,0%	61 430	183 100	34,2%	267
Inactif	1 877	1,8%	61 170	177 759	35,1%	271
Ouvrier	26 998	25,9%	58 198	168 520	35,1%	266
Profession intermédiaire	23 999	23,1%	62 532	192 130	33,3%	262
Retraité	467	0,4%	45 525	160 182	28,9%	239

Ensemble	104 059	100%	61 744	185 800	34,0%	264
-----------------	----------------	-------------	---------------	----------------	--------------	------------

Annexe 22 (Métropole) : PTZ émis en 2017, finançant un logement situé en Ile de France
(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

Analyse par tranches du barème PTZ+	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne
		%			
Tranche 1	8 557	48,7%	79 510	217 524	36,5%
Tranche 2	2 767	15,7%	78 190	246 176	31,9%
Tranche 3	6 256	35,6%	77 648	281 846	27,5%
Ensemble	17 580	100%	78 640	244 228	32,7%

Types d'opération	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
Achat neuf individuel	1 257	7,2%	92 950	277 682	34%	269
Achat neuf collectif	10 829	61,6%	74 628	232 604	33%	269
Construct ^o maison ind. (achat terrain)	3 460	19,7%	95 133	282 495	34%	273
Construct ^o maison ind. (hors achat terrain)	1 184	6,7%	74 451	234 606	32%	271
Acquisition-Amélioration individuel	341	1,9%	77 982	226 790	35%	271
Acquisition-Amélioration collectif	122	0,7%	57 714	190 552	32%	278
Acquisition Seule individuel	116	0,7%	16 568	167 896	10%	274
Acquisition Seule collectif	271	1,5%	17 120	189 958	9%	266
Ensemble	17 580	100%	78 640	244 228	32,7%	270

Caractéristiques du ménage emprunteur

	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
Age de l'emprunteur						
<= 25 ans	1 978	11,3%	66 506	208 214	33,2%	278
26 à 35 ans	9 728	55,3%	76 923	246 552	31,9%	268
36 à 45 ans	4 221	24,0%	88 298	259 120	34,0%	272
46 à 65 ans	1 643	9,3%	78 768	237 117	33,0%	265
> 65 ans	10	0,1%	50 554	193 273	25,7%	238

Taille du ménage

	Effectifs	%	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
1 personne	6 174	35,1%	57 147	191 785	31,3%	270
2 personnes	4 466	25,4%	77 617	263 869	30,7%	261
3 personnes	3 026	17,2%	91 186	273 811	34,0%	269
4 personnes	2 548	14,5%	101 786	285 024	35,7%	277
5 personnes	1 069	6,1%	108 467	285 430	37,5%	287
6 et plus	297	1,7%	107 042	279 423	37,5%	292

CSP

	Effectifs	%	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
Agriculteur	3	0,0%	91 385	185 772	36,2%	300
Artisan-commerçant	350	2,0%	89 176	280 712	31,8%	267
Cadre	4 922	28,0%	80 721	275 376	29,5%	257
Employé	6 398	36,4%	76 152	227 694	33,9%	275
Inactif	157	0,9%	84 761	266 828	32,4%	267
Ouvrier	1 949	11,1%	81 844	232 516	35,2%	281
Profession intermédiaire	3 769	21,4%	77 444	235 522	33,3%	273
Retraité	32	0,2%	55 041	199 756	28,0%	239

Ensemble	17 580	100%	78 640	244 228	32,7%	270
-----------------	---------------	-------------	---------------	----------------	--------------	------------

Annexe 23 (Métropole) : PTZ émis en 2017, finançant un logement situé en France Métropolitaine

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2018)

Analyse par tranches du barème PTZ+	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne
		%			
Tranche 1	51 756	42,5%	65 189	175 902	37,1%
Tranche 2	13 873	11,4%	66 929	201 422	33,7%
Tranche 3	56 010	46,0%	62 579	209 309	30,7%
Ensemble	121 639	100%	64 186	194 121	33,8%

Types d'opération	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
Achat neuf individuel	6 941	5,7%	72 772	214 042	34,5%	266
Achat neuf collectif	23 503	19,3%	68 265	208 667	33,6%	270
Construct ^o maison ind. (achat terrain)	55 059	45,3%	69 046	210 622	33,3%	262
Construct ^o maison ind. (hors achat terrain)	9 123	7,5%	61 810	190 016	33,4%	263
Acquisition-Amélioration individuel	22 474	18,5%	52 218	146 831	36,5%	266
Acquisition-Amélioration collectif	2 942	2,4%	47 092	132 110	36,5%	273
Acquisition Seule individuel	844	0,7%	12 015	120 965	9,9%	263
Acquisition Seule collectif	753	0,6%	13 609	143 232	9,8%	267
Ensemble	121 639	100%	64 186	194 121	33,8%	265

Caractéristiques du ménage emprunteur

	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
Age de l'emprunteur						
<= 25 ans	18 811	15,5%	54 727	170 512	33,4%	268
26 à 35 ans	64 859	53,3%	64 802	198 450	33,6%	264
36 à 45 ans	26 907	22,1%	71 142	205 353	35,0%	269
46 à 65 ans	10 942	9,0%	59 925	182 007	33,0%	258
> 65 ans	120	0,1%	42 842	169 323	26,3%	234
Taille du ménage						
1 personne	31 850	26,2%	46 151	151 146	32,0%	264
2 personnes	35 001	28,8%	61 101	200 266	31,8%	257
3 personnes	25 951	21,3%	71 236	208 281	35,1%	264
4 personnes	20 202	16,6%	80 271	221 445	36,7%	273
5 personnes	6 853	5,6%	84 367	222 619	37,8%	283
6 et plus	1 782	1,5%	84 474	223 833	37,5%	286
CSP						
Agriculteur	1 006	0,8%	57 996	175 940	33,9%	265
Artisan-commerçant	3 906	3,2%	68 535	208 435	33,7%	265
Cadre	14 707	12,1%	73 795	242 603	31,0%	256
Employé	42 772	35,2%	63 632	189 732	34,2%	268
Inactif	2 034	1,7%	62 991	184 570	34,9%	270
Ouvrier	28 947	23,8%	59 790	172 821	35,1%	267
Profession intermédiaire	27 768	22,8%	64 556	197 980	33,3%	264
Retraité	499	0,4%	46 135	162 651	28,8%	239
Ensemble	121 639	100%	64 186	194 121	33,8%	265

Annexe 24 (DOM) : Principales caractéristiques des PTZ émis dans les DOM
(déclarations arrêtées au 31 mars de l'année N+1)

Répartition des émissions de PTZ DOM par département

	2016				2017			
	Effectifs	Part du neuf	Part de l'ancien		Effectifs	Part du neuf	Part de l'ancien	
Guadeloupe	384	21,3%	90%	10%	380	20,7%	89%	11%
Martinique	338	18,8%	89%	11%	296	16,1%	87%	13%
Guyane	223	12,4%	96%	4%	235	12,8%	97%	3%
Réunion	857	47,6%	92%	8%	925	50,3%	92%	8%
Mayotte	0	0,0%	0%	0%	0	0,0%	0%	0%
Ensemble DOM	1 802	100%	92%	8%	1 838	100%	91%	9%

Coût moyen d'opération et montant moyen du PTZ DOM par type d'opération

(en euros)	2016			2017		
	Opération	Quotité du PTZ	PTZ	Opération	Quotité du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	211 566	36,5%	75 986	219 224	35,9%	77 304
Collectif Neuf	180 778	35,0%	62 337	179 699	35,3%	62 384
Individuel Ancien	179 930	37,6%	66 766	182 199	36,8%	66 503
Collectif Ancien	124 623	38,1%	47 432	134 178	37,4%	49 854
Ensemble DOM	206 687	36,6%	74 305	213 045	36,0%	75 272

Surface moyenne et nombre de pièces moyen par type d'opération

	2016		2017	
	Surface	Nombre de pièces	Surface	Nombre de pièces
Individuel Neuf	106	4	108	4
Collectif Neuf	66	3	66	3
Individuel Ancien	99	4	96	4
Collectif Ancien	68	3	83	3
Ensemble DOM	103	4	104	4

Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ 2015 DOM par tranche du barème PTZ 2015

	2016		2017	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Tranche 1	832	46,2%	840	45,7%
Tranche 2	225	12,5%	241	13,1%
Tranche 3	745	41,3%	757	41,2%
Ensemble DOM	1 802	100%	1 838	100%

Annexe 25 (DOM) : Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon l'âge de l'emprunteur
(déclarations arrêtées au 31 mars de l'année N+1)

	2016		2017	
âge <=25	55	3,1%	60	3,3%
25< âge <=35	838	46,5%	860	46,8%
35< âge <=45	638	35,4%	653	35,5%
45< âge <=65	270	15,0%	263	14,3%
65< âge	ns	ns	ns	0,1%
Ensemble DOM	1 802	100%	1 838	100%

Répartition des bénéficiaires de PTZ DOM selon le nombre de personnes dans le ménage

	2016		2017	
1 ou 2 personnes	744	41,3%	825	44,9%
3 personnes et plus	1 058	58,7%	1 013	55,1%
Ensemble DOM	1 802	100%	1 838	100%

Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon la CSP de l'emprunteur

	2016		2017	
Agriculteurs	ns	ns	ns	ns
Artisans, commerçants	54	3,0%	63	3,4%
Cadres	321	17,8%	315	17,1%
Prof. Intermédiaires	506	28,1%	368	20,0%
Employés	748	41,5%	918	49,9%
Ouvriers	139	7,7%	139	7,6%
Retraités	ns	ns	ns	0,5%
Inactifs	21	1,2%	20	1,1%
Ensemble DOM	1 802	100%	1 838	100%

Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon la situation matrimoniale de l'emprunteur

	2016		2017	
Marié	542	30,1%	517	28,1%
Veuf	ns	ns	ns	0,1%
Divorcé ou séparé ou veuf	116	6,4%	106	5,8%
Célibataire	661	36,7%	737	40,1%
Vivant maritalement	475	26,4%	476	25,9%
Ensemble DOM	1 802	100%	1 838	100%

Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon le précédent statut d'occupation

	2016		2017	
Locataire HLM	97	5,4%	69	3,8%
Autre locataire	966	53,6%	970	52,8%
Vit chez ses parents	709	39,3%	783	42,6%
Autres statuts	30	1,7%	16	0,9%
Ensemble	1 802	100%	1 838	100%

ns : (non significatif) = effectif inférieur à 10 à usage interne à l'administration seulement et donc non publiable à l'extérieur pour des raisons de protection du secret statistique relatif aux données individuelles.

Annexe 26 (DOM) : Parts de marché des établissements émetteurs de PTZ DOM
(déclarations arrêtées au 31 mars de l'année N+1)

(Montants en milliers d'euros)	2016			2017		
	Effectifs	Montant prêté	%	Effectifs	Montant prêté	%
Banques Populaires (BPCE)	527	39 093,4	29,2%	546	41 274,3	29,8%
Caisses d'Epargne (BPCE)	290	22 089,6	16,5%	246	18 248,2	13,2%
Crédit Agricole	585	43 638,5	32,6%	621	46 533,5	33,6%
LCL	0	0,0	0,0%	ns	177,6	0,1%
Crédit Mutuel	159	11 725,3	8,8%	152	11 825,8	8,5%
CIC	0	0,0	0,0%	ns	100,0	0,1%
La Banque Postale	168	11 871,5	8,9%	173	12 928,6	9,3%
BNP Paribas	24	1 749,9	1,3%	54	4 294,1	3,1%
Crédit du Nord	ns	49,7	0,0%	0	0,0	0,0%
Autres *	48	3 679,6	2,7%	41	2 968,1	2,1%
Ensemble DOM	1 802	133 897,6	100%	1 838	138 350,1	100%

(*) Autres établissements constitués de :

48 prêts de Banque Française Commerciale Océan Indien en 2016

41 prêts de Banque Française Commerciale Océan Indien en 2017

ns : non significatif